

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13150 – 6 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine DIMANCHE 10-LUNDI 11 MAI 1987

Tension entre Moscou et Téhéran

Les relations entre Moscou et Téhéran, déjà difficiles depuis quelques mois, viennent de connaître un accroc supplémentaire : pour la première fois depuis le début de la « guerre des pétroliers » entre l'Iran et l'Irak en 1984, un bâtiment soviétique, l'« Ivan-Koroteev », a été attaqué dans le Golfe, très certainement victime de vedettes iraniennes. L'incident, révélé le vendredi 8 mai, a eu lieu mercredi dans la partie centrale de la voie d'eau, alors que le navire – qui a été partiellement endommagé – allait de Koweït au port saoudien de Damman.

A Téhéran comme à Moscou – où l'agence Tass a imputé l'attaque à la marine iranienne, – les commentaires sont encore discrets. L'incident a pourtant des allures de provocation délibérée, car il intervient au moment même où l'URSS, soucieuse de renforcer sa présence au Proche-Orient, a multiplié les initiatives de bonne volonté en direction des pays arabes du Golfe, traditionnellement modérés, pro-occidentaux et alliés de l'Irak.

La démarche soviétique est allée au-delà des bonnes paroles. Le Kremlin vient d'accepter que le Koweït, dont les pétroliers sont la cible privilégiée des attaques iraniennes, affrète trois navires soviétiques pour acheminer son pétrole – le pavillon d'une grande puissance étant censé avoir valeur dissuasive.

Apparemment, il n'en a rien été. Les tirs contre l'« Ivan-Koroteev » semblent démontrer que l'Iran n'entend pas se laisser intimider et compte toujours faire la chasse aux pétroliers des émirats qui financent l'effort de guerre irakien. Ils témoignent aussi d'une dégradation très nette du climat entre Moscou et la République islamique.

Depuis trois ans, les deux pays s'étaient employés à améliorer leurs relations, l'URSS développant ses échanges économiques avec l'Iran, sans toutefois cesser d'être le principal fournisseur militaire de l'Irak. Mais les Soviétiques paraissent de plus en plus excédés par l'entêtement de Téhéran à refuser toute négociation avec Bagdad et à poursuivre la guerre. L'attitude iranienne a été systématiquement dénoncée au cours d'une longue tournée dans le Golfe, et en Irak en avril, par un émissaire soviétique, M. Vladimir Petrovski, vice-ministre des affaires étrangères.

Tout se passe comme si Moscou avait compris que son retour en force sur la scène proche-orientale ne se ferait pas sans de nouvelles pressions sur Téhéran pour que soit mis un terme à la guerre du Golfe, ce conflit vieux de sept ans qui mine l'ensemble d'un monde arabe choqué au surplus par les ventes d'armes américaines à l'Iran.

C'est dans ce contexte qu'il faut apprécier les efforts que l'URSS aurait déployés pour favoriser la récente tenue d'un sommet de réconciliation entre l'Irak et la Syrie (les deux frères ennemis) ; il s'agit d'obtenir de Damas, seul régime arabe à soutenir Téhéran, qu'il adopte ici une attitude de « neutralité ».

A Téhéran, on perçoit l'offensive diplomatique soviétique au Proche-Orient comme une tentative pour isoler la République islamique ; les critiques à l'encontre de Moscou y sont quotidiennes. Vendredi encore, le président iranien, M. Khamenei, accusait les Soviétiques d'avoir ouvertement choisi le camp de l'Irak. C'est une évolution qui peut être déterminante pour l'avenir du conflit.

Neuf morts en Irlande du Nord

Affrontements sanglants entre l'IRA et la police

Neuf personnes (huit membres de l'IRA et un passant) sont mortes vendredi 8 mai dans le sud de l'Ulster lors d'un attentat contre un commissariat auquel la police a riposté par une fusillade.

Depuis plusieurs semaines, l'organisation républicaine armée a intensifié ses opérations contre les forces de l'ordre. Treize policiers et militaires sont morts dans la province depuis le début de l'année.

LONDRES
de notre correspondant

Rarement attaque menée par l'IRA en Irlande du Nord aura été aussi meurtrière. Mais il est encore plus exceptionnel que le bilan soit si lourd du côté des assaillants.

Neuf personnes ont été tuées au cours de la soirée du vendredi 8 mai lors de l'action montée contre un poste de police à Loughgall, dans le comté d'Armagh, au sud-ouest de la province.

Huit des victimes sont des membres de l'organisation clandestine républicaine, a annoncé un officier du Royal Ulster Constabulary (RUC), la police provinciale. Selon son récit, les membres du commando, qui étaient armés et masqués, ont utilisé une excavatrice à l'avant de laquelle ils avaient placé une bombe. Ils ont lancé l'engin ainsi équipé en direction du bâtiment.

« *Au moment de l'explosion,* a précisé l'officier, *ils ont ouvert le feu, mais nous avons aussitôt riposté.* » La neuvième victime est un passant pris dans la fusillade. Deux policiers, un militaire et autre civil ont été blessés, ce dernier grièvement.

FRANCIS CORNU.

(Lire la suite page 5.)

La mise en cause d'André François-Poncet par un expert américain

Le procès Barbie s'ouvre dans une atmosphère alourdie par les polémiques

Le procès de Klaus Barbie s'ouvre à Lyon, le lundi 11 mai, dans un climat alourdi par la mise en cause d'André François-Poncet, ambassadeur de France à Berlin pendant la période hitlérienne. Selon l'article d'un expert américain, John Loftus, publié dans l'hebdomadaire allemand « Stern », le diplomate français aurait facilité la fuite de Barbie après la guerre. M. Jean François-Poncet a fermement démenti les accusations portées contre son père.



(Lire nos informations pages 8 et 16 et les portraits de Mᵉˢ Klarsfeld et Vergès, page 7.)

Un avion de ligne polonais s'écrase

Varsovie *(AP)*. – Un avion de ligne polonais, avec 170 personnes à bord, s'est écrasé samedi 9 mai, peu après son décollage de l'aéroport Okecie de Varsovie, a annoncé un responsable du trafic aérien.

Le contrôleur a précisé que l'appareil de la compagnie polonaise LOT s'était envolé pour New-York et s'est écrasé à environ 6 kilomètres de Varsovie.

Les limites de la stratégie économique péruvienne

Derniers feux de l'été à Lima

En rupture avec l'orthodoxie économique du Fonds monétaire international, le Pérou, qui a plafonné les remboursements de sa dette, a cherché une autre voie. Mais la contrainte extérieure oblige le président Garcia à rentrer dans le rang.

LIMA
de notre envoyée spéciale

L'hiver austral pourrait être celui des désillusions et des choix douloureux au Pérou. Les derniers beaux jours nimbent Lima d'une lumière chaude, donnant un petit air de fête aux vieux palais coloniaux et à leurs balcons de bois finement sculptés, au bourdonnement incessant de la place San-Martin, où, dans un cadre classique ocre rouge, bateleurs et moralistes de tout poil attirent autant de badauds que les cinémas pornos avoisinants.

Les innombrables vendeurs ambulants, symbole de la plus forte économie « informelle » d'Amérique latine, prennent dans cette atmosphère une allure presque bon enfant. Les bidonvilles eux-mêmes, où s'agglutine le tiers d'une capitale surpeuplée, dernier recours contre l'extrême misère paysanne ou la violence du Sentier lumineux, semblent un peu moins déjetés. Mais avant longtemps, un fin brouillard étendra à nouveau son voile gris et humide sur cette ville en « voie de bidonvillisation », grommelle un Liméen. Passé le temps des espoirs un peu fous nés de l'accession au pouvoir d'un jeune et charismatique président, Alan Garcia, les critiques affleurent, les inquiétudes renaissent.

Par rapport à la « crise intégrale » dans laquelle le Pérou était plongé lors de l'arrivée de la nouvelle équipe gouvernementale en juillet 1985, le redressement paraît à première vue spectaculaire. « *La combinaison de la violence, de la paupérisation et d'une croissance démographique amenant chaque année 550 000 personnes de plus sur le marché du travail était devenue insoutenable* », rappelle M. Daniel Carbonetto, proche conseiller économique de la présidence et d'autant plus au fait des échecs passés qu'il a fait partie de l'équipe précédente du président Belaunde.

Dès le départ, un impératif s'était imposé à l'esprit des nouveaux dirigeants : sortir d'une orthodoxie dont les limites avaient été démontrées par les revers cuisants du plan mis en place avec le Fonds monétaire international en avril 1984. La voie « hétérodoxe » avait déjà été explorée par l'Argentine.

Sa traduction péruvienne a pris un tour plus flamboyant sur un point particulièrement sensible dans un continent concentrant 40 % de la dette de plus de 1 000 milliards de dollars du tiers-monde : les remboursements d'échéances. En les limitant unilatéralement et avec fracas à 10 % des recettes à l'exportation du pays dès sa prise de pouvoir, le président Garcia affirmait son droit d'utiliser au mieux de très maigres ressources pour tenter de redresser une situation économique et financière catastrophique, seul espoir de stabilisation sociale et politique.

Le divorce état consommé, officiellement tout au moins, dès août 1986 avec le FMI, cet « *affameur* » vilipendé sur les murs de Lima. Les relations avec les autres créanciers suivaient le cours capricieux des nouveaux crédits attribués discrètement et au compte-gouttes ou des systèmes de troc mis en place avec les pays de l'Est. Soucieux de sauvegarder un éventuel dialogue et surtout de ne pas paraître responsable d'un retour au chaos, les banques engagées au Pérou mettaient en sommeil leur comité de coordination sans le dissoudre.

Certes, la rhétorique officielle reste éloignée de la réalité. La limite des 10 % des recettes à l'exportation fixée par le président péruvien a doucement dérivé vers des pourcentages atteignant 20 %, selon la Banque centrale, jusqu'à 36 %, selon les économistes de l'opposition.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

(Lire la suite page 13.)

Conflit à Air France

La place du pilote

La section Air France du Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL) appelle le personnel navigant technique à faire grève tous les matins de 6 h 59 à 10 h 29 du dimanche 10 mai au jeudi 14 mai inclus (1).

Le SNPL veut ainsi protester contre le refus de la direction d'expérimenter un instrument de pilotage, le « *collimateur tête haute* », sur les Airbus-A-320 qui entreront en service en 1988.

Certains ont vu dans ce conflit très technique une nouvelle preuve du corporatisme des pilotes. En fait, il souligne les relations difficiles de l'homme avec les automatismes et pose la délicate question de la place du pilote dans les avions modernes.

L'objet du litige, le « *collimateur tête haute* » fabriqué par Thomson, est un dispositif qui permet de superposer sur la vue que le pilote a du monde extérieur à travers son pare-brise des informations nécessaires au pilotage projetées à l'infini. Par ce moyen, le pilote peut surveiller d'un même coup d'œil la piste où il va poser son avion et les paramètres de la trajectoire de celui-ci, c'est-à-dire la vitesse, la pente et l'axe de l'appareil.

En permanence l'équipage sait s'il est en mesure ou non d'atteindre le point d'impact idéal sur la piste. Cet instrument est utilisé sur les avions de chasse, comme le Mirage-2000, et sur les Caravelle et Mercure de la compagnie Air Inter. Sur ces derniers avions, il a permis d'abaisser les conditions minimales d'atterrissage par mauvais temps à 11 mètres pour l'altitude à laquelle le pilote doit voir la piste pour décider de se poser et à 150 mètres pour la visibilité horizontale. Air Inter a décidé d'équiper ses futurs A-320 de ce collimateur.

ALAIN FAUJAS.

(Lire la suite page 13.)

(1) Air France ne prévoit d'annuler aucun de ses vols malgré le préavis de grève, car la compagnie a affrété des avions et des équipages de remplacement. En revanche, la grève des contrôleurs aériens qui reprend, lundi 11 mai, provoquera des retards dans le trafic de la matinée. Renseignements : (1) 43-20-13-55.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 2 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 175 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 160 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 12,70 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 13,70 cs. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Dates

RENDEZ-VOUS

Lundi 11 mai. – *Berlin* : visite de François Mitterrand à l'occasion du sept cent cinquantième anniversaire de la ville.

– *Jérusalem* : débat spécial du cabinet restreint sur la décision d'Israël de participer ou non à la conférence internationale de paix.

Mardi 12 mai. – *Paris* : session ministérielle du conseil de l'OCDE (12 et 13).

– *Prague* : procès en appel de cinq responsables de la section de jazz.

– *Tunis* : verdict en appel dans l'affaire de quatorze dirigeants et militants de l'opposition de gauche.

Mercredi 13 mai. – Visite de Shimon Pérès aux Etats-Unis.

Jeudi 14 mai. – *Moscou* : visite de Jacques Chirac en URSS (14 au 16).

Dimanche 17 mai. – *Moscou* : visite du président de la RFA, Richard Weiszaker, en URSS. – *Hambourg* : élections régionales dans le Land de Hambourg et en Rhénanie-Palatinat.

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.
Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.
Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Le Monde
PUBLICITE
S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F



Imprimerie
du « Monde »
7, r. des Italiens
PARIS-IX°



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 – Taper *LEMONDE*

ABONNEMENTS
Tél. : (1) 42-47-98-72

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)			
I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS			
399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE			
504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th Street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.M.C., 45-45 39 th Street, L.I.C., N.Y. 11104.

4 mai 1947 : le début du déclin historique

Le PCF rompt l'alliance gouvernementale

1947, ou comment la France n'est pas devenue une « démocratie populaire... » L'impressionnante série de défaites subies par le Parti communiste depuis 1977 renvoie, au-delà des causes immédiates, à son échec d'il y a quarante ans. C'est de là que date un déclin que le PCF, malgré une tentative menée avec ardeur, sinon avec clairvoyance, du début des années 60 au milieu des années 70, s'est révélé incapable de surmonter.

AU sortir de la guerre, le PCF, seul parti à s'être engagé *« en tant que tel »* dans la Résistance, est celui qui bénéficie le plus de la défaite de l'Allemagne et de l'effondrement du régime de Vichy. En témoignent les élections à la première Assemblée constituante, en octobre 1945, qui lui donnent plus de 5 millions de voix, soit 26,2 % des suffrages exprimés (il en avait obtenu 15,3 % en 1936). C'est le premier parti de France. Les élections municipales de mai lui ont permis d'accéder à la direction de quelque mille cinq cents communes (contre trois cents en 1935).

A cette percée électorale correspond un accroissement aussi spectaculaire de ses effectifs, qui sont au nombre de 545 000 en juin 1945 (contre 340 000 en 1937), 775 000 au mois de décembre suivant, plus de 800 000 à la fin de 1946, sans compter les 250 000 adhérents des organisations de jeunesse. A la même époque, *l'Humanité* tire à 430 000 exemplaires, *Ce soir* à 560 000, l'hebdomadaire paysan *la Terre* à 293 000. S'y ajoutent dix quotidiens provinciaux (446 000 exemplaires au total), soixante-dix hebdomadaires départementaux, plus la presse du Front national, qui comptait quatorze quotidiens à la fin de 1944.

Après avoir hésité sur sa stratégie, le PCF a écarté l'hypothèse d'une conquête du pouvoir par les armes, puis il a pris acte, au milieu de 1945, de l'impossibilité de transformer les mouvements de Résistance, qu'il contrôle ou influence, en une force politique sur laquelle il pourrait prendre appui. Allié au général de Gaulle depuis l'entrée de deux des siens, François Billoux et Fernand Grenier, au Comité français de libération nationale, à Alger, en avril 1944, le PCF a choisi, lors de son dixième congrès, en juin 1945, d'agir pour la restauration des institutions républicaines dans le sens qui lui soit le plus favorable, c'est-à-dire un régime d'Assemblée.

En se rangeant à la légitimité qu'incarne de Gaulle, les communistes ont contribué à remettre sur pied l'Etat, dont ils ont entrepris la conquête de l'intérieur. Ils ont tenu compte, en même temps, de la situation internationale qui rendait utile, pour l'Union soviétique, la politique d'indépendance à l'égard des Etats-Unis menée par de Gaulle. En s'opposant, ensuite, avec les autres partis, aux projets constitutionnels du chef de la France libre, ils ont cherché à s'intégrer davantage au système politique renaissant et à s'affirmer, sur une ligne comparable à celle du Front populaire, comme les premiers défenseurs de la démocratie parlementaire contre l'exécutif fort préconisé par de Gaulle.

Après le départ du général, en janvier 1946, le PCF, soucieux de ne pas effrayer les classes moyennes, a adopté la solution tripartite, qui prenait le relais de l'unité nationale réalisée autour de de Gaulle pendant deux ans. Associés au Mouvement républicain populaire (MRP) et aux socialistes, dans un gouvernement présidé par l'un de ceux-ci, Félix Gouin, les communistes ont voulu consolider leur assise et se donner le maximum de chances de parvenir à l'accord constitutionnel qu'ils souhaitaient. Ils n'y ont pas réussi, le MRP ayant refusé le régime d'Assemblée unique, toute-puissante, que dessinait le projet voté par les socialistes et les communistes.

Le PCF a décidé, néanmoins, de maintenir le tripartisme, dans un gouvernement dirigé, cette fois, par un centriste, Georges Bidault, et où, pas plus qu'auparavant, il n'a obtenu le grand ministère qu'il n'a cessé de réclamer, celui de la *défense*. L'accord s'est *fait, cette fois*, avec le MRP, sur un projet de Constitution, adopté par référendum en octobre. Le maintien de la participation, malgré la nécessité, qu'elle a entraînée, d'assumer une situation économique et sociale désastreuse, s'est révélé payant aux élections législatives de novembre. Avec 28,2 % des voix, le PCF a écrasé les socialistes (17,8 %) et nettement devancé le MRP (25,9 %), qui avait fait campagne sur le slogan : « Bidault sans Thorez ».

Thorez candidat à la présidence du conseil

Le secrétaire général du PCF, ainsi justifié dans son choix, pose sa candidature à la présidence du conseil. Le comité directeur socialiste donne consigne de voter pour Thorez, mais vingt-trois députés du groupe s'y refusent. Il lui manque, au total, cinquante et une voix.

« L'occasion décisive est passée », écrit l'historien communiste Roger Martelli (1), *qui fait* preuve, rétrospectivement, d'un défaitisme étranger aux dirigeants de l'époque. Ceux-ci, après s'être vu refuser, une fois encore, le portefeuille de la défense, décident, en décembre, de soutenir un gouvernement socialiste homogène présidé par Léon Blum, puis d'élire le socialiste Vincent Auriol à la présidence de la République. Les communistes acceptent, ainsi, sans y participer directement, le lancement du plan de modernisation et d'équipement, élaboré par Jean Monnet, la politique de déflation, décidée par Blum en janvier, et, en politique extérieure, le rapprochement franco-britannique.

La mission confiée à Blum ayant pris fin le 16 janvier, avec l'élection d'Auriol, le socialiste Paul Ramadier forme, le 22 janvier, un nouveau gouvernement tripartite, auquel participent, en outre, trois radicaux, deux membres de l'Union démocratique et socialiste de la Résistance (dont M. François Mitterrand) et deux indépendants. Cette fois, le PCF a obtenu le ministère de la défense nationale, attribué à François Billoux.

Le PCF avait pu, dans l'euphorie de la fin de la guerre, fermer les yeux sur la répression sanglante des émeutes de Sétif, en Algérie, en mai 1945. Approuver, deux ans plus tard, les actions militaires contre un mouvement d'indépendance dirigé par un parti frère, le PC vietnamien, c'est autre chose. Aussi voit-on le ministre de la défense nationale rester assis à son banc, le 19 mars, lorsque, Ramadier ayant exprimé la *« reconnaissance »* de la France envers ses soldats, l'ensemble des députés, sauf les communistes, se lèvent pour rendre hommage au corps expéditionnaire. Pour la première fois, le PCF décide de séparer le vote de ses ministres de celui de ses députés, les premiers (2) approuvant un ordre du jour de confiance, tandis que les seconds s'abstiennent. Le 22 mars, bien que Ramadier leur ait demandé de ne pas recourir à des *« astuces subalternes »*, les communistes récidivent : les ministres votent la confiance et les crédits militaires pour l'Indochine alors que les députés s'abstiennent.

Moins d'un mois plus tard, l'insurrection qui a éclaté à Madagascar, le 29 mars, et la brutalité de la répression qui s'abat sur la population (3) mettent en lumière, de nouveau, les désaccords qui existent au sein du gouvernement sur la politique coloniale. Pourtant, le PCF maintient sa participation.

La politique économique engagée par Blum et continuée par Ramadier – blocage des salaires et baisse des prix – est soutenue, au total, par les communistes, malgré les critiques qu'émet la CGT. Le PCF maintient l'orientation formulée par Thorez en juin 1945 : il faut accroître la production, la grève, c'est l'*« arme des trusts »*. Or cette arme est dégainée, inopinément, par deux ateliers des usines Renault, à Billancourt, le 25 avril. Le mouvement, dû à l'initiative de militants trotskistes, prend de court la CGT.

« J'ai fait tout ce que j'ai pu »

Le PCF ne peut accepter le risque d'être tourné sur sa gauche. Le 30 avril, le bureau politique condamne le blocage des salaires et soutient la revendication d'une prime de production. Thorez défend cette position, le même jour, lors d'un conseil de cabinet. Cette fois, la crise est ouverte. Ramadier craint une tentative de coup de force communiste à l'occasion du défilé du 1er mai, mais il ne se passe rien, sinon les huées qui accueillent les dirigeants socialistes. Le soir, Auriol, rentré précipitamment d'une tournée en Afrique, réunit le conseil des ministres à l'Elysée. Thorez réclame une hausse des salaires. Ramadier décide de poser la question de confiance à l'Assemblée nationale. Le président de la République supplie le ministre d'Etat, vice-président du conseil, de se montrer, une fois encore, *« courageux »*. *« Je ne peux plus rien*, répond Thorez, *j'ai fait tout ce que j'ai pu, je suis maintenant au bout de mon rouleau* (4). »

Réunis autour d'Auriol, hors la présence des communistes, les autres membres du gouvernement conviennent que si le PCF ne vote pas la confiance ses ministres seront considérés comme démissionnaires. Le dimanche 4 mai, les communistes votent contre l'ordre du jour de confiance déposé par un député socialiste, et qui est adopté, tandis que la droite s'abstient. Le comité directeur socialiste se prononce pour la démission collective du cabinet, mais le groupe parlementaire, par 69 voix contre 9, préconise un remaniement provisoire, en attendant que le conseil national du parti en débatte et tranche. Le dimanche soir, Ramadier réunit un conseil de cabinet et notifie aux ministres communistes, qui ne veulent pas donner leur démission, qu'ils vont être révoqués. C'est chose faite le lendemain.

Le conseil national du Parti socialiste entérine cette décision, au terme d'un débat serré, le 6 mai, par 2 529 mandats contre 2 125. C'est la fin de l'unité voulue depuis deux ans par les socialistes et les communistes ; c'est le début des combinaisons de « troisième force », dans lesquelles le Parti socialiste va s'enliser ; c'est, pour le PCF, l'entrée dans un isolement dont il ne parviendra à sortir que vingt-cinq ans plus tard, lorsqu'il signera, avec un PS rénové, un programme commun de gouvernement.

Comment s'explique la rupture ? A-t-elle été, de part et d'autre, préméditée ? Deux thèses s'affrontent, qui, toutes deux, s'appuient sur l'évolution de la situation internationale. Pour Jacques Fauvet (5), les communistes s'étaient maintenus au gouvernement afin d'empêcher que la France ne rejoigne le bloc occidental en voie de formation sous l'égide des Etats-Unis. A partir du moment où, à la conférence de Moscou, Bidault, faute d'obtenir l'appui des Soviétiques aux positions françaises sur l'Allemagne, avait conclu, le 21 avril, un accord charbonnier avec les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, le PCF n'avait plus de raison de prolonger une participation gouvernementale que la guerre d'Indochine et la situation économique rendaient de plus en plus difficile.

L'autre thèse (6) souligne la concomitance entre l'éviction des ministres communistes en Belgique (le 10 mars), en France (le 4 mai) et en Italie (le 12 mai). Elle rappelle la formulation par le président des Etats-Unis, le 12 mars, de ce qu'on a appelé la « doctrine Truman », ouvrant la voie à un soutien économique et militaire américain aux pays d'Europe occidentale et méditerranéenne, contre la menace communiste. Le PCF aurait donc été poussé dehors par ses alliés socialistes et centristes, Auriol et Ramadier ayant conçu et exécuté la manœuvre.

Il reste que les dirigeants communistes eux-mêmes ont maintenu jusqu'au mois de septembre la ligne qui avait fondé leur participation au gouvernement, celle-ci étant présentée par eux comme interrompue de façon seulement provisoire. Ont-ils agi ainsi par duplicité ou par aveuglement ? *Il a fallu un sévère rappel* à l'ordre des Soviétiques pour que le PCF renonce, à l'automne, à toute prétention gouvernementale et se lance, après une autocritique, dans une opposition violente.

L'évolution internationale semble donc s'être imposée aux communistes français, plutôt qu'avoir été prévue et accompagnée par eux. Convaincus d'être sur la bonne voie, se croyant, peut-être, tout près de réussir, il leur a fallu plusieurs mois pour admettre que le 4 mai n'était pas une péripétie réversible et pour renoncer, plus durablement qu'ils ne le pensaient sans doute, à la perspective du pouvoir. Leurs successeurs ont vérifié par l'expérience que l'histoire, suivant le dicton, ne repasse pas les plats.

PATRICK JARREAU.

(1) *Communisme français. Histoire sincère du PCF, 1920-1984* ; Messidor. Editions sociales. 1984.

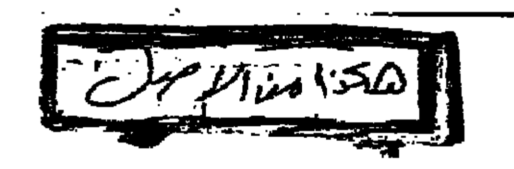
(2) Sous la IVe République, les parlementaires entrés au gouvernement conservaient leur mandat et leur droit de vote.

(3) Voir l'article de Jean de La Guérivière dans *le Monde* daté 29-30 mars 1987.

(4) Vincent Auriol : *Journal du septennat*, tome I, 210 p., Armand Colin, 1970.

(5) *Histoire du Parti communiste français, 1920-1976* ; Fayard, 1977.

(6) Voir, par exemple, Jacques Kergoat, « Le précédent de 1947 », dans *le Monde* du 20 juillet 1984.



Etranger

Nouvelles démarches pour un règlement du conflit cambodgien

« Notre priorité actuelle, c'est la gestion »

nous déclare le chef de la diplomatie vietnamienne, M. Nguyen Co Thach

HANOI
de notre envoyé spécial

Face à de récentes initiatives diplomatiques pour dénouer le conflit cambodgien, les Vietnamiens affichent une grande prudence. Ils adoptent une attitude à peu près identique en ce qui concerne la reprise, avec Washington, de contacts interrompus en octobre dernier, se contentant de se dire prêts à recevoir à Hanoï, à la demande des Etats-Unis, M. Richard Childress, membre du Conseil national de sécurité américain.

Entre-temps, on va rediscuter du Cambodge, cette fois à Moscou, où est attendu, le dimanche 10 mai, pour la première fois, M. Sithi Sawetsila, ministre thaïlandais des affaires étrangères, qui doit être reçu par M. Gorbatchev. Cette visite répond à la brève escale à Bangkok de M. Chevardnadze, au début de la récente tournée en Asie du Sud-Est et dans le Pacifique sud du chef de la diplomatie soviétique. Elle n'en a pas moins été précédée d'intenses consultations entre les principaux gouvernements de l'ASEAN, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, qui regroupe, outre la Thaïlande, l'Indonésie, la Malaisie, Brunei, les Philippines et Singapour.

M. Sithi Sawetsila, qui a également rencontré, fin avril à Bangkok, son homologue chinois, M. Wu Xueqian, est mandaté par ses partenaires de l'ASEAN pour tenter de relancer la négociation sur le Cambodge. Il a même déclaré, le 25 avril, que les Soviétiques manifestaient une « *plus grande volonté* » de régler le problème et qu'il serait lui-même porteur, à Moscou, de plusieurs propositions dans ce sens. Il a toutefois estimé que ses discussions au Kremlin « *ne pourraient sans doute pas sortir les négociations de l'impasse* ».

Pour le moment, les Vietnamiens se refusent à se prononcer sur cette visite. « *Tout dépendra de ce que Sithi Sawetsila va offrir. S'il compte exercer des pressions sur Moscou, il se fait des illusions. S'il avance des propositions raisonnables, il s'agira d'une contribution en faveur de la paix* », nous a dit, le jeudi 7 mai, M. Nguyen Co Thach, récemment promu vice-premier ministre tout en conservant le portefeuille des affaires étrangères.

M. Thach a manifesté tout autant de prudence face à l'« *optimisme* » de M. Mochtar Kusumaatmadja, ministre indonésien des affaires étrangères, qui a déclaré placer de « *grands espoirs* » dans le séjour de son homologue thaïlandais à Moscou. « *L'optimisme indonésien n'est pas le fruit de contacts avec nous. Je souhaite qu'il soit fondé* », a dit M. Thach, en ajoutant qu'il était prêt à le recevoir à Hanoï. M. Mochtar a, en effet, annoncé son intention de se rendre, pour la première fois depuis 1985, au Vietnam après la réunion des ministres des affaires étrangères de l'ASEAN, prévue à la mi-mai.

M. Thach s'est montré, en revanche, plus curieux d'en savoir davantage sur le « *contenu* » de déclarations récentes de ministres de l'ASEAN précisant que l'appui qu'ils offraient à la coalition présidée par le prince Sihanouk — et dont la guérilla la plus active est formée par les Khmers rouges — ne signifiait pas qu'ils souhaitaient le retour de Pol Pot au pouvoir à Phnom-Penh. « *Quelle est la manière de prévenir le retour des Khmers rouges à Phnom-Penh ? Voilà ce que nous voudrions savoir* », a dit M. Thach.

Depuis l'intervention militaire vietnamienne au Cambodge, en décembre 1978, toutes les initiatives en faveur d'un règlement ont échoué. Les Vietnamiens maintiennent que la clé d'un règlement est entre les mains des Chinois, qui arment la guérilla des Khmers rouges, et « *que personne ne peut prédire ce qui se passera demain à Pékin* », selon l'expression de M. Thach. Entre-temps, a-t-il répété, le Vietnam procédera à « *un retrait militaire total, en 1990* », des troupes stationnées au Cambodge, un retrait partiel important devant avoir lieu l'été prochain. « *Il ne s'agit pas d'une promesse aux autres, il s'agit d'une décision prise, en toute souveraineté, par Hanoï et Phnom-Penh en 1982 et que nous appliquons progressivement depuis 1985.* » M. Thach a exprimé, à ce propos, sa « *conviction* » qu'en 1990 l'armée de Phnom-Penh serait assez forte pour assurer la relève des Vietnamiens si la guérilla se maintient à son niveau actuel.

En ce qui concerne leurs contacts avec les Américains, les Vietnamiens affichent une certaine lassitude, comme s'ils ne s'attendaient plus à aucune percée de côté-là. Les départ légaux de ressortissants vietnamiens pour les Etats-Unis — y compris les Amérasiens — ont été interrompus, à l'initiative de Hanoï, en janvier 1986. Les recherches des restes de « disparus » américains pendant la guerre le sont depuis octobre dernier. Si Hanoï a décidé de recevoir, sur sa demande, M. Childress, aucune date n'a été encore avancée et, de toute façon, les Vietnamiens veulent savoir ce que les Américains ont de « *concret* » à offrir avant d'accepter ou de refuser — « *la proposition est toujours à l'étude* », dit M. Thach — d'accueillir le général Vessey, envoyé spécial du président Reagan. L'ancien commandant en chef inter-armes serait le premier émissaire de la Maison Blanche à se rendre à Hanoï depuis dix ans.

Quant à une proposition de loi, déposée le 30 avril devant le Sénat américain par M. Hatfield, qui préconise l'établissement de « *missions techniques* » à Hanoï et à Washington, « *je ne connais pas le contenu de ce texte et, de toute façon, il faudra voir s'il est adopté* », a déclaré M. Thach. En règle plus générale, il attend des Américains « *des engagements formels pouvant donner lieu à des échanges fructueux* ».

Mais les Vietnamiens ne ferment pas non plus la porte. Estimant visiblement que la balle est dans l'autre camp — ou faisant semblant de le croire, — ils se présentent comme à l'écoute. « *Notre priorité actuelle,* dit M. Thach, *c'est la gestion. Notre retard économique, c'est le prix de notre indépendance. On ne peut pas se développer sans coopération internationale. Mais si les autres pays y trouvent leur intérêt, ils coopéreront avec nous. Avec ou sans le Cambodge...* »

JEAN-CLAUDE POMONTI.

● **Tass critique M. Raimond.** — L'agence Tass a publié, vendredi 8 mai, un commentaire critique à propos de la rencontre que le ministre français des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, a eue la veille avec les chefs de la résistance afghane au cours de sa visite au Pakistan. L'agence officielle soviétique a jugé que cette rencontre, constituant à ses yeux le « clou » du séjour de M. Raimond à Islamabad, revenait à exprimer le soutien de la France à l'action des rebelles, qui « *consiste en une poursuite, et même une escalade, des actions agressives contre l'Afghanistan* ». — (AFP).

Dans un discours prononcé le 8 mai

Le chef de l'Etat polonais propose un plan de « raréfaction graduelle » des armements dans neuf pays d'Europe

Varsovie (*AFP*). — Le général Jaruzelski, chef de l'Etat et du Parti communiste polonais, a proposé vendredi 8 mai à Varsovie un plan de désarmement prévoyant la « *raréfaction graduelle* » des armements nucléaires conventionnels dans neuf pays d'Europe centrale et du Nord.

Dans un discours prononcé devant le congrès du PRON (Mouvement patriotique pour la renaissance nationale), le général Jaruzelski a déclaré que cette proposition de « *raréfaction graduelle des armements nucléaires et conventionnels* » devrait concerner quatre pays à l'Est (RDA, Pologne, Tchécoslovaquie, Hongrie) et cinq pays à l'Ouest (RFA, Pays-Bas, Belgique, Luxembourg, Danemark).

Le plan prévoit quatre points principaux :

— Le retrait et la réduction graduelle des armements nucléaires opérationnels et tactiques ;

— Le retrait et la réduction graduelle des armements conventionnels, à commencer par ceux qui seraient assez puissants et précis pour servir, une attaque-surprise ;

— L'évolution du caractère des doctrines militaires afin qu'elles soient reconnues comme étant strictement défensives par les deux parties ;

— La recherche d'un accord pour parvenir à l'établissement de contrôles nationaux et internationaux efficaces, prévoyant également les inspections dans les pays signataires.

Selon le général Jaruzelski, ce plan pourrait à terme « *concerner l'Europe entière de l'Atlantique à l'Oural* ». Sa présentation, faite à la date symbolique du 8 mai commémorant la capitulation de l'Allemagne nazie, fait suite à un voyage-éclair du numéro un polonais, le 21 avril, à Moscou, où il a été reçu par M. Gorbatchev. Une session régulière du comité consultatif du pacte de Varsovie doit, par ailleurs, réunir les dirigeants des septs pays membres, fin mai, à Berlin-Est.

Le plan du général Jaruzelski avait été communiqué jeudi dans ses grandes lignes aux ambassadeurs occidentaux et est-européens en poste à Varsovie. Il suscite pour l'instant un intérêt limité à l'OTAN. Ses conséquences seraient, en effet, selon les experts alliés, de réduire l'armée conventionnelle ouest-allemande et de provoquer le départ des troupes américaines du front central, alors que les troupes soviétiques pourraient revenir en première ligne en moins de deux jours.

● **Premier séminaire international de mouvements pacifistes indépendants dans un pays de l'Est.** — En dépit des efforts des autorités polonaises pour en interdire la tenue, le premier séminaire international de mouvements pacifistes indépendants ouvert mercredi 6 mai à Varsovie à l'initiative de l'organisation Liberté et Paix (WIP) s'est achevé vendredi 8 mai. Des délégations française (CODENE), ouest-allemande (les Verts), nord-américaine (Neither East Nor West), belge, finlandaise et britannique ont participé aux travaux consacrés au « *désarmement* », aux problèmes du nucléaire « *un an après Tchernobyl* », et à « *la paix et* [aux] *droits de l'homme* ». Une vingtaine de délégués ont été refoulés à la frontière, dont le Néerlandais Ruittemberg, secrétaire de l'organisation Soutien aux forces démocratiques. Aucun représentant de mouvements dissidents des pays de l'Est invités n'a pu parvenir à Varsovie ; onze militants de Liberté et Paix ont, par ailleurs, été appréhendés. — (*AFP*.)

Amériques

ÉTATS-UNIS

Après son retrait de la course à l'investiture démocrate

M. Hart s'en prend à la presse mais reconnaît avoir commis des « erreurs »

Les regrets, plus ou moins sincères, se sont multipliés, vendredi 8 mai, au sein du Parti démocrate après l'annonce par M. Gary Hart qu'il se retirait de la course à l'investiture pour l'élection présidentielle de 1988. Ayant imprudemment mis la presse au défi de trouver quoi que ce soit à dire sur sa vie privée, M. Hart avait été accusé par un journal de Floride, le *Miami Herald*, d'avoir accueilli sous son toit, à Washington, pendant la nuit, une jeune actrice, Mlle Donna Rice. Les premières explications de l'ancien sénateur du Colorado n'avaient pas convaincu les médias.

Très amer, M. Hart, en annonçant sa décision à Denver, Colorado, un Etat qu'il a représenté pendant douze ans au Sénat, s'en est pris une nouvelle fois à la presse. Dénonçant le processus électoral aux Etats-Unis, où des journaux s'intéressent « *davantage* » à la vie privée des candidats qu'aux vrais problèmes, il a estimé que « *le système doit être changé, sinon il s'autodétruira* ». Le système actuel, a-t-il poursuivi, « *réduit la presse de ce pays au rôle de chasseur et les candidats présidentiels à celui de gibier* ».

Un commentaire du « New York Times »

Se présentant non « *comme un homme abattu, mais comme un homme en colère* », M. Hart a estimé qu'il aurait pu être un bon candidat et un bon président. Mais il a reconnu que sa campagne ne pouvait continuer « *dans les circonstances actuelles* ». L'ancien sénateur, qui avait sa femme Lee à ses côtés, a souligné qu'il refusait de « *se livrer ainsi que sa famille et ses amis* » à un examen public de tous les instants.

Il a reconnu qu'il avait « *commis des erreurs* », une allusion aux révélations sur ses relations avec Mlle Rice, mais il a fait valoir avec force que, à ses yeux, les questions de fond étaient plus importantes que les agissements privés des candidats.

Ce point de vue est aussi celui qu'a exprimé l'ancien sénateur George McGovern, dont M. Hart avait organisé la campagne présidentielle en 1972. M. McGovern a regretté que ce qu'il a qualifié d'« *affaire d'importance secondaire* » ait éclipsé « *le scandale beaucoup plus alarmant* » de l'« Irangate ». « *Si la politique en est arrivée à ce point, cela ne me donne guère confiance dans le processus de sélection des candidats* », a ajouté l'ancien sénateur du Dakota du Sud.

Ce sentiment, toutefois, n'est pas partagé par tous les observateurs, certains notant qu'un aspirant à la Maison Blanche devait être « *imperméable à tout chantage* ». Autre commentaire, celui du *New York Times*, pour lequel cette affaire « *démontre une fois de plus que, fondalement, l'Amérique croit toujours fortement aux principes de fidélité et de sincérité, peut-être aussi fortement qu'il y a trois cent cinquante ans quand les puritains sont venus en Nouvelle-Angleterre, en dépit de toutes les libérations, sexuelles et autres, de ces vingt dernières années* ».

La plupart des prétendants démocrates à l'investiture présidentielle ont commenté en termes divers l'événement. Le pasteur noir Jessie Jackson a fait part d'une « *impression de grande perte personnelle* » et M. Richard Gephardt, représentant du Missouri, évoquant le « *cauchemar* » qu'avaient dû vivre M. Hart et sa famille, leur a exprimé sa « *sympathie* ».

Déjà nombreuse, la liste des candidats démocrates risque, en tout cas, de s'allonger encore, maintenant que le jeu est plus ouvert que jamais. Outre MM. Jackson et Gephardt, elle comprend, à titre officiel ou officieux, M. Bruce Babbitt, ancien gouverneur de l'Arizona, M. Michaël Dukakis, gouverneur du Massachusetts, M. Paul Simon, sénateur de l'Illinois, M. Albert Gore, sénateur du Tennessee, et M. Joseph Biden, sénateur du Delaware.

M. L.

L'enquête du Congrès sur l' « Irangate »

M. Richard Secord n'a pas apporté la preuve de l'implication de M. Reagan dans l'aide illégale aux « contras »

WASHINGTON
correspondance

La première semaine d'auditions publiques de la commission d'enquête conjointe du Congrès sur l' « Irangate » s'est terminée vendredi 8 mai à Washington. Elle a été entièrement consacrée à l'interrogatoire de l'ancien général Richard Secord, l'un des principaux organisateurs de l'aide privée aux « contras » du Nicaragua. A partir de la semaine prochaine, sénateurs et représentants entendront le témoignage d'un autre acteur important de cette affaire, M. Robert McFarlane, ancien conseiller du président Reagan pour les questions de sécurité nationale.

M. Reagan était-il au courant des initiatives de ses subordonnés au sujet des livraisons d'armes aux « contras » de 1984 à 1986 en dépit de l'interdiction du Congrès ? A la fin de la première semaine d'audiences, le doute continue à planer. Certes, la déposition du général Secord a renforcé les présomptions, mais ce dernier a seulement fait état de remarques et de commentaires faits à ce sujet par MM. Poindexter et North, anciens membres du Conseil national de sécurité. Il a admis qu'il n'avait pas recueilli directement du président une appréciation quelconque sur ses efforts.

Un distinguo important

Bref, il a donné seulement à la commission d'enquête des renseignements de seconde main. La preuve n'a pas ainsi été faite que l'« *entreprise* », selon l'expression de M. Secord, ait bénéficié de la complicité active ou passive de hautes personnalités officielles, décidées à tourner la volonté du Congrès. Sans doute faudra-t-il attendre les dépositions prévues dans quelques semaines des principaux protagonistes, MM. Poindexter et North, pour en savoir davantage sur le degré de connivence ou d'ignorance du président.

Le général Secord a affirmé avoir exécuté la politique du président Reagan, ajoutant que l'administration, après l'avoir utilisé, l'avait ensuite « *abandonné* » ainsi que ses partenaires. Néanmoins, il a souligné avec insistance que dans les ventes d'armes à l'Iran, il agissait comme un entrepreneur privé et non pas comme un agent du gouvernement. La distinction est importante : dans le premier cas, il n'y aurait pas eu, d'un point de vue strictement légal, un détournement de fonds publics. Dans le second cas, l'aide du gouvernement pour réunir et dépenser les fonds représenterait une violation de la loi.

Les deux dernières journées d'interrogatoire furent difficiles pour le témoin dont l'intégrité fut indirectement, mais clairement, mise en question. A-t-il été le patriote désintéressé qu'il prétend, ou un homme d'affaires avisé, motivé par l'appât du gain ? A plusieurs reprises, le général Secord, tout en soulignant son dévouement à la cause des « contras », s'est dit justifié à faire des bénéfices dans ces transactions.

« *Je pense que vous êtes à la fois un patriote et un mercanti, un homme préoccupé de l'intérêt national mais aussi à la recherche d'énormes profits* », a lancé au témoin le sénateur Tribble, ajoutant : « *Tel est le rêve américain : travailler pour l'intérêt public, mais en même temps dans son propre intérêt.* »

Le général Secord ayant annoncé que les fonds des ventes d'armes à l'Iran non encore dépensés se trouvant sur un compte bancaire suisse devraient revenir aux Etats-Unis pour être donnés à la fondation Casey, qui vient d'être créée pour le soutien aux « contras », le sénateur Rudman lui a répondu vivement : « *Très bonne idée, mais ni vous ni personne n'a le droit de disposer de cet argent qui appartient au peuple américain...* »

HENRI PIERRE.

CHILI

Le général Galvin relance les spéculations sur la tenue d'un scrutin présidentiel en 1988

SANTIAGO
correspondance

Le général John Galvin, commandant en chef du Southern Command de l'armée américaine, est-il un « *simple* », comme vient de le déclarer au *Monde* (daté 8 mai) le général Pinochet ? En indiquant qu'un plébiscite présidentiel pourrait avoir lieu « *en 1988 et des élections en 1989* », tout en ajoutant qu'« *il n'existait pas au Chili l'espace politique suffisant pour garantir une consultation démocratique* », c'est un véritable pavé dans la mare qu'a lancé le général. Ces propos concluaient quatre jours d'entretiens avec les autorités politiques et militaires de Santiago.

Depuis la ratification de la Constitution par référendum en 1980, il est officiellement admis que le plébiscite présidentiel devrait se tenir en 1989. Coupant court aux rumeurs sur un avancement du scrutin, l'amiral Merino, qui préside la junte des commandants en chef, venait de déclarer vingt-quatre heures avant le général Galvin qu'il n'était pas question d'élections d'ici à deux ans.

L'opposition fragmentée

Quelle signification donner alors à la petite phrase du responsable américain ? Quelques faits doivent être notés. Plusieurs personnalités du régime viennent, par exemple, de se prononcer pour une reconduction du général Pinochet. On note aussi le projet d'un vaste plan de construction de logements sociaux, ainsi que le remplacement imminent de plusieurs maires par des inconditionnels du régime. Bref, le général Pinochet serait déjà en campagne, même si, pour le moment, il ne peut être que candidat à la candidature. C'est, en effet, la junte qui doit désigner en principe le candidat au plébiscite.

La tentation de précipiter les événements paraît donc bien exister, d'autant que l'opposition est actuellement désorientée. Après le MIR (gauche radicale) au début de l'année, le Parti radical (plus modéré) vient de connaître une scission. Les communistes font entendre des voix discordantes sur l'opportunité de s'inscrire sur les listes électorales, cependant que les démocrates-chrétiens attendent leur congrès de juillet pour arrêter une décision au sujet de la légalisation de leur parti. Dans ces conditions, l'organisation d'un scrutin à une date rapprochée ne ferait qu'accentuer le clivage entre ceux qui acceptent les règles du jeu fixées par le pouvoir et ceux qui s'y opposent.

Reste le facteur américain. La désertion du capitaine Fernandez-Larios, condamné il y a trois jours à Washington pour complicité dans l'assassinat d'Orlando Letelier, cet ancien ambassadeur du président Allende aux Etats-Unis, a relancé l'affaire. De nouvelles demandes d'extradition de plusieurs officiers supérieurs chiliens pourraient être bientôt formulées par Washington. Il semble difficile que les Américains voient d'un bon œil une possible réélection de M. Pinochet. Mais ont-ils un candidat de rechange ?

GILLES BAUDIN.

La CIA n'est pas impliquée dans l'attentat contre le général Pinochet

affirme Washington

Washington (*AFP*). — Les Etats-Unis ont qualifié, vendredi 8 mai, de « *fausse et offensante* » la déclaration du président chilien, le général Pinochet, selon laquelle la CIA aurait été impliquée dans l'attentat manqué commis contre lui le 7 septembre 1986. Dans l'interview publiée par *le Monde* du 8 mai, le chef de l'Etat chilien avait, pour la première fois, laissé entendre que les services secrets américains auraient été impliqués dans cet attentat, qui a coûté la vie à cinq membres de son escorte.

Le gouvernement américain « *rejette la suggestion d'une participation des Etats-Unis à cet acte, qui a été revendiqué publiquement par un groupe communiste terroriste* », a déclaré Mme Phyllis Oakley, porte-parole du département d'Etat. L'attentat a été revendiqué par le Front patriotique Manuel-Rodriguez, considéré par le gouvernement militaire comme le bras armé du Parti communiste chilien.

Afrique

SOUDAN : la destruction d'un avion civil

La coupure semble de nouveau totale entre le gouvernement et la rébellion sudiste

KHARTOUM
de notre envoyé spécial

Les rebelles du Sud-Soudanais ont marqué à leur façon le premier anniversaire du gouvernement de M. Sadik El Mahdi en abattant, le mardi 5 mai, un petit avion civil, dont les treize passagers et membres d'équipage ont été tués. L'appareil, un CESNA-404, de la compagnie privée SASCO, qui assure une liaison plus ou moins régulière entre Malikal, la capitale de la province du Haut-Nil, et Khartoum, a été touché dix minutes après son décollage par un missile sol-air. Il s'est abattu, en flammes, dans la brousse tenue par les maquisards du colonel John Garang, le chef de l'APLS (Armée populaire de libération du Sud). La radio des rebelles n'a pas tardé à revendiquer l'opération en renouvelant sa menace d'abattre tout appareil – civil ou militaire – survolant les régions que l'APLS contrôle dans le sud du pays.

Le 16 août 1986, arguant du fait que le gouvernement de Khartoum acheminait des renforts à ses troupes assiégées dans le Sud, sous prétexte de transporter de l'aide alimentaire aux populations sinistrées de la région, les artilleurs de l'APLS avaient détruit, dans des circonstances presque similaires, et toujours dans le secteur de Malikal, un Fokker civil des Sudan Airways, tuant ses soixante passagers et les membres de l'équipage. Ce drame avait provoqué l'interruption pendant de longues semaines de toute liaison aérienne entre Khartoum et le sud du pays, alors menacé de famine, et la rupture des négociations engagées entre le gouvernement et la rébellion en vue d'une conférence constitutionnelle qui aurait réuni toutes les forces politiques du pays.

Depuis, le trafic aérien vers les trois capitales du Sud, Juba, Wau et Malikal, avait repris, sans que l'APLS ait abandonné ses menaces. Il est vrai que les pilotes des appareils se livraient, au moment des atterrissages et des décollages, à de véritables acrobaties aériennes, perdant ou gagnant rapidement de l'altitude dans le but d'esquiver les tirs des missiles. Il est probable également que l'APLS avait reçu l'ordre de ne pas mettre ses menaces à exécution, avec l'espoir de ne pas compromettre une éventuelle reprise des pourparlers. Mais le drame du *Fokker* des Sudan Airways a creusé le fossé entre le gouvernement et la rébellion, et, au cours des sept derniers mois, les discrètes négociations de paix ont cédé la place à un échange d'invectives, d'accusations et de contre-accusations entre le Nord et le Sud.

Pour M. Sadik El Mahdi, le colonel Garang, avec qui il s'était pourtant entretenu en août 1986 à Addis-Abeba en marge du sommet de l'OUA, est devenu le *« chef d'une bande de terroristes totalement inféodés à l'étranger »*, c'est-à-dire à l'Ethiopie, et en conséquence, *« incapable de négocier sérieusement »*. La radio de l'APLS qualifiait le premier ministre de *derwich*, terme péjoratif utilisé ici pour désigner un *« religieux fanatique et fou »*, et affirmait qu'il avait *« profité du futile incident du Fokker pour mettre un terme aux négociations »*. Celles-ci, de l'avis général, piétinaient déjà depuis mars 1986, date à laquelle avait été signée en Ethiopie la fameuse « déclaration de Koka-Dam ».

Dans ce document, à la rédaction duquel avaient participé, du côté soudanais, le parti OUMMA du premier ministre – en tant que membre de l'Alliance nationale, comprenant les syndicats et les partis politiques ayant dirigé la crise insurrectionnelle contre l'ancien président Nemeiry, – les deux signataires, le MPLS (Mouvement populaire pour la libération du Sud, la branche politique de l'APLS) du colonel Garang et l'Alliance nationale s'engageaient à rechercher, par une conférence constitutionnelle, les moyens de parvenir à la paix civile, sans toutefois en déterminer les modalités précises. La « déclaration de Koka-Dam » est la première victime du drame du Fokker et M. Sadik El Mahdi semblait, depuis, l'avoir pratiquement enterrée, alors que le colonel Garang répétait à satiété qu'il ne saurait y avoir de paix en dehors de son cadre.

Nouvel échec

Aussi le premier ministre soudanais avait-il créé une grosse surprise en évoquant à nouveau, le 6 avril, l'esprit de la « déclaration de Koka Dam » pour proposer aux rebelles un *« cessez-le-feu immédiat de deux semaines »*. Il permettrait de trouver un accord pour la réunion d'une conférence nationale constitutionnelle et pour *« un cessez-le-feu définitif »*.

L'initiative de M. Sadik El Mahdi, présentée ici comme un geste audacieux pour relancer les négociations, est restée sans réponse ; le colonel Garang l'a rejetée le même jour, au cours d'un discours à la radio de l'APLS. Il affirmait que le régime avait prouvé à l'issue d'une année de pouvoir qu'il *« était uniquement obsédé par sa propre survie, qu'il ne permettrait jamais que les masses soudanaises participent à l'élaboration d'un processus politique »*, n'étant nullement *intéressé par un dialogue pacifique*. Selon le colonel Garang, la préoccupation essentielle de Khartoum était d'imposer *« une solution militaire »* à l'APLS. Pous grave, la radio conseillait le même jour aux compagnies aériennes de ne pas *« s'aventurer au-dessus des zones de l'APLS, car elle venait d'acquérir les moyens d'atteindre les avions à haute altitude »*.

C'est apparemment une de ces armes nouvellement acquises par l'APLS qui a atteint de plein fouet le CESNA-404 qui volait à plus de 3 000 pieds au-dessus de Malikai. Les rebelles ont ainsi prouvé que, contrairement à ce que les autorités répètent avec une certitude que peu de gens partagent, l'armée ne contrôle pas la situation militaire dans le Sud.

Il est vrai que, profitant de la saison sèche, elle a pu ici et là remporter quelques victoires éphémères. Elle a notamment pu lever le 1er janvier le siège de la garnison de Bor en franchissant en trois mois, avec d'énormes sacrifices, les quelque 150 kilomètres qui séparent cette bourgade de Juba. Mais l'APLS a riposté aussitôt contre le poste de Pibor, situé à quelque 100 kilomètres plus à l'est.

C'est dire l'absence totale de confiance entre les deux parties. Le silence embarrassé et maladroit qu'observent les autorités soudanaises au sujet du massacre d'Ed Dai'en (*le Monde* du 17 avril) dans la région du Darfour, où plusieurs centaines de dinkas (ethnie majoritaire au Sud) ont été, selon la presse soudanaise, massacrés au début d'avril par les milices musulmanes des rezagats, armées et manipulées par Khartoum, n'est pas de nature à faciliter des pourparlers.

La méfiance est aussi entretenue par le refus de M. Sadik El Mahdi d'abolir inconditionnellement la *Charia, législation islamique* près d'un an après son arrivée au pouvoir. De plus en plus nombreux sont les Sudistes – chrétiens et animistes – qui soupçonnent le gouvernement de Khartoum de vouloir créer au Sud des *« faits accomplis »* et susciter des autorités fantoches, indépendantes de la rébellion, avec lesquelles il négocierait une paix de pure forme, disqualifiant ainsi le MPLS-APLS comme interlocuteur acceptable.

JEAN GUEYRAS.

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

Le Conseil mondial des Eglises soutient la lutte armée contre l'apartheid

Lusaka *(AFP)*. – Le Conseil mondial des Eglises a terminé, vendredi 8 mai, une réunion spéciale sur l'Afrique australe à Lusaka en soutenant la lutte armée contre l'apartheid. *« Nous affirmons le droit des peuples de Namibie et d'Afrique du Sud à obtenir la justice et la paix par les mouvements de libération,* indique le communiqué final. *En rappelant notre engagement, nous reconnaissons que la nature du régime sud-africain, qui mène une guerre contre ses propres citoyens et ses voisins, oblige les mouvements de libération à utiliser la force parmi les moyens permettant de mettre un terme à l'oppression. »*

Le communiqué devrait, selon les observateurs, susciter certaines controverses au sein du Conseil, qui regroupe plus de trois cents Eglises chrétiennes, protestantes ou orthodoxes, représentant quelque trois cents millions de chrétiens.

« Ce message nous portera à la tête de la croisade pour soutenir la lutte des peuples d'Afrique du Sud et de Namibie. Nous estimons que c'est exactement là que doivent se trouver les chrétiens », a déclaré la révérende Joan Campbell, qui s'attend à certaines oppositions au sein même de son Eglise aux Etats-Unis.

● **La Société internationale des droits de l'homme dénonce les méthodes de la SWAPO.** – L'Organisation des peuples du Sud-Ouest africain (SWAPO), qui lutte pour évincer l'Afrique du Sud de la Namibie (Sud-Ouest africain), a arrêté des centaines de jeunes Namibiens opposés à ses vues ces dernières années, a affirmé vendredi 8 mai la Société internationale des droits de l'homme (SIDH), dont le siège est à Londres. Selon elle, la SWAPO a refusé de dévoiler le nombre exact des personnes qu'elle détient, mais elle a admis que, au mois de février 1986, elles étaient au moins une centaine. Considérés comme des *« espions sud-africains »*, *ces détenus sont toujours vivants et* en cours de *« rééducation »*, a indiqué la SWAPO, selon la SIDH. Cependant, selon l'organisation des droits de l'homme, *« différentes informations reçues en janvier 1987 confirment que la SWAPO a exécuté dix prisonniers en Angola »*. – (*Reuter.*)

SÉNÉGAL

Mort mystérieuse de l'ancien directeur de la sécurité publique

Sadibou N'Diaye, l'ancien directeur de la sécurité publique du Sénégal, révoqué au lendemain de la grève des policiers en avril, a été découvert mort mardi 5 mai dans sa voiture près de l'aéroport de Dakar, rapporte le quotidien *le Soleil*. Le journal, qui se réfère à une source informée, se contente de préciser que la voiture serait tombée d'une falaise. Une enquête a été ouverte sur les circonstances, jugées mystérieuses, du décès de l'ancien patron de la sécurité qui, tout au long de sa carrière, avait eu a conduire des enquêtes très délicates. – *(Reuter.)*

Proche-Orient

ISRAËL : le procès de John Demjanjuk

Des photos accablantes pour l'accusé

JÉRUSALEM
de notre correspondant

L'étau de la vérité se resserre sur John Demjanjuk, cet ancien nazi qu'Israël juge depuis maintenant trois mois et accuse d'être « Ivan le Terrible », le sinistre bourreau du camp d'extermination de Treblinka. Au cours des deux dernières semaines, quatre experts cités par le ministère public ont apporté d'impressionnants témoignages qui laissent subsister peu de doutes sur l'identité de l'accusé, inconnue majeure du procès. Selon ces témoins à charge, John Demjanjuk et « Ivan le Terrible » sont bien un seul et même homme.

Les débats restent centrés sur la pièce maîtresse du dossier, cette fameuse carte d'identité censée avoir été délivrée à Demjanjuk par les autorités allemandes en 1942, lorsque celui-ci se trouvait, selon l'accusation, dans le camp d'« entraînement » de Trawniki, en Pologne, où la SS formait à leurs futures tâches de tortionnaires d'anciens prisonniers de guerre capturés sur le front russe. L'Union soviétique a mis ce document, l'an dernier, à la disposition d'Israël, grâce à *l'entremise du magnat juif* américain Armand Hammer.

L'accusation avait un double objectif : attester d'abord l'authenticité du document de Trawniki ; faire ressortir ensuite la similitude entre *la photographie qui figure sur cette* carte d'identité et une série d'autres clichés représentant le visage de Demjanjuk à diverses époques de sa vie et que l'accusé admet comme authentiques. Sa démonstration fut très convaincante.

Le document de Trawniki est-il valide ? *« J'en suis tout à fait persuadé »*, a répondu M. Amnon Bezaleli, un expert de la police israélienne. L'examen minitieux de la carte d'identité en question – au moyen notamment de rayons ultraviolets, infrarouges et lasers – n'a pas permis, *expliqua-t-il, de déceler* le moindre indice d'une falsification. Pas plus que l'analyse au microscope du papier, des tampons, des signatures et des caractères de la machine à écrire utilisée, une Olym*pia modèle* 1930.

Selon M. Bezaleli, la photo de Demjanjuk jointe à la carte est bien celle qui y fut originellement agrafée. Un autre témoin, M. Gideon Epstein, expert américain en signatures, a *affirmé* avoir authentifié sur le document les autographes de Franz Streibel, commandant du camp de Trawniki, et du caporal Ernst Teuffel, l'un de ses subordonnés. L'accusation a marqué un point important lorsque le tribunal décida de retenir comme preuve la carte d'identité.

Un film vidéo

Second objectif : montrer que l'homme photographié à Trawniki est bien John Demjanjuk. Cette tâche incombait à une Israélienne, Mme Patricia Smith, expert de renom en anthropométrie. Sa méthode d'identification vise, en superposant partiellement plusieurs photographies, à découvrir d'éventuelles différences entre les traits des visages représentés sur ces clichés. Se fondant sur onze points de repère, Mme Smith a comparé la photo prise à Trawniki avec deux autres portraits de Demjanjuk. L'un figurait en 1947 sur son permis de conduire allemand ; l'autre était joint en 1951 à sa demande d'immigration auprès des autorités américaines.

Mme Smith a montré au tribunal et au public médusé le résultat de ses travaux, sous la forme d'un film vidéo de quinze minutes où elle confronte tour à tour chacune des trois photos de Demjanjuk avec un *jeu de clichés extraits d'une* séquence filmée en 1986 dans la cellule de l'accusé. La comparaison entre ces reproductions du visage de Demjanjuk à une quarantaine d'années d'intervalle démontre une *similitude de traits saisissante*. Les quelques infimes différences tiennent à des raisons techniques – l'angle de la prise de vue, l'éclairage ou la distance par rapport à l'objectif – et au fait que le visage de Demjanjuk, avec l'âge, a épaissi.

Selon Mme Smith, les portraits de 1942 et de 1951 se ressemblent plus que ceux de deux « vrais » jumeaux. Elle estime à *« une chance sur plusieurs centaines de milliards »* la *probabilité statistique* qu'une telle identité de traits soit due au seul hasard. Un quatrième témoin à charge, M. Reinhardt Altmann, a abouti aux mêmes conclusions grâce à une autre technique reposant sur *l'identification de vingt-quatre* points de repère sur le visage de l'accusé. *« Il n'y a pas le moindre doute »*, affirme cet expert ouest-allemand, que la photo de Trawniki et les sept autres clichés de l'accusé – *dont le plus ancien date de 1941* – *« représentent la même personne »*.

Fidèles à leur tactique, les avocats de Demjanjuk ont tenté de mettre en doute la compétence des témoins. Mais ils ont paru d'autant plus sur la défensive qu'ils ne contestaient pas l'essentiel, à savoir que les photos montrées au tribunal représentaient bien le visage de leur client. Prochaine phase de ce long procès : les juges iront bientôt en RFA pour recueillir le témoignage de trois anciens nazis. L'accusé, lui, ne sera pas du voyage.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

LIBAN

Nouveau raid israélien sur un camp palestinien : 7 morts et 34 blessés

L'aviation israélienne a effectué, vendredi 8 mai, son troisième raid en une semaine contre les positions palestiniennes à l'est de Saïda (chef-lieu du Liban sud). Huit chasseurs-bombardiers ont d'abord pilonné un quartier à forte densité de population dans le camp de réfugiés d'Aïn-el-Heloué, tuant sept Palestiniens, dont un nourrisson et une fillette, et en blessant trente-quatre autres, dont quatre nourrissons et neuf femmes. Vingt-cinq maisons ont été détruites et des dizaines d'autres *sévèrement endommagées*. Les travaux de déblaiement des décombres se sont poursuivis durant plusieurs heures. La chasse israélienne a ensuite bombardé le camp voisin de Myeh-Myeh et des positions militaires palestiniennes situées entre les villages d'Aïn-el-Delb et deQrayeh (5 kilomètres à l'est de Saïda), où il n'y aurait pas eu de victimes. Les deux derniers raids israéliens contre les camps palestiniens de Saïda, les 1er et 6 mai, avaient fait vingt-deux morts et soixante-treize blessés. La plupart des victimes de ces bombardements sont civiles.

Ce raid intervient après une série d'attaques contre Israël et sa milice auxiliaire de l'Armée du Liban sud (ALS), dans la « zone de sécurité » établie par l'Etat hébreu en territoire libanais. Vendredi, à l'aube, une patrouille israélienne a intercepté un commando palestinien infiltré dans le secteur ouest de la « zone de sécurité », à quelques kilomètres au nord de la frontière israélienne. Selon l'armée israélienne comme selon la police libanaise, deux des membres du commando ont été tués et trois autres blessés et faits prisonniers. La radio israélienne a annoncé que le commando intercepté s'apprêtait à mener *« une opération suicide d'envergure »* en Israël.

Dans un communiqué publié à Saïda, l'OLP a affirmé que le commando projetait une attaque dans la ville de Naharya, au nord d'Israël, et qu'un soldat israélien et trois combattants palestiniens avaient été tués au cours de l'accrochage. Le communiqué précise que le commando, dit des « martyrs du raid d'Aïn-el-Heloué », agissait *« conformément à la décision du Conseil national palestinien* (CNP, Parlement en exil, qui s'est tenu du 20 au 25 avril à Alger) *d'intensifier la lutte armée à l'intérieur des territoires arabes occupés »*. Selon des sources des services de sécurité au Liban sud, il s'agit de la quinzième opération contre l'armée israélienne ou l'ALS depuis le début du mois de mai. Les attaques contre ces forces ont été de soixante-cinq en avril et de soixante-dix en mars. Cependant, ces mêmes sources relèvent une multiplication des opérations menées par les Palestiniens depuis la mi-avril, peu avant le début du CNP. – *(AFP.)*

● **La recherche de la paix au Proche-Orient.** – Le gouvernement américain accueillerait favorablement une décision de la Syrie de jouer *« un rôle constructif » dans le processus* de paix au Proche-Orient, a déclaré vendredi 8 mai le département d'Etat, qui s'est toutefois refusé à commenter les informations publiées le jour même par le *Washington Post* ; selon le quotidien, le roi Hussein de Jordanie a informé Washington que la Syrie serait prête à engager des négociations directes avec Israël, dans le cadre d'une conférence internationale organisée par l'ONU ; le quotidien précisait que les autorités américaines ne disposent pas d'une confirmation indépendante d'un changement d'attitude de Damas et expriment un certain scepticisme à ce sujet. – (*AFP.*)

● **Arrestation d'un Jordanien d'origine palestinienne recherché par Israël.** – Des agents du FBI (sûreté fédérale) ont arrêté, mercredi 6 mai à New-York, M. Mahmoud Mahmoud Atta, un Jordanien expulsé du Venezuela et accusé par Israël d'avoir participé à un attentat *contre un autobus en Cisjordanie* en 1986 qui a fait un mort. La chaîne CBS, citant des sources du département d'Etat, a affirmé que M. Atta, qui est né dans les territoires occupés, était un partisan d'Abou Nidal, le dirigeant du Fatah-Conseil *révolutionnaire recherché* par plusieurs gouvernements pour des actes terroristes. – *(AFP.)*

Asie

CHINE : l'expulsion d'un journaliste japonais

Pékin s'inquiète des fuites en provenance de ses rangs

L'agence Kyodo a démenti que son correspondant à Pékin, M. Shuitsu Henmi, ait recueilli ou transmis des informations autres que celles *« s'inscrivant dans le cadre normal de ses activités »* de journaliste accrédité à Pékin, comme l'en ont accusé, vendredi 8 mai, les services du contre-espionnage chinois pour justifier son expulsion (*le Monde* du 9 mai). M. Henmi, qui a lui aussi démenti avoir obtenu ou publié des *« secrets d'Etat »*, doit quitter la Chine dans les prochains jours.

PÉKIN
de notre correspondant

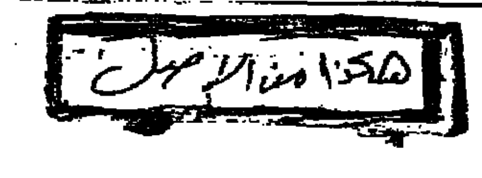
Pékin espérait que l'expulsion de M. Henmi se passerait discrètement et que l'agence Kyodo ne ferait pas d'histoires. L'intéressé, qui, selon le ministère chinois des affaires étrangères, avait déjà *« reçu des avertissements, mais n'en avait pas tenu compte »*, s'est en effet entendu dire par la sécurité d'Etat que *« si l'affaire était rendue publique, la partie chinoise était prête à fournir des détails et à prendre les mesures nécessaires »*. Il est en fait reproché à M. Henmi, qui avait déjà été en poste à Pékin à la fin des années 70, d'avoir eu accès à des informations que les autorités locales ne voulaient pas voir publiées – comme la défection l'an dernier d'un responsable de l'espionnage, ou, en février (avec l'AFP et le *Washington Post*), des *documents internes du Parti* communiste – et d'avoir refusé de révéler ses sources chinoises.

Cette expulsion résulte de la détérioration des relations sino-japonaises. Déjà, mardi dernier, M. Deng Xiaoping avait critiqué le *« militarisme »* nippon, suivi le lendemain par le porte-parole du ministère des affaires étrangères.

Mais cette affaire a aussi une dimension chinoise : Pékin s'inquiète de « fuites » et apprécie de moins en moins que les journalistes donnent de la situation politique une image moins optimiste que ne le voudrait la propagande officielle. Le refroidissement ne se ressent que si l'on séjourne longtemps en Chine. Il n'en est pas moins réel et ne touche pas seulement les journalistes étrangers. Ainsi, l'écrivain shanghaien Wang Ruowang, l'un des trois intellectuels expulsés du parti en février pour *« libéralisme bourgeois »*, aurait été détenu pendant une journée par le comité de *surveillance de son quartier*, le mois dernier, des documents jugés compromettants ayant été découverts par ceux qui fouillaient ses poubelles.

L'irritation des autorités chinoises se fait sentir dans la vie quotidienne : provocations téléphoniques, filatures, attitude bien moins ouverte et coopérative de bon nombre d'officiels. Le rythme des expulsions, auparavant exceptionnelles, s'est accéléré. Lors de sa récente visite à Pékin, M. Jean-Bernard Raimond avait évoqué avec ses interlocuteurs l'expulsion, en janvier, d'un correspondant de l'AFP, considérant cependant que l'incident était clos. Apparemment, ce n'est pas le cas pour les Chinois, et d'autres journalistes seraient également menacés.

PATRICE DE BEER.



Europe

BELGIQUE : le procès du double meurtre d'Anderlecht

Les accusés mettent en cause les liens d'agents de la Sûreté nationale avec l'extrême droite

BRUXELLES
de notre correspondant

Le 18 février 1982, Alphonse Vandermeulen, trente et un ans, et Francesca Arconlin, quarante-quatre ans, un couple apparemment sans histoires, étaient retrouvés morts dans leur appartement d'Anderlecht, un des faubourgs populaires de Bruxelles. L'assassinat avait été particulièrement horrible : les deux victimes, obligées de s'agenouiller l'une en face de l'autre, avaient reçu plusieurs balles de revolver dans la tête avant d'être égorgées par leurs assassins. Dix-neuf mois plus tard, un militant d'extrême droite, Marcel Barbier, vingt-sept ans, arrêté à la suite d'une rixe, s'accusait du double assassinat et désignait son complice : Eric Lammers, lui aussi membre d'un groupe clandestin néo-nazi, le Westland New Post (WNP), structuré militairement, dans lequel s'étaient infiltrés des agents de la sûreté de l'Etat. A cette époque, Barbier vivait avec l'ex-femme d'Alphonse Vandermeulen.

La cour d'assises du Brabant, réunie depuis le 4 mai à Bruxelles, doit juger les deux hommes. Procès difficile qui devrait durer deux semaines et qui fait la « une » des journaux et magazines belges. « *Complot contre l'Etat* » titrait ainsi *le Vif-l'Express* du 1er mai. « *Ce qui est compliqué dans l'affaire*, estimait l'hebdomadaire, *c'est qu'on y retrouve toujours un petit cercle de gens, un groupe formé de militants d'extrême droite liés à des agents de la sûreté, amis d'inspecteurs de la BSR, impliqués dans d'autres affaires criminelles ou des trafiquants d'armes que l'on soupçonne d'avoir alimenté les « tueurs fous » du Brabant.* » Quant à René Haquin, journaliste au *Soir de Bruxelles*, qui a levé une partie du voile sur les activités de l'extrême droite belge, il parle d'« *un des dossiers les plus lourds et les plus mystérieux de ces dernières années* ».

Les premiers jours du procès ont en effet déjà donné le ton, et les jurés, pour tenter de connaître la vérité, vont avoir fort à faire : déclarations contradictoires des accusés, qui appartiennent à ce milieu glauque de l'extrême droite où la mythomanie des uns peut mener les autres jusqu'à l'accomplissement de l'absurde, liens flous avec certains services officiels... Un membre de la sûreté belge — la tête recouverte d'une cagoule — aurait donné des « cours » aux militants du WNP. Ainsi, ceux-ci pouvaient systématiquement dérober des télex de l'OTAN au Centre de transmission de l'état-major de l'armée belge à Evere.

Un témoignage aurait été capital pour éclairer les jurés de la cour d'assises du Brabant : celui de Paul Latinus, « *maréchal* » au WNP. C'est lui en effet qui aurait convaincu un des accusés, Marcel Barbier, de s'avouer l'auteur du double assassinat. Mais Latinus a été retrouvé pendu à un fil téléphonique, le 24 avril 1984, quelques jours seulement après avoir confié à quelques journalistes qu'il avait d'importantes révélations à leur faire. Meurtre camouflé ? Certains n'hésitent pas à le penser.

Le point le plus obscur de l'affaire reste le mobile du double crime d'Anderlecht. Les hypothèses les plus diverses circulent, de l'assassinat « crapuleux » — Barbier aurait tué l'ex-mari de sa compagne pour bénéficier, avec elle, de l'assurance-vie contractée par celui-ci — au crime « politique » — dérapage après un exercice, assassinat commandité pour tester des militants...

JOSÉ-ALAIN FRALON.

Le vote de confiance obtenu par le gouvernement n'a pas réglé le conflit des Fourons

Bruxelles *(Reuter)*. — La coalition de centre droit dirigée par M. Wilfried Martens a obtenu un vote de confiance à la Chambre des députés jeudi 7 mai sur l'affaire des Fourons. Ce vote paraît cependant dû au seul fait qu'aucun des partis qui s'affrontent sur cette question ne veut apparaître comme le responsable d'une crise gouvernementale. « *Le gouvernement est cliniquement mort* », estimait *le Soir*, de Bruxelles, pour qui la crise est seulement différée.

Depuis plusieurs mois, les deux clans linguistiques de la majorité (composée des partis francophones et néerlandophones libéraux et sociaux-chrétiens) s'opposent sur cette affaire. C'est en septembre, en effet, que M. Jose Happart a été pour la première fois destitué de son poste de bourgmestre des Fourons — petite commune à majorité francophone mais rattachée à la province flamande du Limbourg — parce qu'il ne connaît pas le néerlandais. M. Happart a été immédiatement réélu par son conseil communal comme premier échevin faisant fonction de bourgmestre, puis de nouveau plusieurs fois destitué et plusieurs fois réélu.

Mercredi 6 mai, le Parlement provincial du Limbourg a de nouveau annulé cette nomination et décidé d'envoyer dans les Fourons un commissaire spécial chargé de remplir les fonctions de bourgmestre. Cette décision est désavouée par les partis francophones de la majorité. Ces derniers, ne voulant pas prendre la responsabilité d'une crise gouvernementale, ont toutefois décidé de voter la confiance jeudi, à condition que le gouvernement s'oppose à l'envoi d'un commissaire spécial dans les Fourons. Le ministre de l'intérieur, M. Joseph Michel (Parti social-chrétien francophone) paraissait résolu en fin de semaine à s'opposer à la décision du Parlement du Limbourg, ce qui renverrait la responsabilité d'une crise éventuelle dans le camp flamand.

AUTRICHE

Le chancelier Vranitzky reporte sa visite aux Etats-Unis

Au cours d'une interview à la télévision autrichienne diffusée vendredi 8 mai, le chancelier Franz Vranitzky a annoncé qu'il retardait de deux jours sa visite officielle à Washington (initialement prévue à partir du 17 mai) afin d'étudier les documents sur lesquels la justice américaine a fondé sa décision d'inscrire le président Kurt Waldheim sur la liste des personnes indésirables aux Etats-Unis. M. Vranitzky aura à ce sujet des entretiens avec MM. Mark Richard, sous-secrétaire américain à la justice et Neal Sher, chef de l'Office d'enquêtes spéciales, attendus en Autriche le 15 mai. — *(AFP)*.

CORRESPONDANCE

Le massacre des Arméniens en 1915

*A la suite de notre compte rendu de trois ouvrages sur le massacre des Arméniens en Anatolie en 1915, récemment publiés par les éditions Payot (*le Monde *daté 26-27 avril), M. Feyza Zehra Ayvaz, attaché de presse près l'ambassade de Turquie, contestant la thèse défendue par ces ouvrages selon laquelle il n'y a pas eu de* « conspiration arménienne » *contre l'Empire ottoman, nous écrit :*

Les sources françaises et surtout arméniennes sont là pour prouver le contraire. On peut citer, entre autres, le livre intitulé *la Guerre turque dans la guerre mondiale* du commandant de l'armée française Larcher, qui affirme, en effet, que la « *population arménienne de la zone d'opération faisait ouvertement cause commune avec les Russes* » et que « *le loyalisme des Arméniens mobilisés dans les troupes turques paraissait douteux* ».

M. Bogos Nubar, représentant des Arméniens en France, dans la lettre qu'il a adressée, le 30 novembre 1918, à M. Pichon, alors ministre français des affaires étrangères, confirme que pour sa part « *les Arméniens, dès le début de la guerre, ont été des belligérants* de facto ». Il parle de quarante mille volontaires, autrement dit des sujets arméniens ottomans qui ont franchi « *les lignes turques pour aller s'enrôler dans les bataillons arméniens organisés par les Russes* ».

YOUGOSLAVIE

Le journaliste dissident Dusan Bogavac a été interpellé

BELGRADE
de notre correspondant

Fondateur du Fonds de solidarité (destiné à aider matériellement et moralement les personnes ayant perdu leur emploi pour avoir commis un délit d'opinion), M. Dusan Bogavac, ancien rédacteur au journal *Komunist*, organe central du Parti communiste yougoslave, licencié pour « *déviationnisme idéologique* » *(le Monde* des 21 août 1986 et 14 février 1987) a été appréhendé le 7 mai à Pula, en République fédérée de Croatie. Selon ses amis belgradois, il se rendait à Labin, gisement houiller où, depuis un mois, les mineurs sont en grève, exigeant une augmentation de salaire et la révocation de la direction de la mine. M. Bogavac devait faire un reportage sur les événements de Labin — la grève la plus longue depuis la guerre — à la demande du journal slovène des jeunes de Maribor, *Katedra*.

Emmené dans les locaux des services de sécurité de Pula, il a été placé sous la garde des miliciens de 20 h 30 à minuit sans subir d'interrogatoire, puis a été conduit dans un hôtel à Rabac, à quelques kilomètres de Labin, avec interdiction de quitter les lieux. Vendredi 8 mai, il a été de nouveau conduit dans les locaux des services de sécurité et a subi cette fois un interrogatoire de six heures au cours duquel il a dû répondre à de nombreuses questions sur les objectifs du Fonds de solidarité, officiellement considéré comme le noyau d'un mouvement d'opposition, et a reçu le « *conseil* » de renoncer à son déplacement à Labin. On ignorait, samedi 9 mai, si M. Bogavac était toujours à son hôtel à Rabac.

PAUL YANKOVITCH.

IRLANDE DU NORD

Affrontements sanglants entre l'IRA et la police

(Suite de la première page.)

Il est peu fréquent que l'IRA tente une pareille attaque en force. Le plus souvent, quand ils agissent contre les installations du RUC, opérations qu'ils ont récemment multipliées, les hommes de l'IRA ont recours à des tirs de mortiers de fabrication artisanale déclenchés à distance. La riposte des policiers paraît avoir été particulièrement efficace, et c'est à se demander s'ils n'avaient pas été informés des intentions du commando. En tout cas, la présence d'un militaire parmi les blessés pourrait indiquer que la sécurité avait été nettement renforcée, ce qui serait l'une des premières conséquences des dispostions nouvelles annoncées le 6 mai par le gouvernement britannique.

A la Chambre des communes, M. Tom King, secrétaire d'Etat pour l'Irlande du Nord, a fait connaître les décisions prises pour essayer d'améliorer le déploiement des forces de l'ordre afin de répondre à l'offensive générale de l'IRA, qui s'est notamment et spectaculairement manifestée par l'attentat dans lequel a péri, il y a deux semaines, l'un des plus hauts magistrats de la province *(le Monde* du 28 avril).

M. King a précisé que les effectifs du RUC, qui sont en ce moment de quatre mille quatre cents policiers, seraient bientôt portés à près de cinq mille, et que ceux de l'Ulster Defence Regiment, unité de supplétifs locaux de l'armée, seraient également augmentés. Il a cependant démenti qu'il soit question, comme le réclament les députés unionistes, de faire venir en Irlande du Nord un autre contingent de l'armée britannique. Celle-ci dispose d'environ dix mille hommes dans la province, et sa mission, outre la surveillance de la région frontalière, est volontairement limitée à « l'appui » de la police.

M. King a rappelé que la recrudescence d'activité de l'IRA traduit un changement d'attitude, vraisemblablement dû aux déconvenues électorales du Sinn Fein, la branche politique du mouvement. Le Sinn Fein a subi une sévère défaite en février, lors des dernières élections générales en République d'Irlande, et à Belfast, le siège de député que son président, M. Gerry Adams, avait conquis en 1983 paraît maintenant menacé à l'approche des élections législatives qui vont avoir lieu au Royaume-Uni.

Pour la deuxième fois en vingt-quatre heures à Belfast, vendredi soir, la police a été harcelée dans le principal quartier catholique par des groupes de jeunes manifestants qui ont lancé des pierres et des cocktails Molotov, tandis que d'autres incendiaient une dizaine de véhicules. Une patrouille a même essuyé des coups de feu. Jeudi, un catholique avait été tué à son domicile par des inconnus. Les enquêteurs estiment qu'il pourrait s'agir d'un attentat « aveugle », commis par une organisation extrémiste protestante pour aggraver la tension entre les deux communautés.

FRANCIS CORNU.

● **TCHÉCOSLOVAQUIE : trois ministres remplacés.** — Trois ministres, MM. Milan Vondruska (éducation nationale), Karel Polak (bâtiment) et Frantisek Sramek, vice-président du gouvernement, ont été remplacés, le vendredi 8 mai, après avoir démissionné. Le présidium du Conseil national tchèque a nommé M. Rudolf Hegenbart, cinquante-deux ans, au poste de vice-président du gouvernement tchèque et de président de la Commission tchèque pour le développement et l'investissement scientifique et technique. M. Hegenbart, originaire de Prague, était depuis 1986 directeur adjoint du département économique du comité central du PCT. Le nouveau ministre de l'éducation nationale, M. Karel Julis, cinquante-six ans, était auparavant directeur de l'Institut pour la mécanique de l'Académie des sciences. M. Jaroslav Vavra, cinquante-deux ans, nommé ministre du bâtiment, originaire de Moravie du Sud, était vice-président de la commission du plan tchèque. — *(AFP.)*

URSS

Le général et les pacifistes végétariens

MOSCOU
de notre correspondant

Le général Volkogonov, sous-chef de la direction politique principale de l'armée rouge, n'aime pas beaucoup les pacifistes. La *Literatournaya Gazeta* (Gazette littéraire) a publié, mercredi 6 mai, son intervention devant un récent « plénum » de la direction de l'Union des écrivains.

Le général Volkogonov y tient des propos pleins de verdeur, rarement entendus dans la bouche d'un militaire de haut rang chargé, de surcroît, d'une tâche essentielle : veiller au bon niveau politique et idéologique des troupes.

« *En littérature*, a-t-il déclaré le 28 avril, *comme en politique, il importe de tenir compte du fait que le pacifisme et la lutte pour la paix ne sont pas du tout la même chose. Le pacifisme est un courant politique végétarien.* »

« *Dans un certain sens, évidemment, le pacifisme est notre allié, mais cela ne veut pas dire que le pacifisme soit la position des communistes.* » Le grand tort des pacifistes est évidemment, selon son expression, de « *mettre dans le même sac* » l'URSS et les autres puissances.

Bien sûr, laisse entendre le général, il y a quelques « *bons* » pacifistes... mais ils sont à l'Ouest. En RFA, par exemple, où ils proposent « *depuis vingt ans* » un « *désarmement nucléaire unilatéral* ». Mais, remarque le général Volkogonov, aussi caustique que sceptique, « *ils ne croient pas beaucoup eux-mêmes à leurs chances d'aboutir* ».

D'autre part, ce général politique reproche aux écrivains soviétiques de n'être pas très sérieux quand ils parlent de la guerre nucléaire uniquement en termes d'« *apocalypse* » : ils risquent de donner de mauvaises idées aux militaires chargés d'appuyer éventuellement sur le bouton.

Le général Volkogonov s'indigne du dialogue publié dans une revue non identifiée entre un écrivain et un commandant de sous-marin. Ce dernier aurait-il le courage de déclencher le tir et de détruire le reste de la planète s'il savait que son pays est déjà « *vitrifié* » par le premier coup porté par les Etats-Unis ? Le commandant hésite. L'écrivain répond non. Le général tempête.

Ce n'est pas ainsi qu'il faut présenter les choses, estime-t-il ; les écrivains doivent, avant tout, contribuer à accroître la « *vigilance* » de leurs concitoyens. Or il « *est obligé de dire avec un profond regret que les thèmes militaires et patriotiques sont, chez de nombreux écrivains, au second, voire au troisième plan* ».

L'époque nucléaire comporte évidemment des « *réalités terribles* » sur lesquelles « *nous ne pouvons fermer les yeux* ». Mais l'essentiel est de maintenir une « *barrière* » face à l'« *ennemi* ». Le snobisme de certains écrivains qui considèrent les thèmes militaires ou patriotiques comme de la « *littérature de second rang* » l'agace au plus haut point.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Politique

Réunis en comité directeur élargi

Les dirigeants socialistes mettent en chantier leur programme électoral

Le Parti socialiste a réuni, samedi 9 mai, à Paris, les membres de son comité directeur, ses députés, ses sénateurs et ses partenaires européens. A l'ordre du jour de cette rencontre : le bilan des cinq ans de gouvernement de la gauche pour préparer la rédaction du prochain programme électoral du parti que devra rédiger une commission d'une trentaine de membres désignés au terme de la réunion. La parole sera prioritairement donnée aux acteurs gouvernementaux et parlementaires de la législature rose. C'est ainsi que les débats ont commencé par l'intervention des deux anciens premiers ministres.

M. Pierre Mauroy commence par faire remarquer que *« l'essentiel des cent dix propositions »* de M. François Mitterrand *« a été mis en œuvre ».* Il ajoute : *« Sans avoir la prétention d'affirmer que tout ce qui a été accompli était parfait et que nous n'avons fait montre d'aucune insuffisance, commis aucune erreur (...), nous pouvons être fiers de notre bilan. »* Justifiant longuement la relance économique de 1981, il souligne que le plan de rigueur appliqué aujourd'hui par le gouvernement de M. Chirac *« n'est pas accepté car sa mise en œuvre est jugée à juste titre discriminatoire et injuste. Nous aurions subi un rejet plus vif encore si, avant d'adopter les mesures exigées par la situation économique, nous n'avions pas scellé, par des mesures sociales, le pacte de confiance qui nous liait aux milieux populaires »*, souligne M. Mauroy. L'ancien premier ministre ajoute toutefois, en insistant sur *« le maintien prioritaire des solidarités européennes » : « Il serait illusoire de prétendre demain nous donner des facilités que fort heureusement nous avions refusées dans la précédente législature. »*

Cette rigueur indispensable, M. Mauroy explique qu'elle ne doit pas être *« assimilée au renoncement au pouvoir, à notre action de réforme des structures sociales. Nous devons gérer et bien gérer (...). Nous avons pour vocation de faire évoluer les rapports sociaux. Nous avons pour mission de transformer lentement certes, démocratiquement évidemment, mais de transformer vraiment les structures de la société ».*

Des réformes, il y en a eu aussi de 1981 à 1986. *« Peut-être même en trop grand nombre »*, estime maintenant le maire de Lille car, dit-il, les socialistes ont *« sans doute présumé (...) de la capacité d'absorption des citoyens ».* Il ajoute que cela a ancré l'idée que *« la loi était la condition nécessaire et suffisante pour réaliser le changement »*, ce qui a entraîné *« une absence de mobilisation populaire ».*

Justifiant la priorité donnée à la décentralisation et aux nationalisations, M. Mauroy affirme que les conditions de privatisation actuelles sont de nature à démobiliser les cadres. Souhaitant que *« la bataille contre les dénationalisations soit menée plus étroitement »*, il constate que cela implique *« que nous soyons tous d'accord sur la nécessité d'un large secteur public ».*

Evoquant les débats de 1984 qui *« ont été au cœur des difficultés que nous avons connues avec les couches sociales les plus attachées à la gauche »*, il affirme que si le gonflement des prélèvements obligatoires *« ne peut être constant et incontrôlé », « l'exemple américain montre les limites d'une fiscalité abusivement freinée »* et que *« pour le mouvement continu et incontournable de modernisation du tissu industriel, nous gagnerions à nous inscrire davantage dans la durée ».*

A propos du chômage, le député du Nord déclare : *« Toute solution économiquement saine passe par un retour à une croissance plus soutenue, mais aussi par une nouvelle répartition de la charge de travail. »* Seulement, il constate que l'expérience montre que celle-ci ne peut se faire par des décisions législatives, mais par *« un dialogue constant et soutenu avec les centrales syndicales ».*

Enfin, à propos du présent immédiat, M. Mauroy demande d'être *« franc »* mais *« d'éviter la naïveté » : « Hier, lorsque nous gouvernions, la droite n'avait pas de mots assez durs pour nous taxer d'incompétence. Aujourd'hui, alors que nous sommes dans l'opposition, elle ne cesse de faire appel à nos compétences de gestion soudainement reconnues pour tenter de nous faire approuver des mesures, comme par exemple le relèvement des cotisations sociales. »*

M. Fabius : « Evitons un projet clés en main »

M. Laurent Fabius apporte lui aussi sa contribution à ce *« bilan pour le futur ».* Il affirme que *« l'opinion est moins sensible à une liste détaillée d'engagements qu'elle ignore ou qu'elle oublie souvent qu'à un ou deux éléments dominants ».* Constatant : *« Nous avons été jugés sur l'emploi »* et qu'il était difficile de faire mieux, il en déduit : *« Nous aurions pu, nous aurions dû, ne pas laisser croire que nous pouvions régler ce problème rapidement. Pas question pour le futur de nous résigner à la pente actuelle, mais nous devons souligner l'extrême difficulté de la tâche. »*

De même, le second des anciens premiers ministres socialistes souligne que *« la multiplicité des engagements pris a posé un sérieux problème »*, et ne pouvait exposer *« qu'à la déception ».* Il souhaite que les orientations pour l'avenir ne soient pas *« un projet exhaustif » ; quelques choix majeurs, oui ; certaines propositions précises ; l'affirmation de nos valeurs, mais évitons un projet clés en main ».* Et cela, bien qu'il affirme que *« toute élection étant un contrat, ceux qui prétendent demander des suffrages sur leur bonne mine sont des démagogues ».*

M. Fabius reconnaît aussi que les socialistes ont *« beaucoup de progrès à réaliser »* en matière de communication. Et il prévient : *« Les modifications éventuelles au paysage audiovisuel que nous voudrons apporter, nous devrons les apporter très rapidement. »* Puis il insiste sur la nécessité de *« l'approche européenne »* et sur la *« prise en compte du point de vue des minorités ». « Dans une société complexe comme la nôtre, il ne suffit pas de disposer d'une majorité au Parlement pour traduire certaines options dans les faits. »*

Le député de Seine-Maritime demande aussi que les principaux pouvoirs soient *« mieux équilibrés ».* Ainsi, il souhaite *« un mandat présidentiel ramené à cinq ans et renouvelable une fois, ce qui limiterait les risques de cohabitation ».* De même, il préconise un rééquilibrage entre le gouvernement et le Parlement *« au profit de ce dernier »* par *« la limitation de l'usage de l'article 49-3 de la Constitution, une pratique plus fréquente des questions d'actualité, une possibilité plus large de constituer des commissions d'enquête ».* De même, il regrette de n'avoir pas fait voter une loi sur le financement des partis politiques et suggère qu'une proposition dans ce sens soit *« présentée rapidement ».*

Soulignant la bonne qualité de la gestion socialiste et l'importance des réformes entreprises, M. Fabius explique : *« Si nous avons été battus, c'est qu'il y a eu aussi des zones d'ombre. (...) Nous avons en général mieux su agir sur le terrain de la raison que sur le quotidien ou l'imaginaire »*, d'autant que *« les avancées concernant le quotidien (...) ont été le plus souvent décidées au début de la législature, donc moins ressenties ensuite (...). Notre retour au pouvoir devra s'accompagner de quelques conséquences tangibles quotidiennes, pas forcément nombreuses, mais bien ordonnées dans le temps (...). S'il faut bien gérer, il ne suffit pas de bien gérer. La réalité doit avoir toute sa place. L'utopie mobilisatrice aussi toute la sienne. »*

M. Fabius expose enfin *« plusieurs grandes différences »* entre les échéances de 1981 et de 1988 : *« Il est acquis, au-delà même des rangs de la gauche, que nous avons vocation à gouverner. On ne peut évidemment plus prétendre que nous serons les otages des communistes. La perception et la pratique de la fonction présidentielle ont changé. Elle est moins gouvernementale et plus arbitrale. Nous devrons en tenir compte pour le futur. En 1981, notre programme présidentiel était aussi un programme de gouvernement. En 1988, il en sera autrement. »*

Après les deux anciens premiers ministres, ce sont les présidents des groupes parlementaires qui devaient intervenir.

Au terme de son congrès

Le Mouvement de la jeunesse communiste a renouvelé ses instances dirigeantes

Le congrès du Mouvement de la jeunesse communiste de France (MJCF) s'est achevé, le vendredi 8 mai à Ivry (Val-de-Marne), par l'élection des nouvelles instances dirigeantes de cette organisation. M. Jacques Perreux (trente-quatre ans), secrétaire général depuis le précédent congrès (1984) a été réélu. Trois des six autres membres du secrétariat national quittent la direction du MJCF. Il s'agit de Mlle Laurence Bernier, directrice du journal *Avant-Garde*, chargée de la propagande, Josiane Voyant, responsable du secteur international, membre du comité central du PCF comme M. Perreux, et M. Gilles Grosgeorges, chargé de l'organisation.

Ces trois « partants » sont remplacés par Mlles Ghislaine Abad (Bouches-du-Rhône), Elisabeth Vernay (Val-d'Oise) et M. Gilles Perre (Paris) qui rejoignent les trois « restants » du secrétariat : MM. Bernard Calabuig (Val-d'Oise), Robert Abad (Essonne) et Jean-Paul Cazeneuve (Rhône). Sept nouveaux membres entrent au bureau national du mouvement.

Ainsi qu'il était prévu (*le Monde* du 7 mai), M. Sabino Patruno (premier) secrétaire de l'Union des étudiants communistes (UEC) depuis 1985, a été remplacé, pour la première fois dans l'histoire de l'UEC, par une jeune femme : Mlle Sylvie Vassalo, vingt-quatre ans, étudiante en maîtrise d'économie à l'université de Nanterre. Les amis de M. Patruno ne considèrent pas ce remplacement comme un aveu d'échec. La direction du MJCF a néanmoins souligné, à la fin du congrès, que les étudiants communistes avaient atteint la moitié de leurs objectifs dans le placement du matériel de propagande consacré à la lutte contre l'apartheid.

L'apartheid et le désarmement

Ce thème de l'antiracisme, développé depuis plusieurs mois à travers l'exigence de la libération de Nelson Mandela, détenu depuis vingt-cinq ans en Afrique du Sud, et celle de Pierre-André Albertini, jeune coopérant français récemment condamné à quatre ans de prison au Ciskei — une manifestation en leur faveur devait être organisée ce samedi à Paris — a occupé une part importante du congrès.

Cependant, un autre thème, celui du désarmement, a largement pris le pas au fil de ces trois jours. M. Pierre Blotin, membre du bureau politique, qui s'est exprimé au nom du PCF, a mis l'accent sur les propositions soviétiques en la matière. Il a, en outre, lancé aux jeunes un appel à renforcer le parti : *« Sans un Parti communiste plus fort,* a-t-il dit, *il n'y a pas de perspectives. »* M. Perreux, pour sa part, a estimé que *« le renforcement du combat idéologique »*, autre axe de ce congrès, était une nécessité, notamment à l'Université.

Le congrès, auquel participait environ un millier de délégués (1 400 selon le MJCF), a adopté à l'unanimité le rapport politique de M. Perreux.

OLIVIER BIFFAUD.

La fin du goulag ?

« Qu'est-ce qui fait bouger les jeunes en URSS ? » Tel était le thème d'un débat organisé lors du congrès, le jeudi 7 mai au soir, en présence d'invités soviétiques, dont le groupe rock Autograph. La discussion était placée sous la présidence de M. Gérard Streiff, membre du comité central du PCF, rédacteur en chef adjoint de l'hebdomadaire *Révolution* et ancien correspondant de *l'Humanité* à Moscou.

L'animateur a longuement défini sa vision de la patrie du socialisme, et il a qualifié la politique de M. Gorbatchev, selon l'expression du numéro un soviétique, de *« révolution dans la révolution ».*

A une question d'un jeune communiste sur le pluralisme en URSS, M. Streiff a admis qu'*« il y a eu des problèmes de démocratie. Aujourd'hui, il est nécessaire de favoriser le pluralisme social ». « Ce renouveau démocratique,* a-t-il affirmé, *sera vraiment le point fort de l'URSS. »* Très intéressés et fort exigeants, les jeunes du mouvement communiste ont interrogé leurs interlocuteurs sur les goulags. M. Streiff a répondu : *« Il est vrai que l'URSS a connu la période du stalinisme, mais le goulag, c'est terminé depuis 1955 ». « Certes,* a-t-il concédé, *il y a une mécanique qui perdure, et cela se traduit par quelques prisonniers. »*

Il s'empresse d'ajouter : *« Vous voyez bien qu'on commence à les libérer. Et je prends le pari qu'il n'y aura plus aucun prisonnier d'ici à la fin de l'année 1987. »*

LIVRES POLITIQUES, par André Laurens

Libéralisme et individualisme

LE beau nom de libéralisme recouvre plusieurs sens, au risque d'engendrer une confusion accessoirement commode dans les conjonctures électorales, mais dont on peut avoir envie de sortir. Avec son *Histoire intellectuelle du libéralisme,* Pierre Manent nous propose, précisément, d'en sortir, par le haut et en dix leçons. Dix leçons, soulignons-le, d'une grande densité et propres à nous raccommoder avec la politique dans ce qu'elle a de plus noble, qui est de permettre aux hommes de vivre ensemble sans se renier comme individus.

De Machiavel à Tocqueville, en passant par Hobbes, Locke, Montesquieu, Rousseau, Constant et Guizot, Pierre Manent refait l'itinéraire au cours duquel se sont affirmées les valeurs libérales. Sous sa conduite, on voit comment les ambitions temporelles des cités et des empires se sont opposées au pouvoir théocratique de l'Eglise ; on découvre que l'absolutisme était une première application de la notion de représentation des gouvernés par leurs gouvernants ; on assiste, avec la montée en puissance de nouvelles valeurs, la propriété, l'égalité, à l'invention de l'individu *« qui est devenu la base d'une nouvelle souveraineté... supposée capable de protéger la propriété et la liberté sans despotisme ».*

L'expérience révolutionnaire française déçoit, de ce point de vue, et oblige à une nouvelle réflexion : le libéralisme accepte l'acquis de la Révolution mais point sa religion.

Cette création continue s'alimente de la contradiction sur laquelle elle bute régulièrement entre la nature et la loi, la société et l'Etat, et qui conduit, suivant les termes que l'on privilégie, à l'*« illusion libérale »* ou à l'*« illusion étatique ».*

Comment surmonter cette difficulté ? On a cru trouver une solution au niveau des grandes nations européennes dans les promesses de dépassement qu'étaient censées contenir l'histoire ou la Révolution. Mais, dit Pierre Manent, elles ont été ruinées par le national-socialisme d'une part, le communisme d'autre part. Et voilà pourquoi il faut, avec lui, en revenir aux penseurs des dix-septième et dix-huitième siècles : l'ancienne réflexion sur le libéralisme reste d'actualité parce qu'elle n'est pas achevée.

UN autre concept, lourd de plusieurs sens, connaît un regain de faveur et mérite d'être réexaminé avec le souci de lever une certaine confusion, mais sans craindre d'en révéler la complexité à ceux qui le manient inconsidérément. C'est celui de l'individualisme.

Un ouvrage collectif, présenté par Pierre Birnbaum et Jean Leca, tente d'en cerner les contours, les promesses et les limites à travers une série d'études savantes, parfois difficiles. Au moins le défaut auquel s'expose généralement ce genre d'ouvrage a-t-il été évité : il ne s'agit donc pas d'une suite de contributions s'ignorant les unes les autres mais d'un ensemble organisé de réflexions qui se complètent, se répondent ou s'affrontent.

Le débat principal porte, ici, sur l'individualisme méthodologique comme moyen d'étude des phénomènes sociaux, concurremment aux autres systèmes d'explication qui ont dominé les sciences sociales. Il n'est pas, il s'en faut, épuisé, s'il doit l'être jamais. Les sociétés démocratiques des régimes capitalistes faisant plus de place que les autres à l'individualisme, il était naturel d'étudier celui-ci dans cet environnement propice pour observer son rôle dans l'action collective et la démocratie.

Sous ce dernier point de vue, Georges Lavau examine, par exemple, le comportement de l'électeur, réputé moins fidèle à son groupe d'origine et à ses valeurs traditionnelles de référence, plus changeant qu'autrefois. S'il perçoit une phase individualiste, résultant de déceptions, de rejets, de repli sur l'investissement personnel et privé, notre sociologue ne croit pas à la disparition de la conscience du bien public. Encore faut-il la motiver.

Quant à Alexandre Pizzorno, il voit la rationalité des choix démocratiques dans la reconnaissance de nouvelles identités (ethniques, religieuses, sexuelles, culturelles, etc.) et dans le droit de refuser celles qui seraient imposées. Comme le disent plaisamment Pierre Birnbaum et Jean Leca : l'individu n'agit pas directement sur les résultats du jeu, mais il participe à la formation des équipes.

★ *Histoire intellectuelle du libéralisme,* de Pierre Manent. Calmann-Lévy, 250 p., 98 F.

★ *Sur l'individualisme,* sous la direction de Pierre Birnbaum et Jean Leca. Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 379 p., 198 F.

Selon un sondage de BVA

58 % des Français se félicitent de la victoire de M. Mitterrand il y a six ans

Un sondage de l'institut BVA pour *Paris-Match*, qui doit en publier les résultats dans son numéro à paraître le 13 mai, indique que 58 % des Français considèrent l'élection de M. François Mitterrand à la présidence de la République, il y a six ans, comme *« une bonne chose pour la France »*, tandis que 26 % d'entre eux sont d'un avis contraire. En février 1986, la première opinion était partagée par 44 % des Français ; la seconde par 40 % d'entre eux.

L'enquête BVA, faite du 13 au 17 avril dernier auprès de neuf cent trente-deux personnes, montre, en outre, que 47 % d'entre elles (contre 35 % en février 1986) voient dans l'élection du 10 mai 1981 *« une bonne chose »* pour elles, 37 % (contre 45 % en février 1986) estimant le contraire. A la question : *« Quel est, selon vous, le meilleur président de la cinquième République ? »*, 49 % des personnes interrogées (contre 54 % en juin 1986) répondent en citant le général de Gaulle ; 20 % (contre 18 %), M. Mitterrand ; 13 %, Georges Pompidou, et 6 %, M. Giscard d'Estaing (sans changement).

M. Mitterrand est considéré comme ayant du jugement (70 %), représentant bien la France (59 %), proche des Français (58 %), doué d'autorité (51 %), un grand homme d'Etat (48 %), sincère (44 %). Les Français, toutefois, sont un peu moins nombreux qu'il y a quelques mois à juger qu'il se conduit comme le président de tous les Français (54 %, au lieu de 55 % en janvier dernier), un peu plus nombreux à estimer qu'il agit en chef de l'opposition (34 %, au lieu de 30 % en janvier). De même, on lui reproche davantage de gêner l'action du gouvernement (39 %, au lieu de 35 % en janvier), plutôt que de laisser celui-ci agir (42 %, au lieu de 46 % en janvier).

Au total, 43 % des Français, selon ce sondage, souhaitent que M. Mitterrand soit candidat à la prochaine élection présidentielle (au lieu de 47 % en novembre dernier) ; 42 % d'entre eux (38 % en novembre) ne le souhaitent pas, cette position étant de plus en plus affirmée chez les électeurs de droite. 55 % des Français jugent qu'il a raison de ne pas faire connaître sa décision à ce sujet (21 % pensent le contraire). 44 % d'entre eux (contre 34 %) lui prêtent l'intention d'être candidat, mais 44 % aussi estiment que, s'il l'est, il ne sera pas réélu, 33 % d'entre eux prévoyant, au contraire, qu'il l'emportera sur ses concurrents.

Un nouveau contentieux outre-mer

Guerre royale à Futuna

NOUMÉA
de notre correspondant

Les autorités administratives de l'archipel de Wallis-et-Futuna, territoire d'outre-mer situé à 2 000 kilomètres de la Nouvelle-Calédonie, se trouvent confrontées depuis un mois à un imbroglio coutumier particulièrement embarrassant : une crise royale sur l'île de Futuna — pas moins ! — qui pourrait avoir de sérieuses retombées ces prochaines semaines.

Le contentieux met aux prises deux familles qui se disputent le trône de Sigavé (un des deux royaumes de Futuna). Tout a commencé le 31 mars dernier avec l'intronisation d'un nouveau roi, Sosepho Vanaï, qui succède à Sagato Keletaona, destitué quelques jours plus tôt.

L'événement est plutôt banal à Futuna, où l'on remercie assez fréquemment les hiérarques coutumiers : en moyenne, tous les trois ans. Mais, cette fois, la procédure de destitution est vivement contestée par la famille du roi déchu, les Keletaona, qui estiment que *« les règles coutumières ont été violées »* et crient au *« coup d'Etat ».* La famille du nouveau monarque, Sosepho Vanaï, soutient évidemment le contraire : *« La coutume,* selon elle, *a été rigoureusement observée. »*

De tels blocages ne sont pas non plus rares dans l'histoire locale : il est alors de tradition, dans de telles circonstances, de laisser mûrir l'abcès jusqu'à ce que les protagonistes décident de le vider, en général en en venant aux mains. Le vainqueur monte alors sur le trône et le consensus renaît au sein de la population.

Or, dans ce conflit Keletaona-Vanaï, l'administration est intervenue — avec quelque empressement semble-t-il — pour entériner l'intronisation du nouveau roi. Résultat : la colère de la famille Keletaona, qui dénonce *« l'ingérence des fonctionnaires dans le fonctionnement normal de la coutume ».*

Sosepho Keletaona, le neveu du monarque destitué, vient de passer une semaine en Nouvelle-Calédonie afin de tirer la sonnette d'alarme. Il s'est notamment entretenu avec des responsables du haut-commissariat, du RPCR et du FLNKS des *« risques de violences »* créés par la crise du royaume de Sigavé. Plus grave : Sosepho Keletaona laisse entendre que si sa famille n'obtient pas gain de cause il n'hésitera pas à *« créer un nouveau parti »* à Futuna. Il se prévaut déjà de soutiens politiques dans l'île de Wallis, en particulier dans les milieux de l'opposition au député RPR, M. Benjamin Brial...

FRÉDÉRIC BOBIN.

Le procès de Klaus Barbie

Deux avocats face à face

Mᵉ Jacques Vergès défendra seul Klaus Barbie, dont le procès commence le 11 mai, et cette solitude le comble. A soixante et un ans, il constate sans déplaisir : *« Plus l'infraction est grave, plus le rôle de l'avocat est important et s'impose. »* Durant près de deux mois — le procès devrait s'achever aux alentours du 4 juillet, — Mᵉ Vergès s'imposera donc, intimement persuadé de défendre tout à la fois *« la démocratie »*, sa *« vision du monde »* et une *« esthétique »* très personnelle, puisqu'il prétend que le métier d'avocat est *« un métier d'art »*.

Face à lui et à son client, une bonne trentaine d'avocats représenteront les parties civiles, c'est-à-dire les victimes ou fils et filles de victimes de Klaus Barbie, qui fut l'un des chefs de la Gestapo à Lyon de 1942 à 1944. Est-ce trop ? La question a été posée. Mᵉ Serge Klarsfeld l'a repoussée : *« C'est le dernier procès d'un criminel de guerre nazi en France. Il est bon qu'il y ait beaucoup de voix qui s'élèvent. »*

Dans le prétoire de la cour d'assises de Lyon, on entendra notamment sa voix et celles du bâtonnier Bernard du Granrut, de Mᵉˢ Charles Libmann, Roland Dumas, Joé Nordmann, Roland Rappoport et Iannucci. Avant d'aligner leurs robes noires face à Klaus Barbie, ces avocats se seront recueillis, dimanche, devant la prison Montluc, où furent détenus et torturés nombre de résistants, à Izieu, où quarante-quatre enfants juifs furent arrêtés, déportés et tués en avril 1944, et devant le monument de la Résistance du Cerdon.

Laurent Greilsamer présente ci-dessous deux des avocats qui domineront le procès : Jacques Vergès, défenseur de Klaus Barbie, un maître iconoclaste, et Serge Klarsfeld, partie civile, militant de la mémoire.

Sur l'ensemble du dossier, *le Monde* a publié une série d'articles dans ses numéros datés 3-4, 5, 6, 7, 8 et 9 mai.

(Lire, d'autre part, page 8, l'article de notre correspondant régional Claude Régent sur la mobilisation policière et médiatique à Lyon.)

SERGE KLARSFELD

Un militant de la mémoire

Il avait trente ans. Ce n'était pas un militant. Il était juif mais en voie d'assimilation. Au creux des années 60, Serge Klarsfeld n'était pas encore avocat. Il assumait sereinement les fonctions d'administrateur à l'ORTF, relisait toujours avec la même passion Balzac et Stendhal. Il était — il reste — imbattable sur le cinéma américain. Il avait trente ans et se promettait bien de vivre à fond la vie bourgeoise d'un jeune Français qui n'a pas démérité, diplôme de Sciences-Po dans la poche.

Serge Klarsfeld avait-il oublié qu'il fut, durant l'occupation allemande, un enfant traqué ? Non. Mais il n'imaginait pas plus qu'il déclarerait, un jour, à la barre d'un tribunal allemand : *« Je représente les enfants juifs qui n'ont pas pu venir, car ils ont été arrêtés et tués par Lischka. J'agis par esprit de justice et non de vengeance. »* Serge Klarsfeld, tout simplement, ne revenait pas sur son passé. La douleur et la pudeur l'éloignaient de ces années de nuit et de brouillard.

Il avait quatre ans en 1939, quand son père, Arno Klarsfeld, juif roumain, prit la décision de s'engager dans le 22ᵉ régiment de marche des volontaires étrangers, participa à la bataille de la Somme et fut fait prisonnier. Son errance commençait : après Paris, qu'il fuit avec sa mère et sa sœur, ce furent les Landes, puis la Creuse. Deux ans passent.

C'est alors qu'Arno Klarsfeld, évadé, rejoint sa famille, l'entraîne dans les Alpes, au château de Montmaur — où, avec ses proches, il sert de couverture, durant deux mois, au réseau résistant de « la Chaîne » que dirige Antoine Mauduit secondé par François Mitterrand — puis à Nice. Les Klarsfeld prennent bien soin de ne pas déclarer qu'ils sont juifs. Arno Klarsfeld a eu la prudence d'aménager, dans le petit appartement du 15, de la rue d'Italie, un double fond dans la penderie de sa chambre.

Les Italiens régnaient : les Klarsfeld connurent quelques mois de paix. Les Allemands arrivèrent : ce furent les rafles. Le 30 septembre 1943, vers minuit, la Gestapo braque ses projecteurs sur leur immeuble et les SS perquisitionnent méticuleusement tous les appartements. Arno Klarsfeld pousse immédiatement sa famille dans la cachette aménagée dans la penderie, ouvre aux gestapistes pour se livrer avant qu'ils ne se mettent à fouiller les pièces et à sonder les murs...

Serge Klarsfeld, huit ans, plonge alors avec sa mère et sa sœur dans une clandestinité tâtonnante.

Leur fuite les conduit au Puy-en-Velay, puis à Saint-Julien-Chapteuil, dans la Haute-Loire. Serge Klarsfeld est alors caché dans une école catholique, où il reçoit une formation religieuse. L'enfant juif devient enfant de chœur. *« Je comprends l'itinéraire d'un Lustiger*, dit-il. *Mais j'ai perdu la foi... Peut-être parce que mon père n'est pas rentré. »* A l'heure de la capitulation allemande, sa famille apprend, en effet, qu'Arno Klarsfeld ne reviendra pas des camps de la mort. Des déportés racontent qu'à son arrivée à Auschwitz il a assommé un kapo qui l'avait frappé. En représailles, Arno Klarsfeld fut envoyé dans une mine de charbon, un bagne qui détruit un homme en quelques semaines, au « mieux » en quelques mois.

« En dehors du temps »

Désemparés, les Klarsfeld partent pour la Roumanie, fin 1946, pour repartir par le premier train, début 1947, à l'arrivée des communistes au pouvoir. Ce sera donc Paris. L'installation et presque l'assimilation. Les Klarsfeld vivent repliés sur eux, isolés, pauvres. Mais Serge fait ses études au lycée Claude-Bernard, se passionne pour Athènes, Sparte, Rome, César et Cicéron. Il vit alors *« en dehors du temps »*. Il confie : *« Mes héros préférés évoluaient à Athènes et à Rome, pas à Jérusalem. Mes liens avec les juifs et le peuple juif étaient à peu près nuls ou très fortement distendus. »*

A dix-sept ans, il se souvient cependant avoir claqué la porte de sa classe quand un professeur, ancien ministre de la jeunesse sous Vichy, prétend que les récits que l'on entend à propos des camps de concentration sont *« des histoires »*. L'année suivante, il lit *la Rose blanche*, d'Inge Scholl. Ce livre raconte la résistance de catholiques allemands, distribuant des tracts dénonçant Hitler et le national-socialisme, arrêtés en 1943 et décapités. Serge Klarsfeld est bouleversé par cette *« résistance morale »*. Ce récit lui interdit de généraliser. *« Ces gens-là ont donné leur vie pour que des gens comme moi ne puissent pas faire l'amalgame, affirmer : tous les Allemands étaient nazis. »*

« J'ai survécu par miracle »

Quelques années plus tard, en 1960, Serge Klarsfeld rencontrera Beate Künzel, jeune Berlinoise protestante. Mais, avant, il étudie l'histoire à la Sorbonne, potasse à Sciences-Po, flâne dans Paris et passe sous les drapeaux. Serge Klarsfeld vit dans le présent.

Dégagé des obligations militaires, il commence à travailler, entre à l'ORTF, se marie avec Beate sans problème. *« Parce que ma mère et ma sœur ont toujours jugé les gens sur leur personnalité et non sur leur origine : parce que, de mon côté, j'avais déjà surmonté mes préjugés à l'égard de la prétendue culpabilité collective du peuple allemand. »*

Le couple vivra sa vie jusqu'au jour où le militantisme va le saisir pour ne plus le lâcher. Encore ne faut-il rien exagérer. Les choses iront à leur rythme. En 1965, la naissance de son fils, qu'il prénomme Arno, marque une étape décisive : *« J'ai peut-être compris alors ce que j'ai perdu »*, avance prudemment Serge Klarsfeld, qui dit aussi : *« J'ai le sentiment que j'ai survécu par miracle et que je dois faire... »* (il ne finit pas sa phrase).

En 1966, il se rend en pèlerinage à Auschwitz, retrouve la fiche et le matricule de son père. Il se découvre irrémédiablement juif sur la rampe de Birkenau : *« Il me semblait que j'entendais le cri de mon peuple, un cri à la mesure du crime, un cri impossible à interrompre, se prolongeant à l'infini. »* Un an plus tard, lorsque éclate la guerre de six jours, il ne fait pas la queue devant l'ambassade d'Israël à Paris, mais fonce prendre le premier avion pour Tel-Aviv et se porter volontaire. *« J'ai débarqué le deuxième jour. Ils n'avaient déjà plus besoin de moi. »*

Parallèlement, Beate Klarsfeld, secrétaire bilingue de l'Office franco-allemand pour la jeunesse, commence, en 1966, à protester contre la candidature au poste de chancelier en RFA de Kurt-George Kiesinger, qui fut l'un des responsables de la propagande radiophonique nazie. En 1968, alors qu'il est élu, elle l'interrompt au Bundestag en criant : *« Kiesinger, nazi ! Kiesinger, nazi ! »* En 1968 toujours, elle déjoue les services de sécurité et gifle publiquement le chancelier.

Violence symbolique

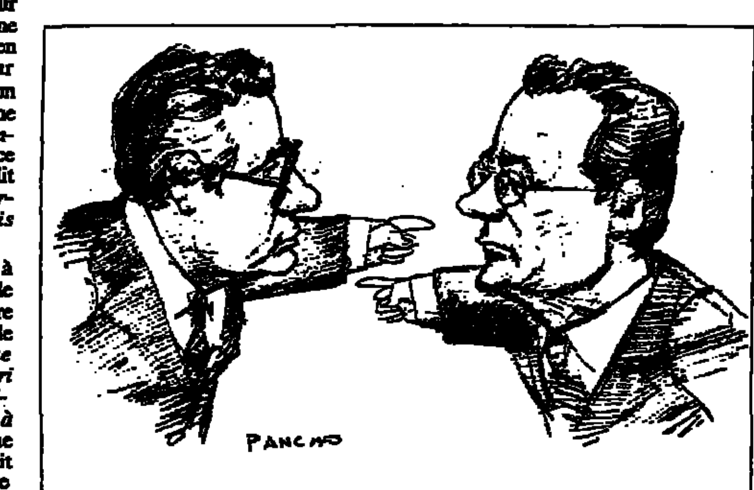
Un militantisme de la mémoire est né dont la vocation n'est pas de *« poursuivre indéfiniment le crime nazi, mais d'empêcher qu'il ne soit indéfiniment protégé »*. Jusqu'en 1970, Serge Klarsfeld n'en continue pas moins de travailler. Il est assistant de direction à la Continental Grains et voyage fréquemment dans les pays de l'Est, où, à l'occasion, il croise Jean-Baptiste Doumeng. Tout de même, au début des années 70, il rénonce à son activité professionnelle pour se consacrer à plein temps à sa cause.

Le voilà archiviste, historien, chercheur déterminé à faire sortir au grand jour des documents trop longtemps enfouis ou négligés avant lui. Le voilà encore homme d'action. En 1970, avec des amis de sa femme, il repère en Allemagne, à Cologne, Kurt Lischka, ancien chef de la Gestapo à Paris. Ils le suivent, le filment, lui demandent de se constituer prisonnier. Lischka refuse.

Quelques mois plus tard, en mars 1971, Serge Klarsfeld improvise une tentative d'enlèvement du même Lischka. Sur le plan opérationnel, c'est un fiasco. Politiquement, le succès est complet. Il s'agissait d'attirer *« l'attention de l'opinion publique »* pour contraindre le Parlement allemand à ratifier la convention franco-allemande du 2 février 1971, qui permettrait à la RFA de poursuivre les criminels de guerre nazis déjà condamnés par contumace en France.

D'autres manifestations suivront, plus ou moins spectaculaires. En 1973, Serge Klarsfeld surgit dans la rue devant Lischka, toujours à Cologne, un revolver non armé à la main. Il répète son discours : *« Nous pouvons tuer les criminels nazis si nous le désirons. Nous ne le ferons pas. Mais jugez-les ! »*

En 1972, Serge et Beate Klarsfeld démasquent, sous l'identité d'un certain senior Altmann Hansen, Klaus Barbie réfugié à Lima, au Pérou, pui à La Paz, en Bolivie. Ils décident, après que la Bolivie a refusé une demande d'extradition française, de l'enlever avec l'aide de Régis Debray et d'opposants boliviens. Serge Klarsfeld réunit les fonds nécessaires — 5 000 dollars — et se rend dans un avion de location, avec Régis Debray, sur la frontière entre le Pérou et la Bolivie pour rencontrer le chef opérationnel du projet d'enlèvement. Mais la chute de Salvador Allende, au Chili, le 11 septembre 1973, les prive de bases arrière et fait capoter leur plan. Il leur faudra encore dix ans d'entêtement pour parvenir à l'expulsion du « boucher de Lyon ».



En tout cas, c'est au Chili que le barreau lui ouvre les bras... Alors qu'il s'ennuie « farouchement » en attendant un hypothétique rendez-vous, il parcourt *le Monde* et tombe sur un entrefilet indiquant que les diplômés de Sciences-Po ont la possibilité d'entrer directement en troisième année de droit. C'est dit. Serge Klarsfeld sera avocat non par vocation, mais parce que le titre et la fonction peuvent être utiles à sa cause et confèrent une étiquette sociale parfois indispensable pour entrer en contact avec les pouvoirs.

Serge et Beate Klarsfeld ont compris, dès l'affaire Kiesinger, que *« les médias ne s'intéressent pas aux dossiers qu'on leur remet »*. D'où leur conviction : *« Il faut agir avec une violence symbolique qui entame la conscience publique. Quand on est faible, il faut agir avec force, violer la légalité avec tact. »* Beate Klarsfeld sera le porte-parole de ce couple déterminé, le commis-voyageur inlassable rappelant l'horreur passée de l'Holocauste et dénonçant l'antisémitisme d'aujourd'hui. Son militantisme la conduit à Prague, à Varsovie, à La Paz, à Damas, à Beyrouth-Ouest et en RFA, où les autorités judiciaires la retiendront quelques semaines en prison, en 1971. Serge Klarsfeld, lui, optera progressivement et de manière complémentaire pour le combat juridique.

A partir de 1974, c'est en robe noire qu'il pourchasse un certain nombre de criminels nazis, très peu à la vérité. *« Nous avons tenu à faire juger en RFA les responsables de l'appareil policier en France : Kurt Lischka, Herbert Martin Hagen et Ernst Heinrichsohn. Nous avons ensuite décidé de retrouver et de faire juger deux des nazis coupables d'avoir envoyé à la mort des enfants : Klaus Barbie et Aloïs Brunner »*, résume-t-il. Il reste Aloïs Brunner. Mais, aujourd'hui plus qu'hier, le travail de Serge Klarsfeld est celui d'un historien du peuple juif. Et plus particulièrement de cette période de tourmente et de tourments que furent les années 1940-1945 en France.

LAURENT GREILSAMER.

JACQUES VERGÈS

Un maître iconoclaste

La subversion est-elle l'euphorie suprême ? Mᵉ Jacques Vergès, révolutionnaire et esthète drapé dans la robe noire de l'avocat, ne saurait répondre négativement. Juriste ennemi des lois, homme d'ordre épris de tous les désordres, iconoclaste, il confie avec jubilation : *« J'aime la subversion, j'aime la soie, je déteste la vulgarité. »*

Mais, au-delà de la boutade, Mᵉ Vergès fut et reste d'abord un militant. Le 28 novembre 1942, lorsque le contre-torpilleur *Léopard*, qui a rejoint la France libre, pointe ses canons sur l'île de la Réunion où il vit, le voilà déjà sur le toit du lycée Leconte-de-Lisle, occupé avec quelques camarades à décrocher le drapeau français frappé de la francisque. Il a dix-sept ans, l'aventure l'appelle, il saute avec son frère jumeau, Paul, sur un remorqueur en partance pour Madagascar et gagne Londres.

De l'Europe déchirée et asservie, de cette période sombre, il conserve un souvenir *« merveilleux »* tant son besoin d'action y trouve son compte. Il court littéralement, avec l'histoire, de la Grande-Bretagne à l'Algérie, du Maroc à l'Italie, de la France libérée à l'Allemagne occupée. Ce jeune homme qui essuie la mitraille est, déjà, un communiste convaincu. Il est venu saluer le courage d'un de Gaulle, bouter hors de France le nazisme et coordonner, dans la mesure du possible, ses camarades réunionnais.

Il rêve de rébellions, de révoltes et — pourquoi pas — de révolutions. En 1945, il adhère au Parti communiste français et sera durant cinq ans, selon sa formule, *« un petit agitateur anti colonialiste au quartier Latin »*. A la tête de l'Association des étudiants réunionnais, il se lie avec Mohamed Masmoudi, futur ministre de Bourguiba, Pol Pot, futur bourreau du peuple cambodgien, et bien d'autres. Les communistes ont beau le considérer comme un aventurier, le PC l'enverra se former à « l'Ecole centrale coloniale » et recevoir les rudiments — et un peu plus — du marxisme.

Le *« petit agitateur »* devient un « cadre » du mouvement communiste international. De 1951 à 1954, il sera successivement membre du comité exécutif et secrétaire de l'Union internationale communiste des étudiants. Il réside à Prague et voyage beaucoup — en Europe, mais aussi en Chine et en Inde. Ses compagnons s'appellent alors Erich Honecker, aujourd'hui chef de l'Etat est-allemand, Alexandre Chelepine, qui fut patron du KGB.

Jacques Vergès pourrait devenir un parfait fonctionnaire du mouvement communiste, à cette nuance près qu'il n'a pas su ni voulu se retrouver dans les petits papiers du PCF et que les étudiants réunionnais constituent une base d'appui trop faible. C'est ainsi que ce militant avéré démissionne. Il a vingt-neuf ans. Il veut revenir à la Réunion et trouver une profession libérale pour être à l'abri des mutations qui peuvent frapper les fonctionnaires. Comme il a glané par-ci par-là, depuis quelques années, des diplômes en droit, il choisit le barreau.

Mais alors qu'il se prépare à connaître les maigres délices du droit du fermage et du métayage dans son île, le destin lui réserve un autre sort. Le barreau, pour lequel il n'a pas de réelle vocation, devient une passion et le renvoie furieusement à la politique. En avril 1957, il s'envole pour l'Algérie afin d'assister Djamila Bouhired, membre du FLN, accusée d'attentats par explosifs.

Mᵉ Vergès n'a que dix-huit mois de barreau, mais une solide formation politique. C'est le tournant. *« Une personne est venue à moi :* « Les frères de la zone veulent vous voir. » *A la troisième entrevue, on m'a dit :* « Les frères demandent ton avis. » *Entre les Algériens et moi, ce fut le coup de foudre. »* Un responsable du FLN l'adoube : *« Désormais, tu es Mansour* [le victorieux]. *»*

Avocat et militant du FLN, Jacques Vergès rompt courtoisement avec le Parti communiste. La légende veut qu'une mitraillette soit en permanence rangée dans le tiroir de son bureau. Il peut lui *« arriver des bricoles »*. Il instaure une *« défense de rupture »* dans les prétoires qui le conduit à narguer les juges, à cracher son mépris pour une justice qu'il récuse et, finalement, à accuser les accusateurs. Son courage et son insolence, sa violence et ses menaces entraîneront sa suspension du barreau pour un an, en 1961.

Le FLN l'envoie alors au Maroc, où il devient conseiller du ministre chargé des affaires africaines. Quand l'Algérie accède à l'indépendance, le voilà citoyen d'honneur de la jeune République, admis et respecté dans les cercles dirigeants, responsable du journal *Révolution africaine*. Mais Jacques Vergès, qui s'est converti à l'islam et a épousé Djamila Bouhired, doit rapidement fuir Alger, car ses pensées n'honorent plus Moscou mais Pékin.

On le verra donc dans la capitale chinoise, reçu aimablement par Mao Zedong. On le reverra à Alger, lorsque Boumedienne aura déposé Ben Bella. On le reverra encore à Beyrouth, aux côtés de l'OLP, bien déterminé à défendre *« les premiers fedayins arrêtés en Israël »*. Et pfuitt... on ne le revoit plus.

Le mystère Vergès, puisqu'il en faut un, commence. L'organisateur méticuleux de sa propre « légende » apparaît. *Le Monde* du 26 mai 1970 publie alors une brève : *« Mᵉ Vergès, dont la famille était sans nouvelles depuis le 12 mars, a fait savoir à son éditeur, M. Jérôme Lindon, qu'il était en bonne santé à l'étranger. »* Certains pensent néanmoins que l'avocat a été coulé dans une dalle de béton, du côté d'Alicante...

Huit ans d'absence

L'absence durera huit ans. Et il en surgit, soudain, inchangé, ou tout comme. Ses proches le retrouvent avec le même sourire ironique aux lèvres, le costume et la cravate toujours sagement portés. Il tient sous le bras le manuscrit d'un roman, *l'Agenda*, qu'il fera éditer. A ceux qui l'interrogent sur sa longue éclipse, il se fait un plaisir de répondre : *« Je suis passé de l'autre côté du miroir. C'est ma part d'ombre. »* Et de glisser cette fausse confidence en forme de rébus : *« Je suis revenu aguerri — notez le terme, il est juste — et optimiste. »*

Mais qui sert-il, désormais, lui qui a toujours servi une cause ? Ses liens avec le PCF sont plus que distendus depuis 1957 ; le FLN, parti unique au pouvoir en Algérie, n'a plus besoin de combattants ; Mao repose, embaumé, dans un mausolée sur la place Tienanm.

Mᵉ Vergès serait-il un révolutionnaire orphelin ? C'est mal le connaître. Il insiste : *« Je reste cohérent. »* Il évoque la *« cause arabe »* et *« ses amis »*, sans autrement préciser. Ou plutôt si, car il parle avec une sorte de tendresse de certains de ses clients : Bruno Bréguet et Magdalena Kopp, compagnons du terroriste « Carlos », qui furent arrêtés à Paris et convaincus de transport d'explosifs ; Georges Ibrahim Abdallah, condamné il y a peu à la réclusion criminelle à perpétuité. Le voilà antisioniste glacé, défendant parfois d'authentiques antisémites.

Ses *« amis »* — est-ce une surprise ? — ne lui ont nullement retiré leur confiance quand il accepta de prendre la défense de Klaus Barbie. *« Vous voyez ! »*, semble dire Jacques Vergès. Jean Genet lui adressa même ce court message : *« J'apprends que vous défendez Barbie. Plus que jamais, vous êtes mon ami. »* C'est que, pour l'avocat et ses camarades, la défense du chef de la Gestapo à Lyon offre une *« tribune »* exceptionnelle *« pour dénoncer le colonialisme »*.

Curieux court-circuit intellectuel. Mᵉ Vergès n'en démord pas : Klaus Barbie ne renvoie pas au nazisme, mais aux tortures commises par l'armée française... Quand nous lui demandons : *« Pourquoi défendez-vous le tortionnaire de Jean Moulin ? »*, il répond : *« La raison personnelle est évidente : c'est l'Algérie. »*

Paradoxe et provocation, l'avocat se fait un devoir d'assurer : *« Il aurait été au bout de mon fusil durant la guerre, je l'aurais tué. »* Il laisse clairement entendre que Klaus Barbie en tant que Klaus Barbie ne l'intéresse pas. Parlez-lui de la rafle des enfants juifs de la colonie d'Izieu, il vous somme de dénoncer les tortures infligées aux militants du FLN, les massacres de Sabra et de Chatila.

« Un métier d'art »

Mᵉ Vergès, qui croit déceler dans son métier d'avocat la grandeur de la création, laisse courir son imagination. *« En lisant un dossier, je me trouve dans la position d'un monteur de cinéma devant ses rushes... C'est un métier d'art. Le procureur est dans la même situation mais, lui, fera de la littérature de gare, à partir des lieux communs de la société, en respectant l'ordre chronologique. Moi, je suis contraint de faire un nouveau roman, d'affirmer une originalité. »*

Là se nourrit la passion de Mᵉ Vergès. C'est en elle qu'il puise pour transformer le prétoire en scène de guignol si la moindre brèche s'offre à lui. Gare alors à ses répliques cinglantes, à son timbre froid, à ses brusques sautes de débit qui ravissent ses fidèles et laissent bien souvent cois les magistrats !

Mais, plus profondément, c'est en lui qu'il trouve la violence de son ton. Alors qu'il peut plaider le plus classiquement du monde dans une affaire commerciale (voire très habilement négocier, comme ce fut le cas récemment avec le président Houphouët-Boigny, pour le compte de l'ancien député et maire d'Abidjan), une affaire politique lui fera immanquablement remonter à la bouche le goût amer de l'injustice. N'est-il pas le fils de Raymond Vergès, qui fut tour à tour ingénieur, médecin, consul de France à Oubone (Thaïlande), écrivain, défenseur des pauvres, directeur du service de la santé à la Réunion, maire de Saint-Denis et fondateur du Parti communiste réunionnais ? A dix-douze ans, n'a-t-il pas été horrifié de voir les Blancs faire suer sang et eau aux tireurs de pousse-pousse à Madagascar ?

Né de l'union d'un père d'origine française et d'une mère vietnamienne, sans doute n'a-t-il pas oublié qu'au lycée, au cours des traditionnelles remises de prix, il était *« Jacques Vergès, du Siam »*, tandis que ses camarades étaient *« de Saint-Denis »*. La preuve en est que, lors de son procès, en 1961, pour atteinte à la sûreté de l'Etat, il déclara hautement au président qui lui faisait remarquer qu'il est titulaire de la médaille des Forces françaises libres : *« Oui, et je ne la porte pas. Né au Siam, d'une mère jaune et d'un père réunionnais, citoyen d'une colonie française qui cessera bientôt de l'être, je m'étais engagé. J'estimais que la cause de la France contre l'Allemagne était alors celle des peuples colonisés. Car je suis un colonisé, et je ne peux être que solidaire de ceux qui se battent pour les colonisés. »* Les « colons », pour lui, ce sont toujours les autres.

L. G.

Société

Lyon et le procès Barbie

Mobilisation policière et médiatique

LYON
de notre correspondant régional

Le procès de l'ancien chef de la Gestapo lyonnaise est placé sous haute surveillance. Trois cents policiers et gendarmes sont mobilisés pour assurer la sécurité des débats. Avec une division marquée entre l'enceinte du palais de justice — dont la « police » relève de la magistrature, au premier rang de laquelle le président de la cour d'assises du Rhône, M. André Cerdini — et les abords du palais relevant de la compétence des services de police du département, dirigés sur place par M. Pierre Serra, directeur départemental des polices urbaines.

Les mesures internes seront légères et peu voyantes. Le président de la cour s'est notamment opposé à une protection trop apparente de l'accusé. Seul un vitrage devrait le protéger d'éventuels jets de projectiles en provenance de la salle.

Les contrôles principaux auront lieu avant l'entrée dans la salle des pas perdus, transformée — après des travaux de deux mois qui ont entraîné des dépenses de l'ordre de 1 million de francs — en une salle d'audience de sept cents places — dont quatre cents assises — aménagées pour les « priviligiés » qui pourront assister à l'une des quelque quarante audiences prévues.

Une antenne légère de secours médical a été aménagée à côté de la salle d'audience. Les désormais traditionnels « portiques » de détection d'objets métalliques sont en place à l'entrée de la salle.

La présence policière sera permanente aux abords du palais, sur les quais de la Saône, ainsi que sur les points sensibles des quinze itinéraires prévus — et changés chaque jour — pour le transfert de Klaus Barbie du palais de justice à la prison Saint-Joseph. Cette surveillance sera assurée, notamment, par cent vingt CRS et des gendarmes mobiles.

Certaines dispositions ont été prises pour éviter d'éventuels incidents à l'entrée de la salle d'audience avec des candidats spectateurs refoulés faute de place.

Le préfet de police du Rhône, M. Georges Bastélica, a promis du « doigté » pour éviter des heurts avec, par exemple, des membres de la communauté juive ou d'anciens résistants, désireux d'apercevoir l'un des responsables, sinon le responsable, de leurs tourments d'hier.

Les magistrats, les avocats, les témoins, les jurés et « certains observateurs » seront également surveillés, discrètement, par une cinquantaine de policiers en civil. Les autorités officielles ont également indiqué qu'une surveillance particulière a été mise en place pour suivre de très près les agissements des quelques *nazillons nostalgiques* dûment recensés dans la ville. Enfin, les journalistes israéliens feront l'objet d'une protection plus précise.

Plus généralement, la presse mondiale est particulièrement choyée. *« On hésite entre les préparatifs du Tour de France et ceux du Festival de Cannes »,* affirme un des huit cents journalistes spécialement accrédités en arborant sans fierté déplacée un « badge » orange. On pourrait même ajouter un petit air de Roland-Garros avec une tente rayée de vert et de blanc, devenue le QG d'une armada internationale, à 100 mètres du Palais.

La mairie de Lyon a très bien fait les choses. Trop bien peut-être. L'accueil des journalistes étrangers est parfait : dossier impeccable sur la ville de Lyon, montre rappelant que la cité est un « carrefour international », visites guidées de l'agglomération... *« Pour une fois, Barbie rend service à Lyon »,* commentait, grinçant, un confrère peu habitué à un tel déploiement médiatique pour un épisode judiciaire.

Huit cents journalistes dont quatre cents étrangers ne se doutaient pas qu'ils allaient assister à bien plus qu'un procès historique. A un événement mondain. Où il pourrait être de bon ton de paraître.

CLAUDE RÉGENT.

● **Le siège d'une association de jeunes arabes saccagé à Lyon.** — Le local des Jeunes Arabes de Lyon et banlieue (JALB) a été saccagé, vraisemblablement dans la nuit du 7 au 8 mai, par des inconnus qui ont laissé en évidence sur un bureau une photo de Klaus Barbie, dont le procès s'ouvre lundi à Lyon. Une croix celtique entourée d'un cercueil ainsi que des slogants tels que *« Et Jeanne d'Arc renaîtra de ses cendres »* ou *« Pas d'armistice avec les Arabes »* ont été peints sur les murs. Les dossiers de l'association ont été éparpillés, et une somme de 4 000 francs a été dérobée.

ÉDUCATION

Un congrès et un anniversaire

« Reconstruire la grande UNEF »

Ce fut décidément la journée du souvenir. Côté cour, la cérémonie commémorative du 8 mai 1945 battait son plein devant l'Arc de triomphe. Au même moment, côté jardin, dans le décor rococo de la salle Wagram, l'UNEF-ID (indépendante et démocratique) ouvrait son congrès sous le signe du quatre-vingtième anniversaire de l'Union nationale des étudiants de France.

La présence à la tribune de plusieurs des présidents de *l'UNEF* depuis une quarantaine d'années témoignait de la volonté du syndicalisme étudiant de renouer tous les fils de son histoire : celle de la charte de Grenoble, qui devait poser, dès 1946, les bases d'un renouveau de l'UNEF, comme le rappelait M. Paul Bouchet ; celle de l'apogée et du combat contre la guerre d'Algérie, que symbolisait la présence de MM. Pierre-Yves Cosset, Jean-Claude Rourre et Pierre Guidoni, ancien député de l'Aude et ambassadeur à Madrid, secrétaire national du PS ; celle de la scission de 1971 qui voyait se séparer deux branches rivales de l'UNEF animée par les communistes, présidée par M. Guy Konopnichki, l'une et, l'autre par les trotskistes, présidée M. Michel Sérac. La présence, côte à côte, des deux hommes aurait été le symbole presque parfait de l'effacement des anciennes divisions si le second, fidèle au PCI (Parti communiste internationaliste), que la direction de l'UNEF a quitté il y a un an pour rejoindre le Parti socialiste, n'avait été prévenu le matin même qu'il ne pourrait prendre la parole.

Trois courants

Renouer enfin les fils d'une histoire plus proche pour les quelque sept cents délégués présents : celle de la *« réunification »*, il y a sept ans, des courants trotskistes et des socialistes, sous la houlette de MM. Jean-Christophe Cambadélis et Marc Rozenblat (présidents entre 1980 et 1986) ; celle de la jonction avec d'autres mouvements dans la jeunesse comme SOS-Racisme, dont le président, Harlem Désir, fut vivement applaudi ; celle, enfin, du renforcement des liens avec d'autres organisations syndicales comme Force ouvrière et la Fédération de l'éducation nationale, dont le secrétaire général, M. Jacques Pomateau, était venu apporter le soutien. Saisi sans doute par l'émotion de ce grand moment de retrouvailles, M. Philippe Darriulat, président de l'UNEF-ID depuis février 1986, allait même jusqu'à saluer la présence à la tribune de son *« successeur immédiat »*, Marc Rozenblat, stupéfait d'avoir subitement pris un coup de jeune...

Fort de ces parrainages et de cette continuité retrouvée, conforté par le mouvement et la victoire des étudiants contre le projet de M. Devaquet, il y a quelques mois, le président de l'UNEF-ID pouvait définir l'enjeu de ce 70e congrès : redonner au milieu étudiant une organisation forte, représentative, capable d'exprimer de façon permanente et vis-à-vis de tous les pouvoirs les aspirations des étudiants. Bref, *« reconstruire la grande UNEF »* et permettre au syndicalisme étudiant de passer *« de l'adolescence à l'âge adulte »*. Vaste débat pour les deux journées des 9 et 10 mai qui se tiennent à l'université de Nanterre. Car si tout le monde est évidemment d'accord sur cet objectif, son contenu précis et les moyens de le mettre en œuvre suscitent des divergences entre les différentes tendances du syndicat.

Les 34 000 mandats représentés se répartissent en effet en trois grands courants. Les trotskistes de la Ligue communiste révolutionnaire rassemblent à peine 16 % des mandats. L'autre branche trotskiste, celle du Parti communiste internationaliste, en regroupe désormais plus de 17 %. Et la *« majorité »* obtient 67 %, mais partagés selon différentes sensibilités : les plus nombreux, qui tiennent la direction, sont d'anciens militants du PCI passés au Parti socialiste il y a un an. Ils sont entourés par trois groupes de poids comparable : les rocardiens (autour d'Alain Bauer), les mitterrandistes d'origine (autour de Joël Carreiras et Claire Dufour) et une mouvance proche de SOS-Racisme animée par Isabelle Thomas et supervisée par Julien Dray.

Les uns et les autres étaient invités à méditer le conseil d'un « ancien », Paul Bouchet : *« Il ne faut pas rêver la grande UNEF. Il faut s'en donner réellement les moyens. »*

GÉRARD COURTOIS.

RELIGIONS

Quatre béatifications

Jean-Paul II devait béatifier à Rome, dimanche 10 mai, un Français, l'abbé Pierre-François Jamet, du diocèse de Caen, qui se consacra aux sourds-muets au début du dix-neuvième siècle, ainsi qu'un Canadien, Mgr Louis-Zéphirien Moreau, un évêque de Sainte-Hyacinte, mort en 1901.

D'autre part, le pape a reconnu, vendredi 8 mai, par décret, que l'évêque polonais Michal Kozal a subi le martyre dans le camp nazi de Dachau le 26 janvier 1943. Il sera béatifié par le pape le 14 juin prochain à Varsovie.

Par un autre décret, Jean-Paul II a reconnu l'authenticité d'un miracle attribué à l'intercession du religieux français Jean-Bernard Rousseau, connu comme frère Scubilion (1797-1867). La date de sa béatification n'a pas encore été annoncée.

MÉDECINE

SIDA : M. Le Pen persiste et signe

Le président du Front national, M. Jean-Marie Le Pen, a vivement riposté, vendredi 8 mai, au tollé soulevé dans les milieux médicaux et la classe politique par ses déclarations sur le SIDA en dénonçant *« cette campagne de terrorisme intellectuel et de désinformation d'Etat »*. *« Je suis heureux d'être celui par qui le débat arrive dans ce pays »*, a-t-il dit, en s'en prenant à *« ceux qui crachent aux visages des autres »*, lors d'une conférence de presse houleuse tenue deux jours après sa prestation à « L'heure de vérité » sur Antenne 2.

M. Le Pen était entouré du docteur Bachelot, député et spécialiste des questions médicales au Front national, de M. Jean-Pierre Stirbois, secrétaire général du parti, et d'un médecin qui n'a pas voulu décliner son identité. Il a réitéré point par point les déclarations qui lui avaient valu, jeudi 7 mai, les critiques très vives du ministre de la santé, Mme Michèle Barzach.

Citant plusieurs publications médicales, les deux médecins présents ont soutenu que la sueur et la salive des malades peuvent présenter un risque de contagion, que le préservatif ne constitue pas une totale protection contre le virus et que 75 % des séropositifs risquent aujourd'hui de développer la maladie. Comme ces affirmations soulevaient des protestations parmi les journalistes présents, M. Le Pen s'est écrié, visiblement excédé : *« Ceci n'est pas un tribunal, mais une conférence de presse ! »*

« Tout en n'étant pas médecin (...) je m'étonne du ton exagérément polémique, votre insultant utilisé par le ministre » et de *« la vigueur de la contre-attaque de l'establishment médico-médiatique »*, a ajouté M. Le Pen. *« Pourquoi ce haro, pourquoi cette violence, si ce n'est parce que la majorité gouvernementale est aux abois sur cette question ? »*

Pour le président du Front national, *« le gouvernement ne s'est pas borné à faire donner Mme Barzach. Il a annoncé son intention de combattre le candidat Le Pen »*, soulignant, également que le Front national *« avait été le premier »* à alerter l'opinion sur le problème du SIDA, il a estimé que le gouvernement, et tout particulièrement Mme Barzach — *« a mangé les marrons que nous avons tirés du feu »*.

Puis le docteur Bachelot, s'en est pris une nouvelle fois au ministre de la santé, qui, a-t-il dit, *« récidive dans le mensonge »*. *« Son incapacité à traiter le problème m'angoisse »*, a-t-il ajouté, avant de conseiller au premier ministre de remplacer Mme Barzach par *« une homme qui ait des épaules et le sens essentiel de la prévision »*. Le député a enfin annoncé que son parti allait faire distribuer à la fin du mois une plaquette d'information sur la maladie intitulée : *« La France ne veut pas mourir du SIDA. »*

La manipulation des fantasmes

AU moment où le gouvernement lance une campagne nationale d'information du grand public sur le SIDA, le président du Front national cherche, pour la première fois en France, à utiliser cette maladie à des fins politiques et partisanes.

« Je suis heureux d'être celui par qui le débat arrive dans ce pays. » M. Jean-Marie Le Pen est entré sur le terrain du SIDA avec la même technique que celle qu'il avait utilisée à propos de l'immigration. C'est la même aisance dans l'irrationnel, la même façon de détourner les faits, le même goût pour la manipulation des fantasmes collectifs. C'est surtout, une nouvelle fois, l'expression d'une idéologie d'extrême droite qui trouve dans l'exclusion et dans l'enfermement les seuls remèdes à la paranoïa qu'elle génère.

Le « débat » sur le SIDA lancé par le chef du Front national peut être résumé en trois points : il porte à la fois sur la contagiosité des malades, sur les voies de transmission de la maladie et sur les mesures à prendre pour enrayer la progression de l'épidémie.

Il faut rappeler une nouvelle fois qu'un malade atteint du SIDA n'est nullement le *« lépreux »* que se plaît à décrire M. Le Pen. Rien, en particulier, ne permet d'affirmer, comme il le fait, qu'une transmission de la maladie est possible à partir de la sueur, des larmes ou de la salive. L'ensemble des observations faites à travers le monde permet au contraire d'avoir la certitude que les seules voies de contamination sont le sang et les relations homosexuelles ou hétérosexuelles. Déclarer, comme le fait M. Le Pen, que la sodomie est la voie quasi exclusive de transmission de la maladie d'une personne séropositive à une personne saine est, compte tenu des données épidémiologiques, une absurdité scientifique. C'est aussi une position lourde de conséquences puisque le chef du Front national en conclut que le préservatif masculin — seul moyen réel de prévention contre la maladie — *n'est pas vraiment efficace,* soutenant que le *« sidaïque »* est *« terriblement contagieux »*. M. Le Pen conclut à la nécessité d'isoler le malade, de l'enfermer *« pour son bien et pour celui de la société »*. D'une part, on voit mal en quoi cet enfermement pourrait profiter au malade. D'autre part, aucune raison médicale ne pourrait justifier la création des « sidatoriums » souhaitée par le Front national et qui n'aurait pour conséquence que d'aider au développement d'une psychose anti-SIDA.

Il est remarquable de constater aujourd'hui à quel point le discours scientifique peut être désarmé face à de telles assertions. A M. Le Pen, affirmant que le SIDA peut être transmis par la salive, le scientifique répond que l'épidémiologie lui permet d'affirmer que la salive ne joue aucun rôle dans le développement de l'épidémie, mais qu'en toute rigueur rien ne lui permet d'exclure formellement cette hypothèse puisqu'on sait que le virus peut être présent en quantité infime dans cette salive. Ainsi, s'ils veulent faire face de manière efficace à la campagne du Front national, les responsables scientifiques et médicaux devront adopter une stratégie différente et un autre mode d'échanges que celui en cours dans les réunions savantes.

JEAN-YVES NAU.

● **Un parlementaire américain meurt du SIDA.** — Un membre républicain du Congrès est mort d'une infection bactérienne provoquée par le SIDA, le jeudi 7 mai, après avoir été, selon un communiqué émanant de son bureau, contaminé lors d'une transfusion sanguine. M. Stewart McKinney, cinquante-six ans, aurait contracté le SIDA à cause de plusieurs transfusions de sang contaminé, lors d'un pontage coronarien en 1979.

M. McKinney est décédé des suites d'une pneumonie pneumocystique, une infection bactérienne provoquée par le syndrome immuno-déficitaire acquis, indique le communiqué. — *(AP.)*

● **L'Union soviétique et le SIDA.** — L'Union soviétique a manifesté au cours d'une conférence de presse tenue jeudi 7 mai, à Genève, son intention d'organiser à Moscou une conférence internationale sur le SIDA. Son représentant, M. Victor Zhdanov, directeur de l'Institut de virologie de Moscou, a rappelé à cette occasion que l'URSS était également prête à participer à la campagne de lutte de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) contre le SIDA, précisant qu'elle avait déjà versé une contribution volontaire de 800 000 dollars. M. Victor Jdanov a également indiqué que, dans son pays, trente-deux cas de SIDA avaient été recensés et que deux personnes étaient mortes des suites de cette maladie.

EN BREF

● **Expulsion d'un Basque.** — M. Bittor Leiro, trente-neuf ans, réfugié politique basque depuis 1982, a été arrêté à Hendaye puis remis, le mardi 5 mai en fin de soirée, à la police espagnole, ce qui porte à cinquante-huit le nombre de Basques expulsés selon la procédure d'urgence absolue, depuis juillet 1986. M. Leiro, marié et père d'un enfant handicapé, avait obtenu il y a un mois le renouvellement de son autorisation de séjour pour une durée de six mois. — *(Corresp.)*

● **Manifestation antinucléaire à Taverny.** — Une trentaine de militants pacifistes ont manifesté silencieusement, vendredi 8 mai, devant le siège du commandement des forces stratégiques situé à Taverny (Val-d'Oise) pour rappeler que *« le 8 mai ne doit pas être seulement une commémoration du passé et que, s'il faut se souvenir de la libération du nazisme, il faut encore libérer l'homme de toutes ses formes d'injustice et notamment du nucléaire »*. Après avoir été contrôlés par les services de gendarmerie, les manifestants se sont dispersés dans le calme.

● **Un programme contre les pluies acides en Grande-Bretagne.** — Le gouvernement britannique a annoncé, le vendredi 8 mai, le lancement d'un programme de 170 millions de livres (environ 1 630 millions de francs) pour lutter contre les pluies acides. Cette décision intervient à quelques jours de la rencontre internationale de Genève sur le contrôle de la pollution de l'air par les oxydes d'azote. La direction de l'électricité britannique estime que le lancement de ce nouveau programme devrait permettre de réduire les émissions d'oxyde d'azote de 30 % d'ici à la fin du siècle.

Sports

JUDO : championnats d'Europe

Les mauvais paris

Bonne prestation des judokas français le 8 mai, lors de la deuxième journée des championnats d'Europe disputés à Paris : quatre garçons, Patrick Roux (moins de 60 kg), Jean-Pierre Hansen (moins de 65 kg), Richard Melillo (moins de 71 kg) et Christian Vachon (toutes catégories) et trois filles, Martine Dupont (moins de 48 kg), Dominique Brun (moins de 52 kg) et Cathy Arnaud (moins de 56 kg) se sont directement qualifiés pour les demi-finales qui devaient avoir lieu le 10 mai au stade Coubertin.

Lors des derniers championnats de France, Martine Dupont avait bousculé la hiérarchie des dames en kimono de moins de 48 kg. Situation délicate pour les sélectionneurs : à qui devaient-ils faire confiance ? Choisir la sécurité, c'était retenir une fille expérimentée comme Marie-France Colignon, deux fois vice-championne du monde, Fabienne Boffin, troisième au championnats du monde et d'Europe, ou bien Cécile Nowak, très performante dans les derniers tournois internationaux. Donner sa chance à la nouvelle championne de France, c'était parier sur une fille de vingt ans, au look de mannequin, mais sans palmarès. Pari gagné : la blonde orléanaise a faire preuve vendredi d'une autorité et d'une pugnacité qui en faisaient sans conteste une candidate sérieuse au podium, dimanche.

Le choix des sélectionneurs s'en est ainsi trouvé justifié *a posteriori*. Cela n'a pas été le cas pour ce qui concerne Michèle Lionnet (moins de 68 kilos) et Aline Bataillet (moins de 72 kilos). Toutes deux s'étaient ainsi imposées lors des derniers championnats de France, sans avoir fait leurs preuves dans les compétitions internationales auparavant. Et elles ne les ont toujours pas faites : la première ne peut plus espérer au mieux qu'une troisième place, et la seconde a été définitivement éliminée.

Trois paris, deux échecs : fallait-il prendre autant de risques alors que l'équipe nationale évoluait dans son jardin de Coubertin ? L'an dernier, les huit filles sélectionnées étaient revenues des championnats d'Europe de Londres avec trois médailles d'or et cinq de bronze, puis elles avaient gagné deux médailles d'or et d'argent et quatre de bronze aux championnats du monde de Maastricht (Pays-Bas). Cette année, elles auront du mal à faire aussi bien alors que le potentiel est au moins équivalent. En tout cas, elles ne devraient pas faire mieux que les garçons, dont elles ont pallié l'absence de résultats depuis deux ans.

Cela provoque un climat assez malsain. Ainsi Martine Rottier s'est ouvertement réjouie de l'échec de Céline Géraud (moins de 61 kilos). L'ancienne championne du monde a en effet estimé qu'elle a été écartée injustement de ces championnats d'Europe. Selon elle, Céline Géraud, qu'elle avait battue lors d'un tournoi à Strasbourg, aurait bénéficié d'une erreur d'arbitrage lors de la finale des championnats de France.

Mais pourquoi une jeune femme de trente et un ans, qui a été championne de France, d'Europe et du monde, s'est-elle lancée dans une telle polémique ? La réponse est dans les règlements internationaux. Pour la première fois, les filles disputeront un tournoi olympique aux Jeux de Séoul en 1988. Mais le CIO, qui était très réticent pour inscrire le judo féminin au programme, a exigé que ce tournoi soit réservé aux quatre premières des championnats du monde 1987. Autrement dit, pour gagner leur billet pour Séoul, les filles ne devront pas être les meilleures des sélections l'an prochain, mais monter sur le podium à Essen (RFA) en octobre prochain. Et cette méthode de sélection aberrante est à l'origine de cette dégradation de l'ambiance.

Une championne comme Brigitte Deydier (moins de 66 kilos) a programmé la fin de sa carrière sportive en fonction de ces Jeux olympiques. Elle a toujours été exacte aux grands rendez-vous. Fallait-il, dans ces conditions, ne pas lui permettre de défendre son titre européen parce qu'elle avait dérapé en finale du championnat national ? C'était tout à la fois hypothéquer sa carrière et les chances de médaille de l'équipe nationale. Et, en cela, les sélectionneurs se sont « plantés ».

ALAIN GIRAUDO.

● **AUTOMOBILISME : Tour de Corse.** — A l'issue de la deuxième étape, disputée vendredi 8 mai entre Bastia et Calvi, Bernard Béguin (BMW M3) précédait Yves Loubet (Lancia HF 4WD) de 1 mm 54 sec. et Massimo Biasion (Lancia HF 4WD) de 3 mm 22 sec.

● **Mort d'un commissaire de course.** — Un jeune homme de dix-sept ans, commissaire de course d'une épreuve d'auto-cross organisée vendredi 8 mai à Bellou-en-Oulme (Orne), est mort après avoir reçu une balle de paille projetée par un véhicule ayant quitté la piste.

● **TENNIS : Tournoi des champions.** — Yannick Noah s'est qualifié, vendredi 8 mai, pour les demi-finales du Tournoi des champions, disputé à Forest-Hills (New-York) et doté de 615 000 dollars, en battant l'Américain Aaron Krickstein 6-2, 6-2.

Le 40e Festival de Cannes

Climats

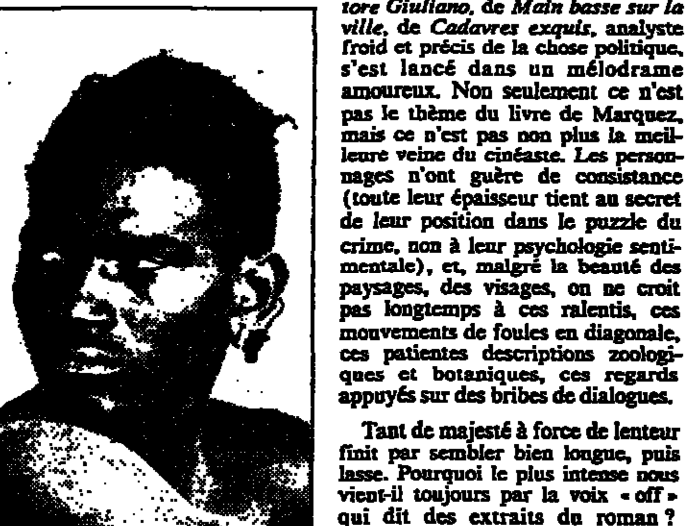
**Les voyages continuent.
Après les cartes postales
envoyées de Rome
et de Paris *via*
Un homme amoureux,
on descend un grand fleuve
boueux qui s'étale
entre des paysages exotiques
peuplés d'oiseaux étranges
et de lézards préhistoriques :
la Colombie.
C'est là que Francesco Rosi,
Anthony Delon, Rupert Everett,
Ornella Muti, Irène Papas
et beaucoup d'autres
ont ramé pour mettre en images
le roman de Garcia Marquez :
Chronique d'une mort annoncée.
Changement de climat,
de continent.
Chaleur encore, c'est l'Afrique,
le désert,
la *lumière* du Mali,
Souleymane Cissé :
Black is beautiful.
Belle, aussi, Laurie Anderson,
la plus branchée
des New-Yorkaises
(née en Illinois).
Elle vient d'arriver,
elle va présenter
son premier long métrage
à la Quinzaine des réalisateurs.
Le Festival est sorti
des discours d'inauguration,
il a pris sa vitesse de croisière.**

SELECTION OFFICIELLE

« Chronique d'une mort annoncée », de Francesco Rosi ; « Yeelen », de Souleymane Cissé

Rituels blancs et magie noire


SYGMA


D.R.

Ci-contre, « Chronique d'une mort annoncée » et ci-dessus « Yeelen ».

On attendait le regard politique de Francesco Rosi, il nous offre un long mélodrame. De Souleymane Cissé, on espérait beaucoup et l'on n'est pas déçu.

Rarement la perspicacité de la critique aura été aussi rudement mise à l'épreuve qu'avec cette *Chronique d'une mort annoncée*, de Francesco Rosi, adaptation du chef-d'œuvre de Gabriel Garcia Marquez et l'un des films les plus attendus du Festival. Il y aura probablement aussi de sévères empoignades et beaucoup de perplexité dans le public, ce qui est assez sain et, en l'occurrence, explicable. Tous les ingrédients de la réussite paraissaient rassemblés : une belle distribution, un budget solide, des décors somptueux, une équipe d'artistes (De Santis, notamment, directeur de la photo) ; un metteur en scène de grande envergure, puissant et courageux ; une histoire forte, obsédante. Et pourtant, au bout d'une heure et quarante-huit minutes, on est pour le moins en état de doute plus que de grâce. Que s'est-il passé ?

Le roman de Marquez est l'un de ses plus brefs et des plus achevés. Il est pratiquement impossible d'en ôter une phrase impunément, et sa construction est d'une complexité diabolique. Un homme, le narrateur (Gian-Maria Volonte), remonte un fleuve et le cours du temps pour évoquer la mémoire de son ami Santiago Nasar (Anthony Delon), assassiné vingt-sept ans plus tôt dans une petite ville de Colombie, à coups de couteau sur la grand-place.

Un étranger était arrivé, cette année-là, Bayardo San Roman (Rupert Everett), jeune et riche, énigmatique. Il avait jeté son dévolu sur la jolie Angela Vicario (Ornella Muti), l'avait convaincue, épousée et renvoyée à sa famille la nuit même de ses noces. Angela n'était plus vierge.

Aussitôt, les deux frères (Carlos et Rogerio Miranda) avaient résolu de laver l'honneur des Vicario dans le sang et fait avouer leur sœur : le coupable qui en avait eu la primeur était leur voisin, séduisant et fortuné, Santiago Nasar, vingt et un ans. Toute la ville avait été prévenue de leurs intentions. *« Jamais mort ne fut plus annoncée. »* Et personne ne l'avait véritablement empêchée. Le meurtre, la violence avaient été collectivement consentis, en vertu d'un accord tacite, sans que quiconque pût mesurer exactement son rôle dans l'enchaînement du drame. Un récit non pas épique, mais en mosaïque, à plusieurs voix, avec un jeu constant entre le passé et le présent, dont la vérité ultime nous échappe comme à presque tous ceux qui furent mêlés à l'affaire.

Une histoire d'amour donc, mais aussi de violence, un sujet politique autant que policier. Il fallait choisir un angle, et c'est là que Rosi, peut-être avec raison, a pris le risque de dérouter plus d'un lecteur de Marquez. Lui, le réalisateur de *Salvatore Giuliano*, de *Main basse sur la ville*, de *Cadavres exquis*, analyste froid et précis de la chose politique, s'est lancé dans un mélodrame amoureux. Non seulement ce n'est pas le thème du livre de Marquez, mais ce n'est pas non plus la meilleure veine du cinéaste. Les personnages n'ont guère de consistance (toute leur épaisseur tient au secret de leur position dans le puzzle du crime, non à leur psychologie sentimentale), et, malgré la beauté des paysages, des visages, on ne croit pas longtemps à ces ralentis, ces mouvements de foules en diagonale, ces patientes descriptions zoologiques et botaniques, ces regards appuyés sur des bribes de dialogues.

Tant de majesté à force de lenteur finit par sembler bien longue, puis lasse. Pourquoi le plus intense nous vient-il toujours par la voix « off » qui dit des extraits du roman ? Autant lire le roman. Pourquoi cette impression d'être encore du côté de chez *Carmen*, le précédent Rosi ?

Même grimée et grisonnante, Ornella Muti n'a rien d'une dame mûre, quand Rupert Everett revient après des années la reprendre. Lui non plus, du reste, avec son brushing poivre et sel, ses Ray Ban, son élégance impeccablement britannique et sa bouche éternellement béante (une opération des végétations s'impose), n'est pas très convaincant. La découverte du film, c'est Anthony Delon, qui, pour son premier emploi, rafle tout par son aisance, son insouciance de victime innocente. C'est bien de révéler un jeune comédien. Ça ne console pas de la sensation de dérapage, d'égarement où nous laisse finalement Rosi.

Avec beaucoup moins de finances et dans un décor tout aussi périlleux, le Malien Souleymane Cissé est parvenu avec *Yeelen* (« la Lumière ») à un équilibre beaucoup plus satisfaisant. Cissé raconte l'initiation d'un jeune Bambara à l'âge adulte, sa lutte contre son père, sa conquête des pouvoirs de la sorcellerie. Le message de Cissé est à la fois métaphorique (nous ne prétendons pas avoir tout compris), ésotérique et cosmique. A certains moments, les sorciers volent ou paralysent leurs adversaires, comme des Supermen africains, puis reprennent leurs incantations, leurs dialogues sérieux ou drôles, leur tâche obscure, lente. On évite de justesse la sophistication, et le film conserve un naturel et une évidence rarement observés, que l'on est heureux de saluer ici.

MICHEL BRAUDEAU.

QUINZAINE DES REALISATEURS

Le premier film de Laurie Anderson

Les voix détournées

Laurie Anderson, musicienne et chanteuse, présente le 10 mai, son premier long métrage, Home of the Brave.

Laurie Anderson a une tête d'adolescente, une chevelure blonde hirsute, des fossettes qui lui donnent l'air de sourire en permanence, des yeux immenses où la malice et la naïveté se battent à fleuret moucheté.

Son film *Home of the Brave*, dans la lignée de *la Dernière Valse*, de Martin Scorsese, ou de *Stop Making Sense*, de Jonathan Demme, est tiré d'un concert « live ». Elle rectifie : *« Jamais un de mes concerts n'a été entièrement « live ». Tout ce qui est visuel relève de la post-production, les éléments sonores sont en grande partie enregistrés avec un équipement de studio, que j'aime bien mettre au beau milieu de la scène, et qui tombe toujours en panne : ça fait partie du jeu de le réparer en public. »*

Le kabuki et l'esthétique Bauhaus offrent à Laurie Anderson l'idée de robots aux masques sans visage. Une image de Fassbinder, une phrase de Burroughs, lui inspirent des chansons. Mieux, elle entraîne Burroughs sur scène, lui triture la voix à sa manière. Ses spectacles, comme son film abondent en gadgets électroniques, en instruments de musique détournés, en voix superposées, distordues, malaxées.

« J'ai deux frères jumeaux. Ils ont commencé à parler anglais à cinq ans. Ils avaient leur propre langue, leur propre grammaire, leur propre son, que nous avions fini par comprendre un peu. A la maternelle, on les prenait pour des demeurés. Jusqu'au jour où on leur a fait passer toute une batterie de tests, et on s'est aperçu qu'ils avaient un QI de génie. Dès lors, ma famille est devenue un sujet d'étude pour la communauté scientifique. De là sans doute ma fascination pour les mots et leurs distorsions. »

Laurie Anderson a toujours réalisé elle-même les éléments visuels qui entrent dans ses spectacles : *« J'ai débuté dans les années 70-71 avec des films expérimentaux en super-8 présentés dans des festivals obscurs au fin fond du downtown new-yorkais. Je ne savais comment faire, je n'arrivais jamais à finir cette satanée bande-son. J'ai donc décidé de l'enregistrer en direct : au cours d'un de ces festivals, j'avais assisté à la projection de films japonais muets. Au pied de l'écran, cinq ou six Japonais étaient assis, jouant de leurs instruments. La musique se mêlait tellement bien à l'image que, insensiblement, cette image est à mes yeux passée au second plan. Sans très bien m'en rendre compte, je me suis ainsi retrouvée musicienne. »*

Il y a plus de deux ans, partant pour une longue tournée à travers le monde, Laurie Anderson est sollicitée par la télévision américaine pour une « sorte de film » sur cette tournée. Elle grommelle : *« Wim Wenders ferait ça tellement mieux que moi »*, mais elle emmagasine des images puis les laisse de côté, décide de faire un *« vrai film »*, et, selon son attitude habituelle : *« Je ne connais rien, donc j'y vais. »*

Elle plonge et découvre des joies inépuisables : *« Des sommes énormes se trouvaient tout d'un coup mises en jeu. Le financement a échoué. Ma productrice était certaine que le projet ne se ferait pas. Moi, je n'imaginais pas qu'un film pût s'effondrer à deux semaines du tournage. Ma réaction a été : il n'y a qu'à trouver de l'argent ailleurs. Ai besoin de 1 million de dollars pour vendredi. A la rigueur lundi, ça ira quand même. »*

Naïveté, plus inconscience, plus un énorme facteur chance : ça a marché.

HENRI BÉHAR.

UN CERTAIN REGARD

« La Maison de Bernarda Alba », de Mario Camus
« Le Fait du hasard », de Krzystof Kieslowski

Filles espagnoles, fils polonais

Un film qui raconte la difficulté de vivre pour les femmes espagnoles. Un autre qui décrit la difficulté d'être polonais.

La sélection officielle Un certain regard a été inaugurée, le vendredi 8 mai, en présence d'Yves Montand, par Pierre Viot, président du Festival, Gilles Jacob, délégué général, Nadave Silber, qui en assura la charge avec succès depuis ses débuts, il y a dix ans, et Jacques Poitrenaud, qui vient de reprendre le flambeau. Malgré le beau temps, le public a tout de suite suivi. Salles bondées à toutes les séances pour les deux films de la journée.

La Maison de Bernarda Alba est la mise en scène à l'écran, par Mario Camus (on n'a pas oublié sa présence à Cannes en 1984 avec *les Saints Innocents*) de la pièce écrite par Federico Garcia Lorca en 1936 – il la termina deux mois avant d'être assassiné, – pièce qui donne une idée terrible, terrifiante, du pouvoir matriarcal dans une Espagne encore archaïque.

Après la mort de son mari, Bernarda Alba impose à ses cinq filles un deuil de huit ans. Elles ne sortiront plus de la maison et prépareront leurs trousseaux.

La Maison de Bernarda Alba est une pièce où l'on ne voit que des femmes, enfermées dans un espace interdit au monde masculin. Le film situe un village de montagne, une église étincelante de dorures, avant de refermer l'action à l'intérieur d'une maison cossue, dont l'ordre moral et social est fixé par la disposition de nombreuses pièces – tout en haut, une vieillarde à la tête perdue, la mère de Bernarda, est, elle aussi, recluse.

Fenêtres à barreaux, volets clos, pénombre glauque et verdâtre d'aquarium en eaux troubles. Bernarda (l'impressionnante Irène Gutierrez Caba cumulant, en veuve, les fonctions paternelle et maternelle) exerce le pouvoir familial, économique, religieux et sexuel. Poncia (Florinda Chico, ronde commère, gardienne de sa propre loi) est la servante dont elle ne peut pas se passer mais qui la déteste et voudrait la voir vaincue. L'insatisfaction des filles tourne à l'hystérie.

Ces portraits et ces haines de femmes pourraient être assez odieux si Mario Camus, tout en mettant en valeur la force poétique du texte de Garcia Lorca, n'avait admirablement fait passer, jusque dans les scènes muettes et les aspects purement visuels de sa réalisation, la hantise de l'homme défendu, sa présence « concrète ». Les corps de femmes, étouffés sous les longues robes noires, reprennent leurs droits dans une révolte sauvage qui, avec la splendide Ana Belen, et Vicky Pena la tourmentée, prend des accents quelque peu bunueliens.

Le Fait du hasard, de Krzystof Kieslowski (tourné en 1982), offre la possibilité de trois destins à Witek, qui avait commencé des études de médecine, sur le désir de son père. Celui-ci meurt en lui laissant ce message : *« Tu ne dois rien. »* Witek prend un congé d'études et décide d'aller à Varsovie. Premier cas : il attrape le train au vol, y fait la connaissance d'un membre éminent du parti et se trouve engagé dans toute une série d'événements qui le piègent. Deuxième cas : en courant après le train, il est hélé par un gardien, se bat avec lui, écope d'une peine qui lui fait rencontrer un étudiant, découvrir la de foi catholique, connaître des contestataires. Il refuse le parti, et se retrouve mêlé aux grèves des syndicats libres. Troisième cas : Witek rate tout simplement le train, reprend ses études de médecine, épouse une étudiante, connaît la réussite sociale, ne se mêle en rien à la politique et, un jour, prend un avion pour Paris...

Les trois histoires, trois possibilités qui, bien sûr, contrairement au titre, ne sont pas l'effet du hasard, se succèdent dans un scénario très ingénieux, une réalisation solide, concise, refusant tout effet de démonstration mais porteuse de cette idée amère : quelque attitude que l'on adopte en Pologne, il ne vous arrive rien de bon.

JACQUES SICLIER.


VICTOR/ENGUERAND

Normalement, tout de suite après la projection du matin – 8 h 30 – la presse a droit à sa conférence. On n'a pas le temps d'affûter ses questions, mais les photographes occupent le terrain, agglutinés à la tribune où vont venir les stars. Agitation, elles arrivent, ils ont dix minutes pour fixer le gros plan. Ensuite : « C'est fini, messieurs » ; place à la parole. Les hommes de l'image s'en vont rejoindre les confrères déjà en place sur la terrasse où a lieu la séance photo proprement dite. Vingt minutes, la même pose pour tous. Il faut dire que les carnets de rendez-vous des vedettes donnent le vertige.
Reste le temps de traverser l'esplanade pour aller du bunker au bateau de TF 1 – à se coller aux attachés de presse qui encadrent leurs poulains, les protègent de la foule des « fans ». Cette année, Anthony Delon a drainé les demandeurs d'autographes. Rupert Everett en était tout boudeur. Une grande partie du public n'avait pas encore vu le film de Rosi. On ne le reconnaissait pas. Il n'a pas à s'inquiéter. La veille, à la soirée d'inauguration, Robert de Niro remettait un trophée à Bernardo Bertolucci et c'est tout juste si on l'a applaudi. Une star, une vraie ! Les gens n'y croyaient pas.

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LADY PÉNÉLOPE. Théâtre Bourvil (43-73-47-84), 20 h 30.
CELLULOID. Comédie de Paris (42-81-00-11), 20 h.

Les salles subventionnées

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

COMÉDIE-FRANÇAISE. Théâtre de la Porte-Saint-Martin (40-15-00-15), sam. 20 h 30; dim. 14 h 30 : les Femmes savantes.

TEP (43-64-80-80), Cinéma : sam. 14 h 30 et dim. 20 h : Ceux de la zone, de F. Borzage (v.o.); Down by law, de J. Jarmusch (v.o.).

BEAUBOURG (42-77-12-33, (mar.). Cinéma-Vidéo : Cycle brésilien : voir la programmation à la rubrique Cinémathèque; Vidéo-Information : sam., dim. 13 h, De la plaine à la montagne, de N. Vincensini; 16 h, Haroun Tazieff : la Mécanique de la Terre, de J.-L. Prévost; 19 h, Répons : A propos de Pierre Boulez, de B. Gaviss; Vidéo-Musiques : sam., dim. 13 h, le Chevalier à la rose, de R. Strauss; 16 h, Michel Petrucciani, Karim Kacel; 19 h, Nabucco, de Verdi; Concerts-Spectacles : sam. 18 h 30, dim. 16 h : Groupe de recherche chorégraphique de l'Opéra de Paris; sam. 17 h : Invention, technique et langage en musique.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), Concert : sam. 18 h 30 : Julia Hamari (mezzo-soprano); 20 h 30 : the Academy of Ancient Music/Christopher Hogwood/David Thomas (Haendel); dim. 20 h 30 : l'Infedelta Delusa de M. Coltellini.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77), Danse : Pina Bausch; Tanztheater de Wuppertal; sam. 20 h 30 : Kontakthof; Musiques : sam. 18 h 30 : Joël Cohen; The Boston Camerata.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), dim. 16 h : Britannicus de Racine.

La danse

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), le 9 à 22 h : Vidya.

18-THÉATRE (42-26-47-47), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Désert de géant; sam. 22 h, dim. 17 h 30 : Cinq Xing.

Opérettes Comédies musicales

ÉLYSÉES-MONTMARTRE (42-52-25-15), sam. 14 h 30 et 20 h 30; Dim. 15 h : Fandango.

MOGADOR (42-85-28-80), 20 h 30 : Cabaret.

PALAIS DES CONGRÈS (42-66-20-75), sam., dim. 15 h 30 et 20 h 30 : Dreamgirls

TH. ARCANE (43-38-19-70), le 9 à 20 h 30, le 10 à 17 h : « Vous avez dit Offenbach ? ».

Opéra

BERCY (43-46-12-21), sam. 20 h 30, Dim. 15 h 30 : Nabucco.

Le music-hall

CASINO DE PARIS (45-72-11-22), sam. 20 h 30, dim. 17 h (loc. : Olympia) : P. Sébastien.

CIRQUE D'HIVER (47-00-12-25), le 9 à 21 h, le 10 à 17 h : Camaron.

OLYMPIA (47-42-25-49), le 9 à 14 h 30 et 20 h 30 : L'étoile de l'accordéon.

TLP DEJAZET (42-74-20-50), sam., dim. 20 h 30 : Ch. Vander.

TH. GRÉVIN (42-46-84-74), sam., dim. 20 h 30 : L'institut de jonglage; 22 h : Lacombe et Asselin.

Les concerts

SAMEDI 9

Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 20 h 30 : le Regard d'Orphée.

Radio-France, auditorium 106, 15 h : J. Savall (Forqueray, Marin Marais).

Eglise Saint-Merri, 21 h : Orchestre de chambre Vuillermoz, dir. : F. Vuillermoz (Mozart, Grieg, Vivaldi...).

Centre Chaillot-Galliera, 20 h 45, dir. : K. Redel (Elgar, Mozart, Vivaldi...).

CC Suédois, 20 h 30 : Quatuor à cordes de Helsinborg (Beethoven, Mozart, Werle).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 45 : Ensemble J.-S. Bach (Vivaldi, Soler, Viotti...).

DIMANCHE 10

Eglise Saint-Merri, 10 h : Ensemble Spirales (Haydn, Mozart, Debussy...).

Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 19 h : Ensemble vocal Sotto Voce, Ensemble instrumental baroque, dir. : H. Ribeiro de Magalhaes (Buxtehude, Telemann, Haydn...).

Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 20 h 30 : le Regard d'Orphée.

Théâtre du Rond-Point, 11 h : Quatuor Hagen de Salzbourg (Schubert).

Notre-Dame de Paris, 17 h 45 : J.-P. Lecaudey (Vierne).

Kiosque du jardin du Luxembourg, 16 h (Delalande, Mozart, Maurer...).

Eglise des Billettes, 10 h : J. Amade (Bach, Messiaen).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI 9 MAI

L'avant-garde française : 15 h, le Retour à la raison, de M. Ray; le Ballet mécanique, de F. Léger; Cinq minutes de cinéma pur, de H. Chomette; la Coquille et le Clergyman, de G. Dulac; les Mystères du château de Dé, de M. Ray; l'Etoile de mer, de M. Ray; 17 h, Escale à Orly, de J. Dréville (NB); 19 h 15, les Suspects, de J. Dréville (NB); 21 h 30, le Monde en marche, de J. Ford (NB) (v.o.).

DIMANCHE 10 MAI

La Petite Lise, de J. Grémillon (NB); 17 h, A pied, à cheval et en spoutnik, de J. Dréville (NB); 19 h, la Nuit des adieux, de J. Dréville (NB); 21 h, l'Etrange Obsession, de K. Ichikawa (v.o.s.t.a.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

SAMEDI 9 MAI

15 h, Time in The Sun, de M. Seaton (NB); 17 h, les Dernières Vacances, de R. Leenhardt (NB); 19 h, Nouvelle-Zélande : Souvenirs secrets, de J. Reid (v.o.s.t.f.); 21 h, Vigil, de V. Ward (v.o.s.t.f.).

DIMANCHE 10 MAI

15 h, The Winning Team, de L. Seiler (v.o.); 17 h, Daisy Clover, de R. Mulligan (v.o.s.t.f.); 19 h 30, Nouvelle-Zélande : Constance, de B. Morrison (v.o.s.t.f.); 21 h 30, Utu, de G. Murphy (v.o.s.t.f).

CENTRE GEORGES-POMPIDOU SALLE GARANCE (42-78-37-29)

Le cinéma brésilien

SAMEDI 9 MAI

14 h 30, Republica dos assassinos, de M. Faria Jr.; 17 h 30, Perdida, de C. A. Prates Correia; 20 h 30, Jubiaba, de N.-P. dos Santos.

DIMANCHE 10 MAI

14 h 30, Opera do malandro, de R. Guerra; 17 h 30, Cabaret Mineiro, de C.A.P. Correia; 20 h 30, Chico Rei, de W. Lima Jr.

Les exclusivités

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic-Cinéma, 11ᵉ (48-05-51-33); h. sp.

ALLAN QUATERMAIN ET LA CITÉ DE L'OR PERDU (A., v.f.) : Paris-Ciné, 10ᵉ (47-70-21-71).

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1ᵉʳ (42-97-49-70); St-Michel, 5ᵉ (43-26-79-17); Bretagne, 6ᵉ (42-22-57-97); 14-Juillet-Odéon, 6ᵉ (43-25-59-83); Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08); 14-Juillet-Bastille, 11ᵉ (43-57-90-81); Escurial, 13ᵉ (47-07-28-04); 14-Juillet-Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79); Maillot, 17ᵉ (47-48-06-06); v.o. et v.f. Gaumont-Opéra, 2ᵉ (47-42-60-33); mer. et jeu. v.f. : Rex, 2ᵉ (42-36-83-93); Nation, 12ᵉ (43-43-04-67); Montparnos, 14ᵉ (43-27-52-37); Gaumont-Alésia, 14ᵉ (43-27-84-50); Gaumont-Convention, 15ᵉ (48-28-42-27); Pathé-Clichy, 18ᵉ (45-22-46-01).

L'APICULTEUR (Fr.-gr.) (v.o.) : Forum-Horizon, 1ᵉʳ (45-08-57-57); 14-Juillet-Parnasse, 6ᵉ (43-26-58-00); St-André-des-Arts, 6ᵉ (43-26-48-18); George-V, 8ᵉ (45-62-41-46); 14-Juillet-Bastille, 11ᵉ (43-57-90-81); 14-Juillet-Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : George-Vᵉ, 8ᵉ (45-62-41-46); Français, 9ᵉ (47-70-33-88); Parnassiens, 14ᵉ (43-20-30-19).

AUTOUR DE MINUIT (A., v.o.) : Templiers, 3ᵉ (42-72-87-30).

L'AUTRE MOITIÉ DU CIEL (A., v.o.) : Latina, 4ᵉ (42-78-47-86).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17ᵉ (42-67-63-42).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6ᵉ (45-44-57-34).

LES BISOUNOURS Nº 2 (A., v.f.) : Mistral, 14ᵉ (45-39-52-43); St-Lambert, 15ᵉ (45-32-91-68).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-bois, 5ᵉ (43-37-57-47).

BRIGHTON BEACH MEMOIRS (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3ᵉ (42-71-52-36); UGC-Danton, 6ᵉ (42-25-10-30); UGC-Rotonde, 6ᵉ (45-74-94-94); Biarritz, 8ᵉ (45-62-20-40).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : Forum-Orient-Express, 1ᵉʳ (42-33-42-26); 14-Juillet-Odéon, 6ᵉ (43-25-59-83); Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08); Montparnos, 14ᵉ (43-27-52-37) mer.

CHRONIQUE DES ÉVÉNEMENTS AMOUREUX (Pol., v.o.) : Cluny-Palace, 5ᵉ (43-25-19-90); Cinoches-St-Germain, 6ᵉ (46-33-10-82), h. sp.; Studio 43, 9ᵉ (47-70-63-40).

Samedi 9 - Dimanche 10 mai

LES CLOWNS DE DIEU (Fr.) : Utopia, 5ᵉ (43-26-84-65).

LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1ᵉʳ (42-97-49-70); Marignan, 8ᵉ (43-59-92-82); Gaumont-Opéra, 2ᵉ (47-42-60-33); Parnassiens, 14ᵉ (43-20-32-20).

LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Templiers, 3ᵉ (42-72-87-30).

COUP DOUBLE (A., v.o.) : Forum-Horizon, 1ᵉʳ (45-08-57-57); UGC-Danton, 6ᵉ (43-26-48-18); Marignan, 8ᵉ (43-59-92-82), mer., jeu.; Ermitage, 8ᵉ (45-63-16-16); v.f. : Rex, 2ᵉ (42-36-83-93), mer. et jeu.; UGC-Montparnasse, 6ᵉ (45-74-94-94); Paramount-Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31); UGC-Gobelins, 13ᵉ (43-36-23-44); UGC-Convention, 15ᵉ (45-74-93-40); Pathé-Clichy, 18ᵉ (45-22-46-01), mer., jeu.

CRIMES DU CŒUR (A., v.o.) : Cinoche St-Germain, 6ᵉ (46-33-10-82); Ermitage, 8ᵉ (45-63-16-16).

CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1ᵉʳ (45-08-57-57); Marignan, 8ᵉ (43-59-92-82); v.f. : Impérial, 2ᵉ (47-42-72-52); Hollywood-Boulevard, 9ᵉ (47-70-10-41); Bastille, 11ᵉ (43-42-16-80); Montparnasse-Pathé, 14ᵉ (43-20-12-06); Convention-St-Charles, 15ᵉ (45-79-33-00).

LA DAME DE MUSASHINO (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6ᵉ (43-26-58-00), h. sp.

LE DESTIN DE MADAME YUKI (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6ᵉ (43-26-58-00), h. sp.

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : UGC-Odéon, 6ᵉ (42-25-10-30), mer.; à partir de jeu. : UGC-*Danton, 6ᵉ (42-25-10-30)*; UGC-Montparnasse, 6ᵉ (45-74-94-94); UGC-Biarritz, 8ᵉ (45-62-20-40); UGC-Boulevard, 9ᵉ (45-74-95-40); Bastille, 11ᵉ (43-42-16-80).

DERNIER ÉTÉ A TANGER (Fr.) : Forum-Horizon, 1ᵉʳ (45-08-57-57); 14-Juillet-Odéon, 6ᵉ (43-25-59-83), mer., jeu.; Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08); Publicis-Champs-Elysées, 8ᵉ (43-87-35-43) mer., jeu.; St-Lazare-Pasquier, 8ᵉ (43-87-35-43), mer., jeu.; Maxéville, 9ᵉ (47-70-72-86); Paramount-Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31); UGC-Gare de Lyon, 12ᵉ (43-43-01-59); Fauvette, 13ᵉ (43-31-56-86); Galaxie, 13ᵉ (45-80-18-03); Gaumont-Alésia, 14ᵉ (43-27-84-50); Miramar, 14ᵉ (43-20-89-52), mer.; à partir de jeu. : Montparnos, 14ᵉ (43-27-52-37); Pathé-Wepler, 18ᵉ (45-22-46-01), mer., jeu.; à partir de ven. : Pathé-Clichy, 18ᵉ (45-22-46-01); Gaumont-Gambetta, 20ᵉ (46-36-10-96).

DOLLS (A.,v.o.) : Forum-Orient, 1ᵉʳ (42-33-42-26); Gaumont-Opéra, 2ᵉ (47-42-60-33); Colisée, 8e (43-59-29-46); Gaumont-Parnasse, 14ᵉ (43-35-30-40); v.f. : Maxéville, 9ᵉ (47-70-72-86); UGC-Gobelins, 13ᵉ (43-36-23-44); Gaumont-Alésia, 14ᵉ (43-27-84-50), mer., jeu.; Gaumont-Convention, 15ᵉ (48-28-42-27) mer., jeu.

DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : Denfert, 14ᵉ (43-21-41-01), h. sp.

DOWN BY LAW (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6ᵉ (43-26-48-18); v.f. : Colisée, 8ᵉ (43-59-29-46).

DUO POUR UNE SOLISTE (Fr.- A.) (v.o.) : Lucernaire, 6ᵉ (45-44-57-34); Racine-Odéon, 6ᵉ (43-26-19-68); UGC-Biarritz, 8ᵉ (45-62-20-40).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1ᵉʳ (42-97-49-70); Gaumont-Opéra, 2ᵉ (47-42-60-33) mer., jeu.; Publicis-Saint-Germain, 6ᵉ (42-22-72-80), mer., jeu.; Hautefeuille, 6ᵉ (46-33-79-38); Pagode, 7ᵉ (47-05-12-15); Gaumont-Champs-Elysées, 8ᵉ (43-59-04-67); Gaumont-Parnasse, 14ᵉ (43-35-30-40); Mayfair, 16ᵉ (45-25-27-06); v.f. : Maxéville, 9ᵉ (47-70-72-86); Paramount-Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31); Nation, 12ᵉ (43-43-04-67), mer., jeu.; Bastille, 11ᵉ (43-42-16-80); Miramar, 14ᵉ (43-20-89-52); Gaumont-Alésia, 14ᵉ (43-27-84-50); Gaumont-Convention, 15ᵉ (48-28-42-27); Maillot, 17ᵉ (47-48-07-07), mer., jeu.; Secrétan, 19ᵉ (42-06-79-79); Gambetta, 20ᵉ (46-36-10-96).

L'ÉPOUVANTAIL (Sov., v.o.) : Cosmos, 6ᵉ (45-44-28-80).

L'ÉTÉ EN PENTE DOUCE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1ᵉʳ (42-97-49-70); Rex, 2ᵉ (42-36-83-93); Hautefeuille, 6ᵉ (46-33-79-38); Marignan, 8ᵉ (43-59-92-82); St-Lazare-Pasquier, 8ᵉ (43-87-35-43); Français, 9ᵉ (47-70-33-88); Nation, 12ᵉ (43-43-04-67); Fauvette, 13ᵉ (43-31-56-86); Mistral, 14ᵉ (45-39-52-43); Montparnasse-Pathé, 14ᵉ (43-20-12-06); Gaumont-Convention, 15ᵉ (48-28-42-27); 14-Juillet-Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79); Pathé-Wepler, 18ᵉ (45-22-46-01); Gambetta, 20ᵉ (46-36-10-96).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (H. sp.) : Cinoches, 6ᵉ (46-33-10-82); St-Lambert, 15ᵉ (45-32-91-68); St-Ambroise, 11ᵉ (47-00-89-16).

LE FLIC ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : George-V, 8ᵉ (45-62-41-46); Triomphe, 8ᵉ (45-62-45-76); v.f. : Paramount-Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31); UGC-Gare de Lyon, 12ᵉ (43-43-01-59); Fauvette, 13ᵉ (43-31-56-86); Convention St-Charles, 15ᵉ (45-79-33-00); Pathé-Clichy, 18ᵉ (45-22-46-01).

GARÇON, SAUVE-TOI (Tch., v.o.) : Utopia, 5ᵉ (43-26-84-65).

GOLDEN CHILD (A., v.o.) : Marignan, 8ᵉ (43-59-92-82); Publicis Champs-Elysées, 8ᵉ (47-20-76-23), mer., jeu.; v.f. : Rex, 2ᵉ (43-36-83-93); Paramount-Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31); Fauvette, 13ᵉ (43-31-56-86); Montparnasse-Pathé, 14ᵉ (43-20-12-06); Gaumont-Alésia, 14ᵉ (43-27-84-50) mer., jeu.

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Gaumont-Halles, 1ᵉʳ (42-97-49-70); Impérial, 2ᵉ (47-42-72-52); Hautefeuille, 6ᵉ (46-33-79-38); Pagode, 7ᵉ (47-05-12-15), mer., jeu.; Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08); George-V, 8ᵉ (45-62-41-46); St-Lazare-Pasquier, 8ᵉ (43-87-35-43); Nation, 12ᵉ (43-43-04-67); Fauvette, 13ᵉ (43-31-56-86); Gaumont-Alésia, 14ᵉ (43-27-84-50); Montparnos, 14ᵉ (43-27-52-37); Parnassiens, 14ᵉ (43-20-32-20); Gaumont-Convention, 15ᵉ (48-28-42-27); Maillot, 17ᵉ (47-48-06-06); Pathé-Clichy, 18ᵉ (45-22-46-01); Secrétan, 19ᵉ (42-06-79-79).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5ᵉ (46-34-25-52).

L'HISTOIRE DU JAPON RACONTÉE PAR UNE HOTESSE DE BAR (Jap., v.o.) : Cluny-Palace, 5ᵉ (43-25-19-90).

INSPECTEUR GADGET (Fr.) : Gaumont-Opéra, 2ᵉ (47-42-60-32); St-Ambroise, 11ᵉ (47-00-89-16); St-Lambert, 15ᵉ (45-32-91-68).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : George-V, 8ᵉ (45-62-41-46).

JEUX D'ARTIFICES (Fr.) : Epée-de-Bois, 5ᵉ (43-37-57-47); Studio 43, 9ᵉ (47-70-63-40).

LAPUTA (All., v.o.), St-Germain-Village, 5ᵉ (46-33-63-20); Parnassiens, 14ᵉ (43-20-32-20).

LE LENDEMAIN DU CRIME (A., v.o.) : Ranelagh, 16ᵉ (42-88-64-44).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Élysées-Lincoln, 8ᵉ (43-59-36-14).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Epée-de-Bois, 5ᵉ (43-37-57-47).

MÉLO (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6ᵉ (43-25-59-83); 14-Juillet-Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79), mer., jeu.

MES DEUX HOMMES (All., v.o.) : Epée-de-Bois, 5ᵉ (43-37-57-47).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Templiers, 3ᵉ (42-72-87-30); Cité internationale, 14ᵉ (45-89-38-69), h. sp.

MIKEY ET NICKY (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3ᵉ (42-71-52-36); UGC-Odéon, 6ᵉ (42-25-10-30); UGC-Rotonde, 6ᵉ (45-74-94-94); Biarritz, 8ᵉ (45-62-20-40); Convention-Saint-Charles, 15ᵉ (45-79-33-00); v.f. : UGC-Boulevard, 9ᵉ (45-74-95-40).

LE MIRACULÉ (Fr.) : Parnassiens, 14ᵉ (43-20-32-20).

MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1ᵉʳ (45-08-94-14); Elysées-Lincoln, 8ᵉ (43-59-36-14); v.f. : Lumière, 9ᵉ (42-46-49-07).

LES MOIS D'AVRIL SONT MEURTRIERS (Fr.) : Gaumont-Halles, 1ᵉʳ (42-97-49-70), mer., jeu.; George-V, 8ᵉ (45-62-41-46); Français, 9ᵉ (47-70-33-88), mer., jeu.; Montparnasse-Pathé, 14ᵉ (43-20-12-06); Pathé-Clichy, 18ᵉ (45-22-46-01), mer., jeu.

LE MOUSTACHU (Fr.) : Impérial, 2ᵉ (47-42-72-52), mer., jeu.; Marignan, 8ᵉ (43-59-92-82); Parnassiens, 14ᵉ (43-20-32-20); Gaumont-Convention, 15ᵉ (48-28-42-27), mer., jeu.

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6ᵉ (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (Hong., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3ᵉ (42-71-52-36); Triomphe, 8ᵉ (45-62-45-76).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Cinoches, 6ᵉ (46-33-10-82); Républic-Cinéma, 11ᵉ (48-05-51-33).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.); v. angl. : Forum-Orient-Express, 1ᵉʳ (42-33-42-26); Mercury, 8ᵉ (45-62-96-82); v.f. : Français, 9ᵉ (47-70-33-88).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08).

OVER THE TOP (A., v.o.) : Ermitage, 8ᵉ (45-63-16-16); v.f. : Rex, 2ᵉ (42-36-83-93); UGC-Montparnasse, 6ᵉ (45-74-94-94); Lumière, 9ᵉ (42-46-49-07); UGC-Gobelins, 13ᵉ (43-36-23-44); Images, 18ᵉ (45-22-47-94).

PLATOON (A., v.o.) (*) : Forum-Horizon, 1ᵉʳ (45-08-57-57); Cluny-Palace, 5ᵉ (43-25-19-90); Hautefeuille, 6ᵉ (46-33-79-38); Marignan, 8ᵉ (43-59-92-82), mer., jeu.; v.o. et v.f. : George-V, 8ᵉ (45-62-41-46); v.o. : 14-Juillet-Bastille, 11ᵉ (43-57-90-81), mer., jeu.; Parnassiens, 14ᵉ (43-20-30-19), mer.; Kinopanorama, 15ᵉ (43-06-50-50), mer., jeu.; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79), mer., jeu.; v.f. : Maxéville, 9ᵉ (47-70-72-86); Français, 9ᵉ (47-70-33-88); Fauvette, 13ᵉ (43-31-60-74), mer., jeu.; Galaxie, 13ᵉ (45-80-18-03); Montparnasse-Pathé, 14ᵉ (43-20-12-06); Mistral, 14ᵉ (45-39-52-43); Maillot, 17ᵉ (47-48-06-06); Pathé-Clichy, 18ᵉ (45-22-46-01).

POUSSIÈRE D'ANGE (Fr.) : UGC-Danton, 6ᵉ (42-25-10-30), mer.; UGC-Montparnasse, 6ᵉ (45-74-94-94); UGC-Normandie, 8ᵉ (45-63-16-16); UGC-Boulevard, 9ᵉ (45-74-95-40).

PROTECTION RAPPROCHÉE (A., v.o.) : Triomphe, 8ᵉ (45-62-45-76). V.f. : Bretagne, 6ᵉ (42-22-57-97), mer., jeu.; Maxéville, 9ᵉ (47-70-72-86); Gaîté-Rochechouart, 9ᵉ (48-78-81-77).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6ᵉ (46-33-97-77).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Cinoches, 6ᵉ (46-33-10-82).

SABINE KLEIST, SEPT ANS (All., RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11ᵉ (48-05-51-33).

LE SIXIÈME SENS (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1ᵉʳ (42-33-42-26); UGC-Odéon, 6ᵉ (42-25-10-30); Normandie, 8ᵉ (45-63-16-16). V.f. : UGC-Montparnasse, 6ᵉ (45-74-94-94).

STAND BY ME (A., v.o.) : Cinoches-Saint-Germain, 6ᵉ (46-33-10-82); UGC-Biarritz, 8ᵉ (45-62-20-40); UGC-Rotonde, 6ᵉ (45-74-94-94).

LA STORIA (It., v.o.) : Forum-Orient Express, 1ᵉʳ (42-33-42-26); 14-Juillet-Odéon, 6ᵉ (43-25-59-83); Balzac, 8ᵉ (45-61-10-60).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia, 5ᵉ (43-26-84-65).

THAT'S LIFE (A., v.o.) : Forum-Arc-en-Ciel, 1ᵉʳ (42-97-53-74); Gaumont-Opéra, 2ᵉ (47-42-60-33); 14-Juillet-Odéon, 6ᵉ (43-25-59-83); Colisée, 8ᵉ (43-59-29-46); 14-Juillet-Bastille, 11ᵉ (43-57-90-81); Parnassiens, 14ᵉ (43-20-32-20); Gaumont-Parnasse, 14ᵉ (43-35-30-40), mer., jeu.; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79).

LE THÈME (Sov., v.o.) : Cosmos, 6ᵉ (45-44-28-80).

THÉRÈSE (Fr.) : UGC-Biarritz, 8ᵉ (45-62-20-40).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Forum-Orient-Express, 1ᵉʳ (46-34-25-52); Saint-Michel, 5ᵉ (43-26-79-17); George-V, 8ᵉ (45-62-41-46); Gaumont-Alésia, 14ᵉ (43-27-84-50); Bienvenüe-Montparnasse, 15ᵉ (45-44-25-02).

TRUE STORIES (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3ᵉ (42-71-32-36); Studio de la Harpe, 5ᵉ (46-34-25-52).

LA VEUVE NOIRE (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3ᵉ (42-71-52-36); UGC-Danton, 6ᵉ (42-25-10-30); UGC-Champs-Elysées, 8ᵉ (45-62-20-40). V.f. : UGC-Montparnasse, 6ᵉ (45-74-94-94); UGC-Boulevard, 9ᵉ (45-74-95-40); UGC-Gare de Lyon, 12ᵉ (43-43-01-59); UGC-Convention, 15ᵉ (45-74-93-40); UGC-Gobelins, 13ᵉ (43-36-23-44).

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Utopia, 5ᵉ (43-26-84-65); Saint-Lambert, 15ᵉ (45-32-91-68).

YOU ARE NOT I (A., v.o.) : Luxembourg, 6ᵉ (46-33-97-77), h. sp.

LES FILMS NOUVEAUX

FATHERLAND. Film britannique de Ken Loach. V.o. : Saint-André-des-Arts, 6ᵉ (46-26-48-18).

FAUX TÉMOIN. Film américain de Curtis Hanson. V.o.; Forum Arc-en-Ciel, 1ᵉʳ (42-97-53-74); UGC Odéon, 6ᵉ (42-25-10-30); Normandie, 8ᵉ (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2ᵉ (42-36-83-93); UGC Montparnasse, 6ᵉ (45-74-94-94); UGC Boulevard, 9ᵉ (45-74-95-40); UGC Gare de Lyon, 12ᵉ (43-43-); UGC Gobelins, 13ᵉ (43-36-23-44); Galaxie, 13ᵉ (45-80-18-03); Mistral, 14ᵉ (45-39-52-43); UGC Convention, 15ᵉ (45-74-93-40); Images, 18ᵉ (45-22-47-94); Secrétan, 19ᵉ (42-06-79-79).

L'HOMME QUI N'ÉTAIT PAS LA. Film français de René Feret. Forum Arc-en-Ciel, 1ᵉʳ (42-97-53-74).

MACBETH. Film français de Claude d'Anna. V.it. : Vendôme, 2ᵉ (47-42-97-52); Publicis Marignon, 8ᵉ (43-59-31-97); Bienvenüe-Montparnasse, 15ᵉ (45-44-25-02).

LA PELICULA DEL REY. Film argentin de Carlos Sorin. V.o. : Latina, 4ᵉ (42-78-47-86); Luxembourg, 6ᵉ (46-33-97-77); Balzac, 8ᵉ (45-61-10-60); 3 Parnassiens, 14ᵉ (43-20-30-19).

POLICE DES MŒURS (**). Film français de Jean Rougeron. Forum Orient-Express, 1ᵉʳ (42-33-42-36); George-V, 8ᵉ (45-62-41-46); Lumière, 9ᵉ (47-70-49-07); Fauvette, 13ᵉ (43-31-56-86); Montparnasse Pathé, 14ᵉ (43-20-12-06).

POURQUOI LES BLANCS FONT LA POLYGAMIE. Film franco-camerounais de Pierre Gottraux. Triomphe, 8ᵉ (45-62-45-76); Galaxie, 13ᵉ (45-80-18-03); Convention Saint-Charles, 15ᵉ (45-79-33-00).

UN HOMME AMOUREUX. (A partir du 7.) Film français de Diane Kurys. V.angl. : Gaumont Halles, 1ᵉʳ (42-97-49-70); Impérial, 2ᵉ (47-42-72-52); UGC Odéon, 6ᵉ (42-25-10-30); Publicis Saint-Germain, 6ᵉ (42-22-72-80); Pagode, 7ᵉ (47-05-12-15); Colisée, 8ᵉ (43-59-29-46); Publicis Champs-Elysées, 8ᵉ (47-20-76-23); 14-Juillet Bastille, 11ᵉ (43-57-90-81); Gaumont-Parnasse, 14ᵉ (43-35-30-40); 14-Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79); Maillot, 17ᵉ (47-48-06-06). – V.f. : Gaumont Opéra, 2ᵉ (47-42-60-33); Rex, 2ᵉ (42-36-83-93); Fauvette, 13ᵉ (43-31-56-86); Miramar, 14ᵉ (43-20-89-52); Gaumont Alésia, 14ᵉ (43-27-84-50); Gaumont Convention, 15ᵉ (48-28-42-27); Pathé-Wepler, 18ᵉ (45-22-46-01); Gaumont Gambetta, 20ᵉ (46-36-10-96).

CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE. (A partir du 8.) Film italo-français de Francesco Rosi. V.o. : Gaumont Halles, 1ᵉʳ (42-97-49-70); Hautefeuille, 6ᵉ (46-33-79-38); 14-Juillet Odéon, 6ᵉ (43-25-59-83); Marignan, 8ᵉ (43-59-92-82); Publicis Champs-Elysées, 8ᵉ (47-20-76-23); 3 Parnassiens, 14ᵉ (43-20-30-19); 14-Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79). – V.f. : Gaumont Opéra, 2ᵉ (47-42-60-33); Bretagne, 6ᵉ (42-22-57-97); Saint-Lazare Pasquier, 8ᵉ (43-87-35-43); Français, 9ᵉ (47-70-33-88); Nation, 12ᵉ (43-43-04-67); Fauvette, 13ᵉ (43-31-56-86); Gaumont Alésia, 14ᵉ (43-27-84-50); Maillot, 17ᵉ (47-48-06-06); Gaumont Convention, 15ᵉ (48-28-42-27); Pathé-Clichy, 18ᵉ (45-22-46-01).

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 10 MAI

« Les lumières du Nord, la peinture scandinave à la fin du XIXᵉ siècle », 10 h 30, entrée du Petit Palais.

« Les synagogues du vieux quartier israélite de la rue des Rosiers, le couvent des Blancs-Manteaux », 16 heures, 9, rue Malher (Le Vieux Paris).

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures, 11 h 30, 14 h 30 et 16 heures, boulevard Ménilmontant, face rue de la Roquette (Vincent de Langlade).

« Salons du ministère de la marine », 10 heures, 2, rue Royale (Anne Ferrand).

« La peinture moderne de Picasso à Mathieu », 10 h 30, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (Conf. P.Y. Jaslet).

« Les salons de l'hôtel de Soubise : de la Saint-Barthélemy à l'affaire du Collier », 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois.

« Saint-Cyr, Maintenon... dans le cadre du millénaire capétien », 13 heures, place de la Concorde, côté Tuileries.

« L'hôtel de Guénégaud », 15 heures, 60, rue des Archives (Paris et son histoire).

« L'enclos tragique de Picpus », 15 heures, 35, rue de Picpus (Paris et son histoire).

« Saint-Denis, nécropole des rois de France », 14 h 45, portail central de la Basilique (Lutèce-Visites).

« L'Académie française et l'Institut », 15 heures, 23, quai Conti (Conf. M.C. Lasnier).

« Mystérieuse abbaye de Saint-Germain-des-Prés – Les jardins secrets alentours – La vie de l'abbaye au Moyen Age », 15 heures, sortie métro Saint-Germain-des-Prés (Isabelle Hauller).

« Ateliers d'artistes, jardins secrets et curiosités de Montparnasse », 11 heures, métro Montparnasse (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'apocalypse dans les prophéties », 15 heures, CNES, 2, place Maurice-Quentin, Paris-1ᵉʳ (Mouvement du Graal en France).

« Le Vieux Ménilmontant et ses jardins », 15 heures, métro Ménilmontant (Résurrection du passé).

« La civilisation pharaonique à travers les richesses du Louvre », 11 heures, porte Saint-Germain-l'Auxerrois (Christine Merle).

« Le XVIIIᵉ siècle au musée Camondo », 15 heures, 63, rue de Monceau (Tourisme culturel).

« Moulins et vieux village de Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Les flâneries).

« Art et religion en Egypte », 10 heures, musée du Louvre, porte Saint-Germain-l'Auxerrois (Approche de l'art).

« Hôtels du Marais, place des Vosges », 15 heures, parvis de l'Hôtel-de-Ville, devant la poste (Présence du passé).

« Nouveaux visages parisiens : de la cour Carrée du Louvre à la cour Napoléon », 11 heures, métro Louvre (Monuments historiques).

LUNDI 11 MAI

« Exposition costumes et coutumes », 13 h 15, au Grand Palais (Approche de l'art).

« De Renoir à Picasso et Nymphéas de Claude Monet », 15 heures, au musée de l'Orangerie, place de la Concorde, côté Seine (Approche de l'art).

« La somptuosité de Passy à l'Arc de triomphe », 10 h 30, place du Trocadéro, angle avenue Paul-Doumer (Vincent de Langlade).

« Le Père-Lachaise sous son aspect écolo », 14 h 45, boulevard de Ménilmontant, face rue de la Roquette (Vincent de Langlade).

« Cryptes et souterrains de l'église Saint-Sulpice », 14 h 30, sur le parvis (lampes de poche) (P.Y. Jaslet).

« La nouvelle Athènes, le Tout-Paris des arts et des lettres au romantique », 15 heures, 12, rue de La Rochefoucauld (Paris et son histoire).

« L'hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou (Paris et son histoire).

« Le palais de justice et la vie sous Saint-Louis. La Conciergerie et la Sainte-Chapelle », 15 heures, sortie métro Cité (Isabelle Hauller).

« La Sainte-Chapelle et son ensemble unique de vitraux du XIIIᵉ siècle », 14 h 30, 4, boulevard du Palais, devant les grilles (E. Romann).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Musée Picasso » (2ᵉ partie), 12 h 30 (Mᵐᵉ Caneri).

« L'Opéra », 15 heures, en haut des marches (Tourisme culturel).

« Hôtels et passages du faubourg Saint-Honoré », 14 h 30, métro Madeleine, sortie Trois-Quartiers (Les flâneries).

« Hôtels du Marais (nord). Place des Vosges », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobau (Présence du passé).cle ». « Tombeaux des Capétiens dans la basilique Saint-Denis ».

– 60, boulevard Latour-Maubourg, 14 h 30 : « Le bouddhisme et la Thaïlande »; 16 h 30 : « La Thaïlande »; 18 h 30 : « La Crête et la Grèce ».

– 24, rue des Archives, église des Billettes; 10 heures : « Œuvres de Bach-Messiaen » (J. Amade).

LUNDI 11 MAI

– Verrières-le-Buisson (91), salle des fêtes, 14 h 15 : « Rétrospectives et avenir de la tapisserie d'Aubusson » (Michel Tourlière).

– 47, rue des Bergers (Institut d'esthétique), 15 heures : Vasarely et l'art musulman » (M. Asaad Arabi).

– 1, rue Descartes, amphi Poincaré, bât. Foch, 18 h 30 : « La communauté des égaux », débat ouvert par A. Badiou (séances du Forum).

Communication

Avant l'attribution des fréquences radio par la CNCL

Sélection dans la confusion

La Commission nationale de la communication et des libertés a tenu mercredi 7 mai une assemblée plénière consacrée aux radios locales privées de Paris et de sa région. Trois cent quarante dossiers sont en effet parvenus à son siège. Mais une quarantaine seulement recevront l'autorisation d'émettre sur les fréquences recensées ; leur liste paraîtra d'ici peu au *Journal Officiel*. La sélection promet d'être délicate, étant donné le nombre et la diversité des candidats. Un tri, à l'instar de la procédure concernant la télévision, devait se faire en deux temps : l'étape de l'admissibilité (ou l'examen de la légalité des dossiers) et celle de l'admission (l'examen sur le fond).

Or, voilà que, pour des raisons de délais, la CNCL semble avoir décidé de précipiter la procédure, simplifiant à l'extrême la première étape et se contentant de retenir comme critère d'exclusion le retard des candidats pour le dépôt de leurs dossiers. Une trentaine de radios vont donc être éliminées d'office de la compétition parmi lesquelles huit arrivées moins d'une heure après le gong de 20 heures prévu au *Journal Officiel*.

Cette rigueur, voire cette intransigeance, a, semble-t-il, surpris ceux qui ont observé la confusion régnant lundi, jour de la remise des dossiers autour de la rue Jacob, siège de la CNCL. Certaines radios déposaient en effet des cartons entiers de dossiers, d'autres se contentaient d'un seul. Le texte paru au *Journal Officiel* n'est pas, il est vrai, de la plus grande clarté.

Confusion ou perfectionnisme fatal ? Quelques candidats apparemment écartés ne peuvent encore le croire, prêts a dénoncer un arbitraire dans la sélection des dossiers (certains, déposés avant 20 heures, et donc acceptés sont pourtant incomplets) et à saisir au plus vite lo conseil d'Etat.

A. Co.

Création d'un « comité de la communication publicitaire »

La Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL) vient de créer en son sein, un « comité de la communication publicitaire ». Celui-ci assurera le contrôle déontologique de la publicité diffusée à la télévision et sur Radio-France, en remplacement de la commission de visionnage de la Régie française de publicité (RFP), officiellement dissoute depuis plusieurs mois mais qui continuait à fonctionner provisoirement. Ce comité comprendra un représentant de chaque chaîne de télévision et de Radio-France, des représentants de la profession et des consommateurs, ainsi que trois membres de la CNCL. L'un de ces derniers – probablement M. Jean Autin – prendra la présidence de la nouvelle instance.

Le comité, dont la création a été annoncée mercredi 6 mai au *Journal officiel*, contrôlera les messages sur scénario – avant tournage ou enregistrement – pour vérifier s'ils sont conformes à la réglementation ainsi qu'« *aux intérêts des auditeurs et des téléspectateurs et au respect de la langue française* ». Il devra également « *préciser l'objet et le contenu de la communication publicitaire, y compris dans le domaine du parrainage et du mécénat* ». Les messages non conformes, feront « *l'objet d'une interdiction immédiate décidée par le président du comité* », précise la CNCL.

● **BBC 648, nouvelle radio trilingue en Europe du Nord-Ouest.** – Une nouvelle station de radio trilingue (anglais, allemand et français), BBC 648, émettra à destination de l'Europe du Nord-Ouest à partir du samedi 9 mai, pour célébrerer le trentième anniversaire du traité de Rome et préparer l'avènement du Marché unique en 1992. BBC 648 émettra sur le nord de la France, le Benelux et la République fédérale d'Allemagne, en ondes moyennes (648 Khz). Y seront privilégiées l'actualité et l'information. Les émissions en anglais débuteront à 5 h 30 et comprendront deux heures et demie d'allemand et quatre-vingt-dix minutes de français.

● **M. Le Pen soutient le directeur de la rédaction de *Minute*.** – M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, est venu, vendredi 8 mai, « *apporter son soutien* » à la rédaction de l'hebdomadaire *Minute*, et à son directeur, Patrick Buisson, indique un communiqué du journal. « *On veut bâillonner* Minute, a déclaré M. Le Pen. *On n'y parviendra pas.* » Le responsable du Front national a affirmé « *le droit moral que possèdent sur un journal les journalistes qui le font et les lecteurs qui le lisent* ». Mercredi 7 mai, un incident avait opposé le directeur de la rédaction de *Minute* et une majorité de journalistes, qui prônent un soutien total à Jean-Marie Le Pen, à M. Yves Montenay, industriel, actionnaire principal du journal et partisan d'une ligne plus modérée (*le Monde* du 8 mai).

Légion d'honneur

Ministère de la défense

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Roger Amman ; Gérard d'Augiéras ; André Babin ; Barthélémy Bartoli ; Ange Battistini ; Georges Besson ; Auguste Bosvy ; Raymond Bouvrande ; Raymond Bovis ; Martin Bronner ; Albert Buschini ; Raoul Castets ; Eugène Cauchois ; Jean Chalard ; Fernand Chapellier ; René Charlier ; Roger Charrière ; Georges Clerc ; Fernand Constant ; Jacques Coquillard ; Auguste Coux ; Clément Cros ; René Cusenier ; André Dagon ; Marcel Dehecq ; Antoine Dominici ; Laurent Fondecave ; Roger Fournier ; Jean Garin ; Pierre Garmendia ; Prosper Gaspard ; Louis Gayraud ; René Goudstikker ; Germain Graillot.

MM. Hubert Isnard ; Marcel Jacquemin ; Robert Kleindienst ; François La Scola ; Benjamin Lauret ; Georges Léautier ; Hervé Le Bigot ; Gustave Le Guen ; Albert Lerigoleur ; Marc Le Roux ; Francisco Lorite ; Charles Marchal ; Maurice Marguier ; Raymond Marilland ; Albert Martin ; Maurice Maublanc ; Robert Mauffrey ; Roger Mégia ; Miecislas Milczarek ; Marcel Mitre ; Robert Moiselet.

MM. Julien Molières ; Gabriel Parédé ; Jean-Michel Perlet ; André Péron ; Roger Pfohl ; Robert Pierron ; Ernest Postic ; Yves Poucy ; Albert Reinteau ; Pierre Roux ; Eugène Samery ; Raphaël Sanna ; Marcel Savarieau ; Emile Schoeny ; Jean Servayre ; Joseph Souquet ; Constant Spanoudakis ; Johann Stappen ; Charles Stourbe ; Henri Thomas ; Paul Trial ; Jacques Ulmann ; Bernard Vairon ; Alphonse Vallon ; Paul Virantin.

⁂

MM. Charles Abou ; Paul Agostini ; Jean Albertini ; Jean Aluze ; Pierre Amelin ; Hacide Atlan ; René Aubry ; Antonin Aulas ; Jules Azzola ; Pierre Babel ; Jean-Joseph Bartoulh ; Modeste Bandin ; Jack Beaugeois ; Jean-Pierre Benoit ; Félix Bérard ; Félix Bereni ; Martin Bernal-Lavilla ; Marcel Bertrand ; André Beulque ; Baptiste Biancarelli ; Jean Billottet ; Joseph Biondo ; Jean Bonin ; Roger Bouchet ; Aimé Bouger ; Louis Bougonin ; Jean Bourdeaux ; Joseph Boyer ; Paul Boyer ; Roger Brochot ; Pierre Burcet ; François Burckel ; Ernest Burgos.

MM. Marius Capelli ; René Cardot ; Lucien Carlino ; Jacques Carpentier ; René Carrillo ; Louis Casanova ; Joseph Casserra ; Robert Charulié ; Emile Cheval ; Hubert Chimènes ; Paul Chovrelat ; Manuel Coelho-Mendes ; Louis Cognaud ; André Collin ; Maurice Consigny ; Pierre Consigny ; Gabriel Constant ; Guy Costantini ; Raymond Cristofani ; Joseph Delclos ; Marc Delevy ; Charles Deljehier ; Eugène Dorchy ; Claude Dubouch ; Jacques Duchâteau ; Jacques Duchier ; Urbain Du Pontavice ; Robert Durand ; Yvon Duvigneau.

MM. Jean Fasy ; Lucien Ferand ; Robert Ferrebeuf ; Lucien Flander ; Marcel Fleurot ; Roger Frouin ; René Gaillard ; Jacques Garcia ; Théodore Geiswiller ; Pierre Gentaire ; François Grimaldi ; Jean Guilbert ; Paul Guinchat ; René Guitton ; Henri Haas ; Baptiste Hourticolou ; Pierre Hunter ; Lucien Isnard ; René Jabaudon ; Marcel Jacotey ; Jules Jacquemin ; Georges Joly ; Roland Joret ; Jean Kauffmann ; Pierre Lacaze ; Pierre Lallement ; Roger Laurent ; Raymond Le Goff ; Roger Le Neures ; Antonio de Lima Gonçalvès ; Gustave Lombard ; Joseph Lopez ; Louis Lottier.

MM. Bernard Magne ; Jacques Mahieu ; Claude Maigrot ; Sébastien Mannguerra ; Augustin Marinelli ; Roger Marotaux ; Henri Masferrer ; Raphaël Masson ; Salvador Matencio ; Robert Mathieu ; Antoine Mattera ; Maurice Maurouard ; Edouard May ; Charles Melinand ; Joseph Meniane ; Robert Mercier ; Géry Meurice ; Pierre Morin ; André Mougenot ; Jacques Mouroux ; Robert Napias ; Edouard Neveur ; Albert Ousset ; Louis Papineau ; Justin Parriel ; Edgard Paturet ; Emmanuel Péano ; Louis Périno ; Robert Perny ; Paul Peronne ; Robert Picard ; Marius Pierlovisi ; Jacques Pierrini ; Joseph Pineau ; Marcel Pont ; Jean Pontacq ; Vicente Poyatos ; Augustin Ramada ; Robert Ramier ; David Reichman ; Camille Renaud ; Paul Resch ; Jean Rey ; Jean Riaux ; Michel Ribes ; Robert Rieux ; Maurice Rioux ; René Robert ; Jean Rondi ; René Roux ; Félix Ruiz ; Henri Rupaud.

MM. Jules Salfati ; Jacques Sauvageot ; Claude Schmid ; Jean Simon ; Marceau Simon ; Sauveur Spano ; André Steiss ; Lucien Stouvenel ; Marie Suhr ; Marcel Suty ; Roland Suty ; Julien Thiaville ; Hector Thomas ; Sylvestre Touillon ; Albert Vangyseghem ; Marie Velon ; Pierre Verdeaux ; Aimé Vidal ; Robert Vigouroux ; Marcel Villeminey ; André Villeneuve ; Maurice Violle ; Marius Viricel ; Raymond Visconti ; Joseph Wagner.

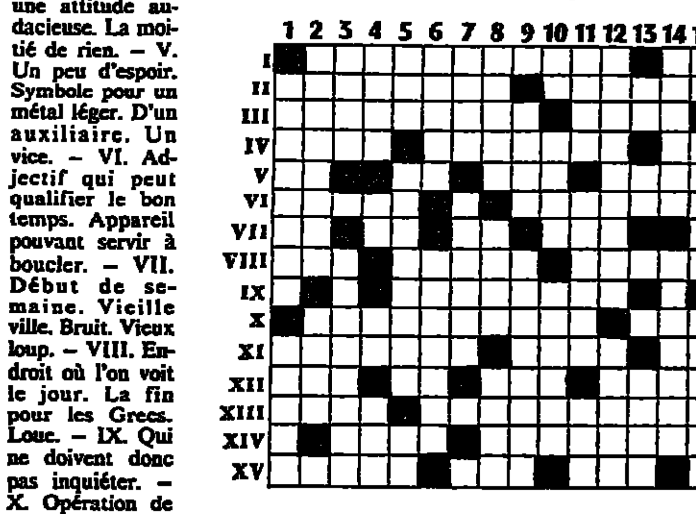
Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4480

HORIZONTALEMENT

I. Sans faire aucune citation. Pronom. – II. Dans la bière ou dans les affaires. Peut être chatouillée par un bouquet. – III. Pas pour rien. Négatifs, sont attirés à l'anode. – IV. Dont on ne donnerait pas cher. Eurent une attitude audacieuse. La moitié de rien. – V. Un peu d'espoir. Symbole pour un métal léger. D'un auxiliaire. Un vice. – VI. Adjectif qui peut qualifier le bon temps. Appareil pouvant servir à boucler. – VII. Début de semaine. Vieille ville. Bruit. Vieux loup. – VIII. Endroit où l'on voit le jour. La fin pour les Grecs. Loue. – IX. Qui ne doivent donc pas inquiéter. – X. Opération de tricoteuse. Ne laissa pas. – XI. Bien couvertes. Pas en Italie. Un vague sujet. – XII. Est parfois sous le bonnet. Qui a donc circulé. Roi de Juda. Demande poliment. – XIII. Mot évitant une répétition. Des meubles pour tous les jours. – XIV. Suivit saint Paul. Il faut en avoir pour être bien renseigné. – XV. Pierre dans un jardin. Armée d'autrefois. Utile pour le golfeur.



VERTICALEMENT

1. Quand elles sont grosses, ne se contentent pas d'un seul doigt. Quand on n'en a plus un, c'est qu'il n'y a plus d'oseille. – 2. Des gens qui ont leurs entrées. Une mauvaise action pour un juge. – 3. Une promenade. Sommaire quand on ne fait pas de frais. – 4. Coule en France. Déchiffré. En première ligne. Un agrément d'autrefois. – 5. Enzyme. Qui ont besoin de respirer. Utile pour faire des projets. – 6. Double pour baisser d'un ton. Une femme qui sait bien faire marcher. – 7. Plus inconnues. Pas lisses. – 8. Dans la Mayenne. Fait quelque chose. Un gros tas. – 9. Une chose qui n'a pas de nom. Qui ne manque donc pas de vertus. – 10. Un peu de détente. Endroit où l'on peut poser la culotte. Faisait preuve d'attachement. – 11. Ce n'est pas un moyen. Payés par celui qui succombe. Sans taches. – 12. Des chevaux qui ont une certaine allure. Ne manque pas de piquant. – 13. Câble. Ne dure qu'un temps. Guide. – 14. Mit à l'intérieur. Bien connu. – 15. Largeur de crêpe. Grande, dans les Pyrénées. Son lait était mis dans le bain.

Solution du problème n° 4479

Horizontalement

I. Cigarette. – II. Arouet. Io. – III. Oïl. Vatel. – IV. Usine. Uni. – V. Aires. – VI. Cet. Bu. En. – VII. Huera. – VIII. Ob. Trompe. – IX. Ure. Epée. – X. Cave. Erre. – XI. Sève. Set.

Verticalement

1. Caoutchouc. – 2. Iris. Bras. – 3. Goliath. Eve. – 4. Au. Ni. Ut. E.V. – 5. Réverbère. – 6. Eta. Europe. – 7. Tus. Amers. – 8. Tien. Père. – 9. Eolienne. Et.

GUY BROUTY.

Le Carnet du Monde

Décès

– M. et Mme Philippe Chappey,
M. et Mme Philippe Arrii-Blachette,
Caroline, Christian, Sophie, Patrick, Damien,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean ARRII-BLACHETTE,
née Alice Blachette,

survenu le 6 mai 1987.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 11 mai 1987, à 16 heures, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Jeannette Coscas,
son épouse,
Mlle Claudine Coscas,
Le docteur et Mme Yvan Coscas,
Elodie,
Lucienne et Armand Hatchuel,
Géraldine,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Félix COSCAS,
ex-directeur de l'UBCI de Tunis,

survenu le 6 mai 1987, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

On se réunira au cimetière de Pantin, entrée principale, le lundi 11 mai, à 15 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

13, avenue du Général-Koenig,
95200 Sarcelles.

– Colette et Guy Rolland,
Maxence, Christophe, Ariane,
Françoise Darzens-Herreman,
Muriel, Olivier, Alain, Annick,
Philippe et Danielle Darzens,
Fabrice, Séverine,
Monique Darzens,
Solange et Jon Cook,
Timothée,
ses enfants et petits-enfants

Les familles Ehrmann et Marcel,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Liliane DARZENS,
née Marcel,

survenu le 5 mai 1987, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Le service religieux aura lieu en l'église réformée de l'Oratoire du Louvre, 1, rue de l'Oratoire, Paris-1er, le lundi 11 mai, à 10 h 30.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

– Mme René Malenfant,
Mme Chantal Malenfant,
Mme Jacqueline Op de Beeck
et ses enfants
Et toute la famille
ont la douleur de faire part du décès de

M. René MALENFANT,

survenu le 5 mai 1987, à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine).

Priez pour lui !

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 11 mai 1987, à 10 h 30, en l'église Saint-Nicolas du Chardonnet, 30, rue Saint-Victor, Paris-5e, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière de Saint-Amand-Montrond (Cher), à 16 h 30.

35, rue de Dantzig,
75015 Paris.
2, villa d'Austerlitz,
1 *bis*, rue Nicolas-Houel,
75005 Paris.

– La société A. Padova SA
a la douleur de faire part du décès de son PDG,

M. A. PADOVA,

survenu le 5 mai 1987.

L'inhumation a lieu ce 9 mai au cimetière de Bagneux dans la plus stricte intimité.

Société A. Padova,
7, rue des Guillemites,
75004 Paris.

Communications diverses

– Le Comité de Paris de la Ligue nationale française contre le cancer 8informe que ses adhérents se réuniront en assemblée générale ordinaire le mardi 26 mai 1987, à 16 h 30, 1, avenue Stéphen-Pichon, 75013 Paris.

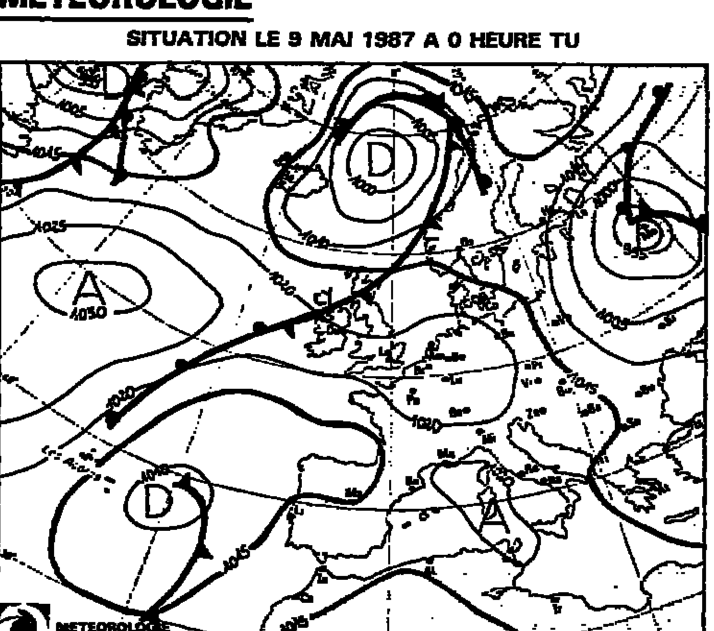
Ordre du jour : Rapport moral. Rapport financier. Renouvellement et élection d'administrateurs. Questions diverses.

Soutenances de thèses

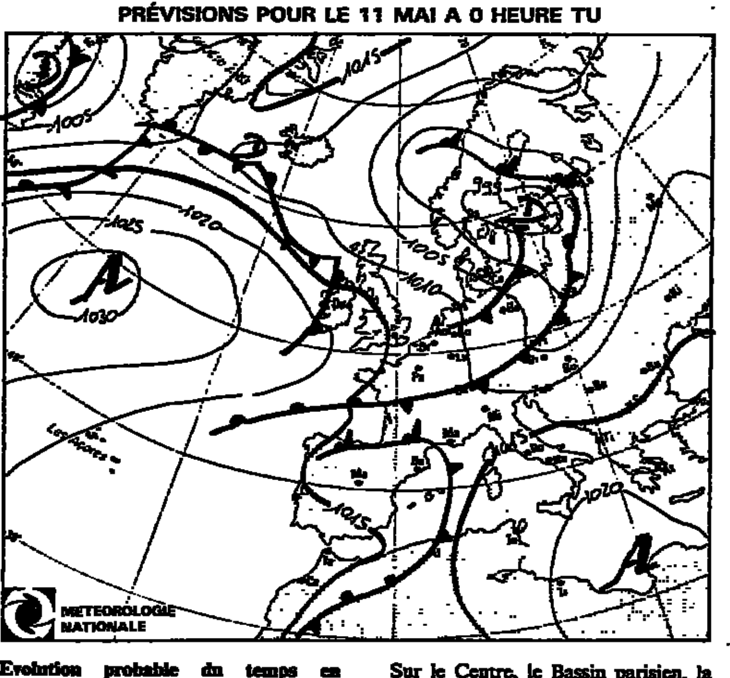
– Université Paris-Sorbonne, le mardi 12 mai, à 14 heures, salle des Professeurs, UER 10, escalier C, premier étage gauche, à la Sorbonne, 17, rue de la Sorbonne, M. Christos Kyriazis : « Le rôle social et philosophique du Karaghiozis ».

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 9 MAI 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 11 MAI A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le samedi 9 mai à 0 heure et le dimanche 10 mai à 24 heures.

Les hautes pressions d'Europe de l'Ouest vont s'affaisser, permettant le passage d'une perturbation peu active sur notre pays, dimanche, dans un flux de nord-ouest. Elle sera précédée d'une remontée d'air chaud et instable venant d'Espagne sur la moitié sud-est du pays.

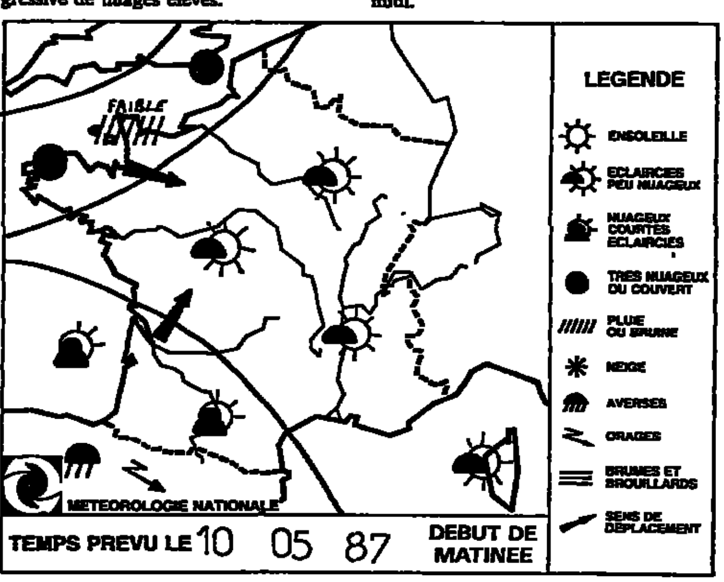
Dimanche : le temps sera donc couvert et faiblement pluvieux, dès le matin, de la Bretagne à la Normandie et au Nord. Ailleurs, la journée commencera avec le soleil. Cependant il sera déjà voilé dans le Sud-Ouest.

Le beau temps persistera toute la journée sur la Provence, les Alpes, le Lyonnais, le sud de la Bourgogne et la Franche-Comté malgré l'arrivée progressive de nuages élevés.

Sur le Centre, le Bassin parisien, la Champagne, le nord de la Bourgogne, l'Alsace et la Lorraine le temps se dégradera par l'ouest avec un ciel devenant très nuageux et quelques ondées.

Le ciel se chargera également sur le Sud-Ouest, le Languedoc et le Massif Central. Des foyers orageux se développeront alors dès la mi-journée sur les Pyrénées, et en cours d'après-midi sur les reste de ces régions.

Le soleil refera quelques apparitions dans l'après-midi de la Bretagne au Nord et aux Ardennes, mais quelques averses pourront encore tomber au nord de la Seine. Le vent soufflera alors modérément du nord-ouest sur ces régions, il fera 16 à 20 degrés des côtes de la Manche vers l'intérieur. Sur le reste du pays il fera encore chaud, 20 à 24 degrés dans l'après-midi.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 08-05 6 h TU et le 09-05-1987 à 6 h TU — le 09-05-1987

FRANCE

AJACCIO	20	7	D
BIARRITZ	24	13	D
BORDEAUX	23	11	D
BOURGES	21	6	D
BREST	20	8	N
CAEN	16	5	D
CHERBOURG	14	7	D
CLERMONT-FERR.	18	6	D
DIJON	19	7	D
GRENOBLE St-M-H	22	6	D
LILLE	17	3	D
LIMOGES	21	10	D
LYON	19	5	D
MARSEILLE-MAR.	21	10	D
NANCY	18	2	D
NANTES	23	10	D
NICE	17	11	D
PARIS-MONTS.	21	10	D
PAU	21	10	D
PERPIGNAN	19	9	N
RENNES	23	8	D
ST-ÉTIENNE	18	6	D
STRASBOURG	19	4	D
TOURS	21	6	D
TOULOUSE	22	8	D
POINTE-À-P.	32	22	A

ÉTRANGER

ALGER	23	7	D
AMSTERDAM	14	4	B
ATHÈNES	20	12	P
BANGKOK	36	27	C
BARCELONE	19	8	D
BELGRADE	13	4	D
BERLIN	16	5	N
BRUXELLES	17	5	D
LE CAIRE	27	15	D
COPENHAGUE	16	8	C
DAKAR	25	21	D
DELHI	32	22	D
DJERBA	25	14	D
GENÈVE	18	3	D
HONGKONG	24	21	N
ISTANBUL	15	10	A
JÉRUSALEM	24	10	N
LISBONNE	22	16	C
LONDRES	20	7	D
LOS ANGELES	22	16	C
LUXEMBOURG	18	7	D
MADRID	28	9	D
MARRAKECH	27	17	C
MEXICO	24	12	B
MILAN	22	7	D
MONTRÉAL	19	3	N
MOSCOU	19	8	P
NAIROBI	26	17	C
NEW-YORK	26	11	D
OSLO	15	4	C
PALMA-DE-MAL.	24	5	B
PÉKIN	28	17	C
RIO-DE-JANEIRO	36	25	N
ROME	21	8	D
SINGAPOUR	31	25	O
STOCKHOLM	14	2	C
SYDNEY	20	16	A
TOKYO	24	16	D
TUNIS	20	9	D
VARSOVIE	15	-2	N
VENISE	20	9	D
VIENNE	16	10	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Chronologie

Avril 1987 dans le monde

La chronologie paraît le deuxième dimanche de chaque mois.

Les chiffres entre parenthèses indiquent la datation du numéro du *Monde* où est rapporté l'événement cité.

par ÉDOUARD MASUREL

Etranger

1er-12. – VATICAN-CHILI-ARGENTINE : Jean-Paul II est au Chili du 1er au 6. Sa visite est marquée à Santiago par des manifestations hostiles au régime du général Pinochet : de violents affrontements font six cents blessés le 3 pendant la messe célébrée dans le parc O'Higgins. Du 6 au 12, le pape se rend en Argentine (du 31/III au 15 et 17/IV).

3. – PORTUGAL : Le gouvernement de centre-droit de M. Cavaco Silva, premier ministre depuis octobre 1985, est renversé par le vote d'une motion de censure. Le président Mario Soares convoque, le 28, des élections anticipées fixées au 19 juillet (1er, 4, 5-6, 29 et 30).

4. – FRANCE-URSS : Six Français, dont quatre diplomates, sont déclarés indésirables à Moscou, en riposte à l'expulsion, le 2, de six membres de l'ambassade d'URSS à Paris, après l'arrestation à Rouen, le 16 mars, de sept personnes accusées d'espionnage au profit de l'URSS. Moscou laisse planer un doute sur la visite de M. Chirac en URSS en mai, qui n'est confirmée que le 30 avril (du 1er au 11, 14, 15, 17, 22, 24 et 29/IV, 2 et 3-4/V).

4. – LIBAN : Un accord, conclu sous l'égide de Damas entre le mouvement chiite Amal et les organisations palestiniennes pro-syriennes, met fin à la « guerre des camps » de Beyrouth qui durait depuis cinq mois. Le blocus alimentaire est levé, les blessés sont évacués et des postes de contrôle syriens sont installés autour de Bourj-el-Barajneh et de Chatila (du 5 au 14 et 16).

4-10. – FIDJI : Aux élections législatives, le Parti de l'alliance du premier ministre Ratu Sir Kamisese Mara, au pouvoir depuis l'indépendance en octobre 1970, n'obtient que 24 des 52 sièges contre 28 à la coalition réunissant le Parti national de la fédération et le Parti travailliste. M. Timoci Bavarda, qui dirige cette coalition, devient premier ministre le 15 (14).

5. – RFA : Aux élections régionales en Hesse, gouvernée depuis quarante ans par les sociaux-démocrates, associés aux Verts depuis décembre 1985, la coalition des chrétiens-démocrates et des libéraux obtient 56 des 110 sièges du Parlement de Wiesbaden (4 et 7).

5. – SUISSE : 67,4 % des électeurs approuvent par référendum le renforcement des restrictions au droit d'asile (4 et 7).

6. – ÉGYPTE : Aux élections législatives, le Parti national démocrate (PND) du président Moubarak obtient 346 (– 44) des 448 sièges. 37 députés islamistes sont élus, contre 9 en mai 1984 (du 5 au 11, 16 et 24).

6-8. – FRANCE-PORTUGAL : M. François Mitterrand se rend au Portugal pour une visite d'Etat (du 7 au 10).

6-10. – ISRAËL-RFA : M. Haïm Herzog effectue en Allemagne fédérale la première visite officielle d'un chef de l'Etat hébreu (du 7 au 11).

7. – ÉTATS-UNIS-URSS : Le président Reagan proteste contre les nombreuses *« violations de la sécurité »* de l'ambassade américaine à Moscou. Les Soviétiques dénoncent à leur tour, le 9, l'espionnage de leur personnel diplomatique aux Etats-Unis (1er et du 5 au 17).

10. – AFRIQUE DU SUD : Un décret interdit de faire campagne pour la libération des détenus politiques emprisonnés dans le cadre de l'état d'urgence instauré le 12 juin 1986. Leur nombre officiel s'élève à 4 244 dont 1 424 âgés de douze à dix-huit ans. Mgr Desmond Tutu juge cette interdiction *« immorale »* et appelle à l'enfreindre. Tandis qu'une grève des cheminots, commencée le 13 mars, est l'occasion de nouvelles arrestations et de violence, cinq *« terroristes »* de l'ANC sont tués au cours d'un raid d'un commando sud-africain à Livingstone, en Zambie (14, 15, 18 et du 24/IV au 2/V).

10-11. – FRANCE-POLOGNE : La visite à Varsovie de M. Jean-Bernard Raimond, la première d'un ministre français des affaires étrangères depuis décembre 1981, donne un *« nouveau départ »* aux relations franco-polonaises (10, 12-13 et 14).

12. – ÉTATS-UNIS : Texaco, troisième compagnie pétrolière américaine, se met en faillite pour échapper à un jugement la condamnant à verser 10,5 milliards de dollars à Pennzoil, une société concurrente (8 et 14).

14. – ARGENTINE : Buenos-Aires obtient de ses banques créancières le rééchelonnement de 32,8 des 52 milliards de dollars de sa dette extérieure (16 et 18).

14. – TURQUIE : Ankara dépose à Bruxelles sa demande d'adhésion à la CEE qui suscite les réticences des Douze (7 et 15).

15-16. – FRANCE-ARABIE SAOUDITE : Le roi Fahd se rend en France pour une visite d'Etat (3, 7, 16, 17, 18 et 23).

17. – ÉTATS-UNIS-JAPON : M. Reagan annonce l'entrée en vigueur des sanctions commerciales contre le Japon, décidées le 27 mars. Elles concernent 0,3 % des exportations japonaises vers les Etats-Unis. Cette tension américano-japonaise provoque un nouveau recul du dollar qui cote, le 27, 138 yens à Tokyo, son cours le plus bas depuis 1945, 1,77 DM à Francfort et 5,94 F à Paris. Du 29 avril au 1er mai, M. Yasuhiro Nakasone, premier ministre japonais, se rend aux Etats-Unis, mais sa visite n'a pas de résultat immédiat (à partir du 8).

17. – SRI-LANKA : Cent vingt-sept passagers de trois autocars sont massacrés dans la région de Trincomalee, au nord-est de l'île. Le 21, l'explosion d'une bombe à la gare routière de Colombo, la capitale, fait cent six morts. En représailles contre ces attentats, imputés aux séparatistes tamouls, l'armée de l'air, avec ses cinq avions légers et quelques hélicoptères, bombarde et mitraille, à partir du 22, des bases de la guérilla tamoule dans la péninsule de Jaffna (12-13 et du 19 au 30).

18. – ITALIE : M. Amintore Fanfani forme un gouvernement de transition composé de démocrates-chrétiens et de personnalités apolitiques. Le 28, après le vote de défiance de la Chambre des députés, les élections sont convoquées pour les 14 et 15 juin (3, du 7 au 13, 16, 17, 19-20, 22, 29 et 30).

19. – ARGENTINE : Le président Raul Alfonsin, après avoir mobilisé la population pour la défense de la démocratie, obtient la reddition des militaires qui s'étaient rebellés, le 16, afin d'obtenir la cessation des poursuites judiciaires contre les officiers subalternes accusés de violations des droits de l'homme sous la dictature (du 18 au 24 et 30/IV, 2/V).

20. – TUNISIE : M. Mohamed Mzali, ancien premier ministre destitué en juillet 1986 et réfugié en Suisse depuis septembre 1986, est condamné par contumace à quinze ans de travaux forcés et à la saisie de tous ses biens. Le 23, de brefs mais violents affrontements ont lieu à Tunis entre forces de l'ordre et étudiants intégristes qui réclament la libération des militants islamistes arrêtés en mars (12-13, 16, 17, 19-20, 22 et du 25 au 30).

20-26. – PROCHE-ORIENT : La réunion à Alger du dix-huitième Conseil national palestinien (Parlement en exil) scelle la réunification des principales composantes de l'OLP autour de M. Yasser Arafat après quatre ans de divisions et de *rivalités entretenues par la Syrie.* La convocation d'une conférence internationale de paix au Proche-Orient est approuvée, alors que se multiplient les déclarations de dirigeants politiques favorables à ce projet. L'accord jordano-palestinien du 11 février 1985 est abrogé, mais aucune rupture des relations n'est prévue ni avec la Jordanie ni avec l'Egypte. Cependant Le Caire décide le 27 de fermer tous les bureaux de l'OLP sur son territoire en raison des résolutions adoptées jugées *« hostiles »* (2, 4, 11, 14, 15, 16 et du 21/IV au 4/V).

22-23. – FRANCE-MAROC : M. Mitterrand se rend à Marrakech pour des entretiens avec le roi Hassan II (17 et du 23 au 25).

23. – INDONÉSIE : Le Golkar, parti qui soutient le président Suharto, obtient plus de 70 % des voix aux élections législatives, *contre 64 % en mai 1982 (23 et 26-27).*

24. – URSS : Le psychiatre dissident Anatoli Koriaguine gagne la Suisse avec sa femme et son fils après avoir été contraint à s'exiler. Le 27, à Berne, il affirme que l'usage de la psychiatrie à des fins de répression politique n'a pas cessé en URSS (14, 24, 25 et 29).

25. – ISLANDE : Les élections législatives marquent un recul des partis traditionnels. Le Parti conservateur, qui reste la première formation, n'obtient que 18 (– 5) des 63 sièges, alors que le Parti des femmes en remporte 6 (+ 3) et le nouveau Parti des citoyens, de tendance populiste, 7 (16, 24, 25 et 28).

27. – AUTRICHE-ÉTATS-UNIS : M. Kurt Waldheim, président de la République autrichienne, se voit interdire, en tant que personne privée, l'entrée aux Etats-Unis en raison de son passé dans l'armée *hitlérienne. Cette décision* du département américain de la justice est violemment critiquée par l'opinion et la classe politique en Autriche, tandis que M. Waldheim réaffirme sa *« bonne conscience »* (du 28/IV au 4/V).

27. – IRAK-SYRIE : Les présidents Saddam Hussein d'Irak et Hafez el Assad de Syrie se rencontrent en Jordanie. Ce sommet, le premier depuis 1979, n'est pas annoncé *officiellement (5 et 6/V).*

27-30. – FRANCE-ISRAËL : M. Itzhak Shamir, premier ministre israélien, est reçu en visite officielle à Paris. M. Mitterrand lui réaffirme que la France soutient le projet de conférence internationale de paix, auquel M. Shamir est hostile, contrairement à son ministre des affaires étrangères, M. Shimon Pérès (du 28/IV au 4/V).

30. – FINLANDE : M. Harri Holkeri (conservateur) forme un cabinet de coalition qui comprend sept ministres conservateurs, huit sociaux-démocrates, deux du Parti suédois et un du Parti rural, alors que le gouvernement de M. Kalevi Sorsa (social-démocrate), au pouvoir avant les élections des 16 et 17 mars, était fondé sur une alliance entre sociaux-démocrates et centristes (28/IV et 2/V).

Les Européens et l'« option zéro » élargie

Le 10, M. Mikhaïl Gorbatchev, en visite en Tchécoslovaquie du 9 au 11, annonce à Prague que l'URSS a cessé la production d'armes chimiques et accepte l'ouverture immédiate d'une négociation séparée avec les Etats-Unis sur la réduction des missiles à courte portée en Europe sans attendre la conclusion d'un accord sur le démantèlement des missiles de portée intermédiaire.

Du 13 au 15, M. George Shultz est à Moscou. Le 14, M. Gorbatchev lui propose que la liquidation complète des missiles à courte portée en Europe soit prévue dès l'accord sur les forces nucléaires intermédiaires.

Le 16, tandis que M. Ronald Reagan se déclare *« optimiste »* sur les chances de conclure un *« accord historique »* dès cette année, M. Shultz informe à Bruxelles ses alliés de l'OTAN et leur demande de prendre rapidement position. Mais la proposition soviétique d'étendre l'« option zéro » aux missiles à courte portée embarrasse les Européens, inquiets de l'important déséquilibre, à l'avantage des forces du pacte de Varsovie, au niveau des armes conventionnelles.

Le 27, les Soviétiques présentent aux négociations de Genève leur projet de traité sur l'élimination des euromissiles (5-6 et à partir du 12).

France

2. – M. Jean-Marie Le Pen achève une campagne anti-immigrés par un rassemblement à Paris, qui réunit dix mille personnes au Zénith, et un défilé dans les rues de Marseille, le 4, auquel participent près de vingt mille personnes. Alors que, le 15, à l'Assemblée nationale, M. Claude Malhuret, secrétaire d'Etat chargé des droits de l'homme, se démarque nettement du Front national, de nombreux députés de la majorité préfèrent le *ménager* (2, 4, 7, 11, 15, 17 et 18).

2. – Mort d'Henri Cochet, ancien champion de tennis (3).

3. – M. François Mitterrand inaugure à Amiens l'Année du millénaire de la France, commémorant l'avènement d'Hugues Capet en juin 987 (5-6).

3. – Une fuite de sodium non radioactif est détectée dans un réservoir du réacteur surgénérateur Superphénix de Creys-Malville (Isère). Sans conséquence sur la sécurité, cette fuite va entraîner des réparations *« longues et coûteuses ». Cet incident* ainsi que d'autres moins graves relancent le débat sur la sécurité du nucléaire un an après la catastrophe de Tchernobyl (5-6, 9 et du 11 au 29).

3-5. – Le congrès du PS, réuni à Lille, est placé sous le signe de l'unité et de l'ancrage à gauche du parti. Le 6, le comité directeur *réélit* M. Lionel Jospin comme premier secrétaire du parti et désigne les dirigeants du PS les plus connus pour siéger au secrétariat national et au bureau exécutif (du 31/III au 9 et 11/IV).

4. – La Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL) choisit le groupe mené par M. Francis Bouygues plutôt que celui mené par Hachette pour acquérir 50 % du capital de TF1 pour 3 milliards de francs. Le passage de TF1 du public au privé, qui a lieu le 16, est suivi d'une surenchère entre la 5 et TF1 pour obtenir les programmes et les vedettes les plus populaires du petit écran (du 2 au 14 et du 17 au 29/IV, 2 et 3-4/V).

5. – Un décret permettant la création de programmes d'insertion locale (PIL), l'équivalent des TUC pour les chômeurs de longue durée, est publié par le *Journal officiel* (7 et 9).

6. – Mort de Jean-Baptiste Doumeng, membre du PCF, fondateur du groupe de négoce Interagra spécialisé dans le commerce agro-alimentaire avec les pays de l'Est (7, 8, 9 et 12-13).

7. – M. Jacques Chirac obtient la confiance des députés par 294 voix (159 RPR, 130 UDF, 1 FN, 4 non-inscrits) contre 282 (211 PS, 35 PC, 32 FN, 4 non-inscrits). Dans sa déclaration de politique générale, après avoir dressé le bilan de son *action et développé son programme,* M. Chirac avait lancé un ferme appel à la solidarité de la majorité. Le 15, sa déclaration est approuvée au Sénat par 226 voix contre 84 (3, 4, 9, 11, et 17).

7. – M. Valéry Giscard d'Estaing est élu président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale (8 et 18).

7. – Ali Mecili, avocat proche de l'opposition algérienne, est assassiné à Paris dans le hall de son immeuble (9, 10, 14, 17 et 18).

9. – Le conseil des ministres approuve deux projets de loi autorisant la ratification de deux conventions européennes pour la répression du terrorisme (10, 11, 23 et 24).

9. – Le projet de loi sur les prisons, qui prévoit que l'Etat s'engage à financer la construction de *15 000 places* supplémentaires d'ici à 1989, est voté en première lecture par le Sénat. M. Albin Chalandon a renoncé le 7 à confier au secteur privé le financement de ces nouvelles prisons, ainsi que les fonctions de direction et de gardiennage (7 et du 9 au 11).

10. – Le projet de loi de programmation militaire 1987-1991 est adopté en première lecture à l'Assemblée nationale par 539 voix (UDF, RPR, PS, FN) contre 35 (PC) et une abstention (Mme Huguette Bouchardeau). Les députés communistes ont refusé de s'associer au consensus sur la défense (3 et du 8 au 11).

13. – M. Chirac annonce la *construction en dix ans de* 2 730 kilomètres de voies autoroutières, pour que *« la France soit compétitive au moment de l'ouverture de l'Europe »* (15, 16, 19-20 et 22).

13. – Mort de René Hardy qui avait été accusé en 1945 d'avoir livré Jean Moulin aux Allemands en 1943 et acquitté en 1947 et 1950 (15 et 18).

14. – Le gouvernement désigne six « sages » pour préparer et animer les « états généraux » de la Sécurité sociale (9, 10, du 15 au 18, 22 et 25).

15. – Le projet de loi qui prévoit l'organisation fin août d'un référendum d'autodétermination en Nouvelle-Calédonie est adopté en première lecture par l'Assemblée nationale. Les centristes le votent après avoir exprimé leurs réserves, qu'ils réitèrent au cours du débat au Sénat à partir du 29 (du 2 au 20, 22 et du 29/IV au 4/V).

15. – Le conseil des ministres approuve un projet de loi sur le *mécénat* qui vise à stimuler l'initiative privée dans les domaines culturel, scientifique et humanitaire (16 et 17).

15. – En mars, le déficit du commerce extérieur a atteint 3,3 *milliards* de francs, le nombre des chômeurs s'est accru de 0,8 % et les prix ont augmenté de 0,1 % (15, 17 et du 28/IV au 2/V).

17-19. – M. Chirac se rend en Guyane. Il s'inquiète de la sécurité du centre spatial de Kourou et visite les camps de réfugiés, où près de dix mille Surinamiens se sont installés depuis six mois pour fuir les combats qui opposent l'armée du président Desi Bouterse aux rebelles dirigés par son *ancien garde du corps, M. Ronnie* Brunswijk (9 et du 18 au 22).

21. – Au Sénat, le vote d'une question préalable met un terme à l'examen du projet de loi sur l'aménagement du temps de travail (18, 22, 23 et 29).

22. – Le conseil des ministres approuve un projet de loi pour faciliter la réinsertion des chômeurs de longue durée (23).

22. – L'Assemblée nationale adopte en première lecture le projet de loi sur l'épargne-retraite par 325 voix contre 250, en dépit des nombreuses critiques de la majorité (14, 17, 18 et 23).

23. – Les députés adoptent à l'unanimité un projet de loi aggravant les peines encourues par les personnes conduisant en état d'ébriété (3, 10, 14, 17, du 22 au 25 et 28).

23. – Le groupe suédois Ericsson, associé à Matra, est préféré par le gouvernement à l'américain ATT et à l'allemand Siemens pour racheter la Compagnie générale de construction téléphonique (CGCT), nationalisée en 1982, et devenir le second fournisseur de centraux téléphoniques des P et T après la CGE (du 19 au 25).

23. – Mort de Roger Cazes, patron de la brasserie Lipp, où il accueillait le Tout-Paris politique et littéraire (25 et 29).

23-25. – M. Chirac, en visite en Lorraine, annonce une aide supplémentaire de près de 2 milliards de francs pour la réindustrialisation et le développement de la région (du 23 au 28).

26. – M. Le Pen, affirmant à La Trinité-sur-Mer (Morbihan) que *« la patrie est en danger »,* annonce officiellement sa candidature à l'élection présidentielle de 1988 (28/IV, 2 et 5/V).

26. – Quatre Libanais, un Sénégalais d'origine libanaise et un Algérien sont inculpés, après deux Marocains le 20 : ces huit personnes, ainsi que huit autres, *arrêtées aussi par la DST,* le 21 mars, sont soupçonnées d'avoir constitué un réseau logistique qui aurait été utilisé par des poseurs de bombe venus du Liban pour les attentats parisiens de septembre 1986 (11 et du 25/IV au 2/V).

27. – Début de la privatisation du Crédit commercial de France (CCF), sixième banque de dépôts française. Les actions vendues au public sont proposées au prix unitaire de 107 F (11, 12-13 et du 25 au 28).

27-30. – Le ministère de l'intérieur organise à Paris une *« exposition de l'horrible »* à partir d'extraits de publications jugées licencieuses ou pornographiques pour tenter de justifier les menaces de censure qui pèsent sur elles (7, 19-20, 28 et 29).

28. – M. Jean Mattéoli est élu président du Conseil économique et social pour succéder à *M. Gabriel Ventejol, qui ne se* représentait pas (11, 23, 26-27, 29 et 30).

29. – Le conseil des ministres approuve un projet de loi sur le règlement définitif de l'indemni*sation des rapatriés : à partir de* 1989, 2 milliards de francs par an seront versés pendant quinze ans (14 et 30/IV, 2/V).

29. – Un sondage BVA, publié par *Paris-Match* à un an de l'élection présidentielle, indique que M. Mitterrand serait réélu aussi bien face à M. Barre qu'à M. Chirac. A droite, la cote de M. Chirac remonte, alors que s'expriment au sein de l'UDF les divisions entre léotardiens et barristes (2, 4, 11 et du 16 au 30).

29. – Le groupe nationalisé Thomson fusionne ses activités dans les composants électroniques avec la firme italienne SGS en créant une filiale commune qui devient le deuxième fabricant européen de semi-conducteurs (17, 23 et 30).

29. – 5 000 étudiants en médecine manifestent à Paris contre le projet gouvernemental de transformer en *« résidanat »* l'internat de médecine générale (2, 8, 10, 12-13, 15, 18, 21, 23 et du 29/IV au 2/V).

30. – Le projet de réforme hospitalière est adopté en première lecture par l'Assemblée nationale (du 26/IV au 2/V).

Culture

1er. – La reine Elizabeth inaugure à Londres la Clore Gallery, nouveau musée adjacent à la Tate Gallery, qui contient trois cents toiles et vingt mille dessins ou aquarelles de Turner (3).

8. – Création de *la Forêt,* opéra de Rolf Liebermann, au Grand Théâtre de Genève (14).

11. – Mort d'Erskine Caldwell, écrivain américain (14).

11. – Primo Levi, écrivain italien, se suicide à Turin (14 et 17).

19. – Mort d'Antony Tudor, chorégraphe britannique (22).

20. – M. François Mitterrand fait une visite surprise au onzième Printemps de Bourges, festival de la chanson française qui, du 17 au 26, rassemble cent cinquante mille spectateurs (du 19 au 27).

24. – *Tutti,* ballet de Philippe Decouflé sur une musique d'Antoine Hervet, est interprété en création mondiale à la salle Favard par les danseurs du Groupe de recherche chorégraphique de l'Opéra et les musiciens de l'Orchestre national de jazz (24/IV et 3-4/V).

25. – L'IRCAM fête son *dixième anniversaire en donnant* au Centre Georges-Pompidou trois créations où les musiciens dialoguent avec l'ordinateur 4 X travaillant en temps réel (24 et 28).

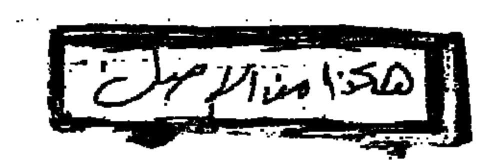
28. – La Comédie-Française joue *les Femmes savantes* de Molière dans une mise en scène de Catherine Hiegel. En raison d'une grève de machinistes-tapissiers, qui dure depuis le 23 mars, les représentations sont données au Théâtre de la Porte-Saint-Martin (29).

28. – *Les Chinoises,* opéra-sérénade de Gluck oublié depuis le XVIIIe siècle, est interprété au palais Garnier de Monte-Carlo sous la direction de René Jacobs et dans une mise en scène d'Herbert Wernicke (3-4/V).

28. – Mort de Robert Favre Le Bret, qui avait dirigé le Festival de Cannes de 1947 à 1984 (29).

UN CHOIX D'ENQUÊTES ET DE REPORTAGES

- AFFAIRES : Le déclin des princes du bakchich (4).
- INFORMATIQUE : La pause *après l'euphorie (7, 8 et 9).*
- CAMPUS : Les débouchés du marketing (9).
- SÉNÉGAL : Le « mal-vivre » (9).
- AFFAIRES : La foire aux tarifs aériens (11).
- MÉDECINE : Un nouveau traitement du SIDA (15).
- FRANCE : Ainsi va le chômage à Moulins (16).
- BANGLADESH : La résistance des « mécréants » chakmas (21).
- NIGER : L'agriculture après l'uranium (21).
- CONGO : De l'idéologie marxiste à la libéralisation de l'économie (22).
- FRANCE : Une nouvelle race de pilotes de combat (23).
- URSS : Tchernobyl, un an après (23 et 24).
- PÉROU : La « sale guerre » des Andes (28).
- SCIENCES : Vingt-cinq ans de recherche spatiale (29).
- AFRIQUE DU SUD : Elections blanches (30).



Economie

ÉTRANGER

Les derniers feux de l'été à Lima

(Suite de la première page.)

Mais un fait demeure : le Pérou a « économisé » par sa politique quelque 1,4 milliard de dollars en 1986. Et si les arriérés se sont dangereusement accumulés pour représenter aujourd'hui entre 4 et 6 milliards de dollars selon les experts, ce refus d'honorer tous les engagements sur une dette extérieure globale de 17 milliards de dollars a, dans un premier temps, permis au gouvernement de se concentrer sur les problèmes internes.

Le premier volet de cette opération survie, destinée à *« gagner la bataille de la crédibilité sociale »*, selon le vice-ministre de l'économie, M. Gustavo Saberbein, a abouti à des résultats provisoirement flatteurs : l'inflation, de 250 % en rythme annuel en juillet 1985, était ramenée à 63 % à la fin de 1986 ; le déficit public était réduit à 4 % du produit national brut contre 6,2 % un an auparavant.

Après avoir connu une chute chronique de leur pouvoir d'achat, les Péruviens voyaient leurs salaires augmenter. Une revalorisation des prix à la production était accordée aux paysans. Les industriels bénéficiaient, pour leur part, d'une baisse des charges sociales et des taux d'intérêt, ramenés par étape de 300 % en juillet 1985 à 45 % aujourd'hui. Compte tenu de la flambée rapide de la consommation, ces avantages se révélaient rapidement sans commune mesure avec la contrainte d'un gel des prix transformé depuis en surveillance rapprochée.

Les entreprises qui tournaient à moins de 50 % de leur capacité de production reprenaient leur envol à moindres frais, dans le secteur privé tout au moins. Le secteur public, fort de deux cent trente sociétés héritées de la période des gouvernements militaires, continuait à accumuler des pertes, estimées à 5 % du PNB à la fin de 1986. Mais l'illusion d'un nouveau dynamisme prenait forme.

Les contreparties de cette stratégie se révélaient par contre rapidement inquiétantes. Les importations augmentaient à vive allure – 34 %, – alors que les exportations chutaient de 16 %, entraînées notamment par l'écroulement du prix du pétrole. L'excédent commercial, limité à une poignée de dollars en 1986, laissait une balance des paiements courants en déficit de 950 millions de dollars. Résultat, les réserves en devises du pays n'en finissent plus de fondre, de 100 à 200 millions de dollars par mois, selon les estimations.

A ce rythme, les quelque 700 millions actuellement dans les caisses auront disparu avant la fin de l'année, et le gouvernement risque d'être contraint de tirer sur ses ultimes ressources, ses réserves en argent et en or, prudemment reconstituées ces derniers mois par la Banque centrale. La croissance de 8,9 % enregistrée l'an dernier, l'une des plus fortes du continent, se révélera-t-elle un leurre ?

Contrôlite aiguë

L'équipe Garcia semble consciente de l'accumulation des dangers nés d'une surchauffe telle qu'une expansion de 6 % semble assurée pour 1987, mais aussi des déficiences de la structure industrielle. Reste à savoir si elle aura les moyens d'y faire face. *« Le Pérou n'est pas le Brésil. Son marché intérieur est extrêmement limité. A l'abri de fortes barrières douanières, les entreprises ne se sont pas embarrassées de qualité. Lorsqu'elles n'ont pas eu recours au vieux procédé consistant à offrir pour un même prix un produit en moindre quantité »*, regrette M. José Fernandez Baca, économiste à l'Institut Liberté et Démocratie (ILD).

La privatisation d'une trentaine d'entreprises nationalisées limitera le poids budgétaire des pertes d'un secteur devenu un boulet. Il n'est pas certain que la compétitivité y trouvera son compte, notamment dans le cas de monopoles privatisables, comme Paramonga pour la pâte à papier. Et comment faire renaître l'esprit d'entreprise dans un pays où sévit la *« contrôlite aiguë »* s'interroge un observateur étranger ? Les Péruviens sont devenus *« les rois de l'intervention étatique. En ce domaine, les Français ont trouvé leurs maîtres »*, ironisent ceux que laissent sceptiques les projets gouvernementaux de promotion des investissements.

Car après avoir opté, jusqu'à la fin de 1986, pour l'amélioration du pouvoir d'achat, l'équipe Garcia a lancé pour 1987 le deuxième volet de son programme, le plus difficile et pourtant le plus essentiel, celui de la modernisation de l'appareil productif.

L'idée est simple : après avoir permis aux entreprises de se constituer de confortables réserves de trésorerie, il leur est demandé d'*« utiliser les bénéfices de vingt mois de relance sous forme d'investissements productifs tout particulièrement tournés vers l'exportation »*, résume M. Saberbein. Parallèlement, le gouvernement va tenter de faire revenir les capitaux qui ont pris le grand large – les Américains estiment à 4 milliards de dollars les avoirs péruviens placés au soleil de Floride – en offrant une prime de 15 % sur le taux de change le plus favorable par rapport au dollar, celui de l'inti *« financier »*.

Les premières réactions des milieux d'affaires ont été décevantes. Les 6 milliards à 8 milliards de dollars qui ont fui le Pérou l'an dernier ne donnent guère de signe de reflux. Et si les investissements reprennent, ils n'atteindront sans doute pas les 200 millions à 300 millions de dollars escomptés par les dirigeants de Lima.

Soupape de sécurité

L'étonnant bouillonnement d'une économie « informelle » qui, selon l'Institut Liberté et Démocratie, le premier à avoir mené une étude approfondie sur ce sujet difficile, emploie 48 % de la population active et représente 39 % du produit intérieur brut officiel offre une soupape de sécurité. Mais elle constituera une réelle faiblesse pour l'avenir, tant que ne seront pas trouvés les moyens de la relier à l'économie ouverte, légale.

L'apport des « coca-dollars » est un autre sujet de préoccupation, à la mesure de son émergence « économique » ces dernières années. Le triplement des surfaces cultivées en coca permet à cinquante mille familles de vivre. Elles assurent des revenus annuels évalués à 800 millions de dollars, l'une des premières recettes à l'exportation du pays et une source de financements bon marché autant que discrets pour les milieux d'affaires. Un vrai casse-tête pour un gouvernement soucieux de lutter contre la drogue mais paralysé par le manque de moyens financiers.

Dans cette course entre la modernisation de l'économie, la lutte contre la corruption ou la drogue et le regain d'activité du groupe le plus extrémiste, le Sentier lumineux, qui joue sur les frustrations et la misère pour déstabiliser le régime, l'équipe du président Garcia dispose d'une avance de plus en plus ténue. Après avoir joué les fers de lance des pays endettés, le Pérou se retrouve aujourd'hui isolé, même si d'autres – la Zambie en est le dernier exemple – l'ont suivi sur la voie d'un remboursement partiel des échéances. Ce ne sont pas les prêts de la Banque interaméricaine de développement, de la Banque mondiale ou de pays soucieux d'être présents sur le marché péruvien et... d'être quelque peu remboursés qui permettront au gouvernement de tenir bien longtemps.

Reste désormais l'issue, classique, bien que les moyens choisis puissent ne pas l'être, du recours plus ouvert aux crédits étrangers.

Après avoir violemment stigmatisé les méthodes du FMI, le président Garcia ne peut plus envisager un retour tranquille aux règles du jeu international entre créanciers et débiteurs. Au moins peut-il appliquer en son nom propre une politique que le Fonds ne dénigrerait pas : ouverture en douceur des frontières, privatisation, dévaluation de la monnaie.

Cette nouvelle tactique semble aujourd'hui l'emporter, avec la promotion du secteur privé comme des exportations et la mise en place d'une dépréciation mensuelle de 2,2 % de l'inti. Une opération jugée insuffisante par nombre d'économistes péruviens : de 30 % sur l'ensemble de 1987, cette dévaluation de la monnaie reste trop inférieure à l'inflation pour offrir aux exportateurs l'atout monétaire dont ils ont besoin. Mais à condition d'y mettre les formes, autrement dit d'obtenir du FMI un aval discret susceptible de rassurer les banques créancières sans gêner politiquement l'équipe au pouvoir, Lima pourrait reprendre sur de nouvelles bases un dialogue avec le monde financier international.

On peut s'en féliciter ou le regretter. Mais les limites de l'expérience économique péruvienne semblent atteintes, et la *« pédagogie de l'échec »* commence à jouer en faveur d'une attitude beaucoup plus pragmatique.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

ÉNERGIE

L'OPEP hésite à augmenter le prix du pétrole

Les prix du pétrole brut ont atteint, cette semaine, sur les marchés internationaux, leur plus haut niveau depuis quinze mois, dépassant à New-York et à Londres le niveau de 19 dollars par baril. Ce redressement témoigne de la réussite du plan lancé depuis décembre dernier par l'OPEP pour soutenir les cours autour du niveau officiel de 18 dollars. Mais, paradoxalement il risque, s'il se poursuit, de poser problème à l'organisation qui se réunit le 25 juin à Vienne pour décider de la conduite à suivre au second semestre.

Ayant réussi à éponger les stocks excédentaires qui pesaient sur le marché – estimés entre 300 et 400 millions de barils de brut en janvier, – l'OPEP se retrouve en excellente position pour contrôler la situation, mais elle est confrontée à un choix difficile : soit maintenir sa production dans les limites de son plafond actuel et augmenter ses prix officiels de 18 dollars actuellement à 20 dollars ; soit, à l'inverse, maintenir le niveau actuel des tarifs et accroître son plafond et ses quotas de production.

Ce dilemme divise actuellement les treize pays membres. La hausse des prix est soutenue par les Etats qui ne peuvent matériellement accroître leurs exportations, et dont ce serait le seul moyen d'augmenter les recettes, nécessité d'autant plus vive que la baisse du dollar réduit le pouvoir d'achat du baril. Elle est également appuyée par les grandes compagnies qui exploitent les gisements les plus coûteux, aux Etats-Unis ou en mer du Nord.

Des rumeurs ont circulé dans les milieux pétroliers, assurant que l'Arabie saoudite aurait été convaincue par les « majors », avec lesquelles elle a négocié récemment de nouveaux accords de commercialisation, de soutenir ce point de vue. Le ministre koweïtien du pétrole a déclaré le 6 mai que *« la majoration des prix du brut sera examinée à la prochaine conférence de l'OPEP »*.

A l'inverse, un certain nombre de pays estiment, soit par prudence, soit par intérêt, qu'il est prématuré de modifier les prix officiels et que l'Organisation ferait mieux de profiter du raffermissement du marché pour augmenter ses quotas de production, permettant ainsi aux Etats qui ont consenti les plus gros sacrifices au premier semestre de compenser leurs pertes.

Selon le gouverneur du Venezuela à l'OPEP, la demande attendue par l'Organisation serait de 17 millions de barils/jour au troisième trimestre et de 19 millions au quatrième (contre 16 millions en moyenne pendant la première moitié de l'année), ce qui est proche d'un *« niveau confortable »* de production pour la plupart des Etats membres. *« Je pense qu'il faut repousser toute hausse des prix officiels jusqu'à l'an prochain,* nous a-t-il déclaré, *une augmentation des tarifs risquerait de stopper à nouveau la demande ».* Cette position de prudence, partagée par de nombreux Etats membres, est aussi soutenue par les pays qui, comme les Emirats arabes unis, (EAU), veulent augmenter leur production. Les Emirats, a précisé leur ministre du pétrole le 7 mai au quotidien *Gulf News*, demanderont le 25 juin une hausse de leur quota et, *s'ils ne sont pas entendus, se sentiront libres d'adopter une conduite conforme à leurs propres intérêts ».*

Ce dilemme risque de raviver les querelles, enterrées depuis six mois, au sein de l'OPEP, alors que, selon l'Agence internationale de l'énergie, les treize ont déjà dépassé en avril leur plafond officiel de production, en extrayant quelque 16,6 millions de barils/jour, soit 800 000 barils de plus que le niveau maximal prévu (15,8 millions de barils/jour).

VÉRONIQUE MAURUS.

FAITS ET CHIFFRES

● **Car-ferry breton : mécontentement des Britanniques.** – Le gouvernement britannique va demander à la Commission européenne d'enquêter sur le niveau des aides financières publiques qui vont être versées pour la construction, aux Chantiers navals de l'Atlantique à Saint-Nazaire, d'un car-ferry pour la compagnie bretonne BAI (*le Monde* du 9 mai). Un chantier de Glasgow, l'entreprise Govan, était sur les rangs et avait proposé à l'armateur français un prix sensiblement inférieur.

● **Diminution de plus de moitié de l'excédent du commerce extérieur argentin.** – L'excédent de la balance commerciale argentine a diminué de 53,7 % en 1986, pour s'inscrire à 2,12 milliards de dollars seulement, annonce l'institut national des statistiques. Les exportations ont enregistré une chute de 18,6 % par rapport à 1985, pour s'inscrire à 6,837 milliards de dollars, alors que les importations connaissaient une forte hausse de 23,6 % et s'élevaient à 4,714 milliards de dollars.

● **Suppression d'emplois à la COFAZ, dans les Hautes-Pyrénées.** – Au cours d'une réunion du comité d'entreprise, le mardi 28 avril, a été confirmée la suppression de 193 emplois dans l'usine de Soulom (Hautes-Pyrénées) de la Compagnie française d'azote (COFAZ), reprise depuis janvier 1986 par la société norvégienne Norsk Hydro. Le plan de restructuration, qui ramènera, en avril 1988, le nombre d'emplois de 513 à 320, prévoit 174 licenciements, 14 départs en préretraite et 3 mutations dans d'autres usines, sur six mois à partir d'octobre 1987. L'usine de la COFAZ est la seule activité industrielle de la région d'Argelès. – *(Corresp.)*

ÉQUIPEMENT

La signature d'une charte entre l'Etat et les architectes

Promouvoir la qualité et revaloriser l'image de la profession

M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, ainsi que les représentants des principales organisations professionnelles des architectes, ont signé, le jeudi 7 mai, une charte visant à promouvoir la qualité architecturale et à revaloriser l'image des professionnels. Cet accord se traduira par une campagne dite « Architecture-Architectes », dont les premiers éléments ont été présentés le jeudi 7 mai.

L'Ordre, qui a récemment ouvert à Paris une Maison de l'architecte, « vitrine » de la profession (1), engagera en mars 1987 1,5 million de francs dans cette campagne. Le ministère dépensera pour sa part 2,5 millions de francs. Il s'agira de tout un ensemble d'actions de communication ou de publicité sur le thème « Osez l'architecture... avec l'architecte bien sûr ». Le ministre a donné quelques indications sur l'action concrète de son ministère. Un groupe de travail pour favoriser *« l'exportation »* des maîtres d'œuvre français a été créé. Tandis que la formation devrait se voir l'objet de nouvelles attentions, une convention sera signée avec l'éducation nationale *« pour introduire l'architecture à tous les niveaux du cursus scolaire jusqu'au baccalauréat »*. Enfin, M. Méhaignerie s'est également donné pour objectif *« d'assouplir et de simplifier la réglementation pour permettre à chacun de créer et d'exercer pleinement ses responsabilités »*.

M. Rémi Lopez, président de l'ordre des architectes, s'est félicité de la coopération nouvelle qui s'est établie entre les architectes et leur ministère de tutelle. Développant les différents aspects de la campagne à venir, il a notamment insisté sur la notion de *« partenariat »*, citant, par exemple, le protocole qui devrait être prochainement signé par l'ordre et le Crédit agricole.

Ce protocole prévoit d'une part une « charte de la qualité » à laquelle souscriront volontairement les architectes et qui précisera les conditions et la nature de leur intervention, d'autre part des prêts spéciaux réservés aux particuliers, qui feront appel à un signataire de la charte. Un autre accord avec le Crédit agricole prévoit des prêts destinés à faciliter l'installation des jeunes étudiants, ainsi que des prêts aux étudiants en architecture.

(1) 7, rue de Chaillot, 75116 Paris. Tél. : 40-70-01-65.

REPÈRES

« Guerre » des fraises

Réplique des agriculteurs espagnols

L'un des plus importants syndicats agricoles espagnols, la Confédération nationale des agriculteurs et d'éleveurs (CNAG), a annoncé que, désormais, ses adhérents répliqueront *« œil pour œil »* à toute action contre des camions espagnols en France. Pour chaque camion espagnol intercepté et vidé de l'autre côté des Pyrénées, les agriculteurs membres de la CNAG en feront autant en Espagne, précise le syndicat. Plusieurs camions de fruits et légumes espagnols ont été interceptés ces derniers jours en France, notamment à Carpentras, pour protester contre les importations de fraises espagnoles.

Céréales

950 000 tonnes de blé américain pour l'URSS

L'URSS a passé commande de 950 000 tonnes de blé américain, livrables en juin et en juillet, dans le cadre de l'offre de céréales subventionnées proposée il y a une semaine par Washington, a annoncé, le 8 mai, le département américain de l'agriculture (USDA). Cette vente est faite à 80 dollars la tonne, ce qui représente une subvention de 44,14 dollars par tonne et porte la valeur totale de cette transaction à 117,98 millions de dollars (subvention comprise). *(Lire, par ailleurs, la rubrique « Matières premières ».)*

Chômage

Nouveau recul en avril aux Etats-Unis

Le chômage a accusé, en avril, un nouveau recul aux Etats-Unis. Le taux de chômage, qui n'a cessé de baisser depuis septembre dernier, était, en avril, de 6,3 % (contre 6,6 % en mars), a indiqué, vendredi 8 mai, le département américain du travail. Le nombre des chômeurs a été ramené à quelque 7,5 millions le mois dernier, au plus bas depuis avril 1980, la population active américaine atteignant ainsi le chiffre-record de 111,8 millions de personnes.

D'après l'administration américaine, cette amélioration provient de la création de 315 000 emplois nouveaux en avril. Sur ce total, 275 000 ont été créés dans les services : 65 000 dans la distribution, 50 000 dans la santé et 35 000 dans le secteur financier notamment. Le Canada a également enregistré en avril – pour la première fois depuis septembre 1986 – une baisse du nombre des sans-emplois. Son taux de chômage est passé de 9,6 % en mars à 9,3 % en avril, d'après les données publiées vendredi à Ottawa par Statistique Canada.

Taux d'intérêt

Baisse en Grande-Bretagne

Après que la Banque d'Angleterre eut annoncé la baisse d'un demi-point de son taux d'intervention, vendredi 8 mai dans la matinée, la plupart des grandes banques britanniques ont décidé de réduire à leur tour de 0,5 point leur taux de base. Celui-ci est ainsi ramené de 9,5 % à 9 %. *(Lire la chronique sur les « Marchés monétaires ».)*

La décision de la Banque d'Angleterre, prise après les résultats des élections régionales britanniques de jeudi favorables aux conservateurs, a provoqué une nouvelle hausse à la Bourse de Londres.

Croissance

Révision en baisse en RFA

La RFA pourrait être, à nouveau, lors de la réunion ministérielle de l'OCDE à Paris, l'objet de pressions de la part des Etats-Unis en faveur d'une relance de son activité. Malgré une croissance ralentie, l'Allemagne continue à dégager d'imposants excédents de sa balance des paiements. A propos de l'activité, le gouvernement allemand a révisé à la baisse ses pronostics de croissance pour 1987, tablant sur 1,8 % au lieu de 2,5 % initialement prévus, a-t-on appris, vendredi, à Bonn. En conséquence, les pouvoirs publics ne misent plus désormais que sur la création de 130 000 emplois nouveaux, soit près de la moitié des 250 000 prévus.

La balance des paiements courants s'est soldée, en mars, par un excédent de 8,8 milliards de deutschemarks, contre 6,5 milliards en février, en données brutes. Au cours du premier trimestre, en données corrigées des variations saisonnières, l'excédent pour les biens, les services et les transferts, s'élève ainsi à 21 milliards de deutschemarks, contre 18,5 milliards au quatrième trimestre de 1986.

TRANSPORTS

Conflit à Air France

(Suite de la première page.)

En revanche, la direction d'Air France, appuyée par le constructeur Airbus, ne veut pas en entendre parler. *« Cet instrument est inutile, car l'A-320 est un avion de la nouvelle génération qui peut se poser avec les minima de visibilité de 0 mètre d'altitude et de 75 mètres de visibilité horizontale*, dit-on à la compagnie. *La présence d'automatismes de pilotage très sophistiqués dispense de cet instrument. La surveillance de ces automatismes serait rendue difficile, compte tenu de la précision moins performante du collimateur. »*

Deuxième argument : aucun avion moderne, comme les Boeing-747 ou 767, n'est équipé d'un collimateur. Aucune compagnie aérienne n'a manifesté le désir d'en installer sur ces appareils.

La panacée

Enfin, *« l'équipement des cinquante A-320 commandés coûterait 18 millions de dollars (108 millions de francs), soit l'équivalent du prix d'un Boeing 737, auquel il conviendrait d'ajouter les frais d'entretien et ceux de formation des équipages. Confrontée à une concurrence très vive, Air France ne peut s'engager dans des dépenses qui affecteraient sa compétitivité internationale »*.

Selon M. Christian Roger, président du bureau Air France du SNPL, une majorité écrasante (91 %) des 66 % de pilotes ayant pris part à un référendum sur la question s'est prononcée en faveur du collimateur. Pourquoi ?

L'Airbus A-320 est effectivement un avion très sophistiqué, mais il inquiète ses futurs équipages car les ordinateurs de bord les dépouilleront de leur pouvoir de décision. Par exemple, si le pilote veut faire cabrer son appareil dans une position considérée comme dangereuse par le programme embarqué, l'appareil n'obéira que partiellement.

Même chose pour la poussée maximale des réacteurs que l'ordinateur aura pour mission de limiter à la poussée autorisée. Les pilotes font remarquer que, dans un certain nombre de cas limites, comme les risques de collision ou les décollages difficiles, l'impossibilité où ils se trouveront de solliciter l'avion, risque d'être dangereuse. *« Mieux vaut ramener au parking un avion tordu*, dit le SNPL, *que de faire un trou dans la montagne pour le garder intact. »*

Parce que l'A-320 est le premier avion au monde que son équipage ne pourra pas piloter en toute liberté et en toute responsabilité, le *« collimateur tête haute »* apparaît au SNPL un peu comme une panacée à cette évolution, un moyen de recouvrer un pouvoir confisqué par la machine. Comme l'explique un pilote d'Air Inter qui le pratique régulièrement : *« Avec cet instrument nous savons où nous nous trouvons à tout moment et quelles que soient les conditions de fonctionnement des moyens radio. Grâce à lui, nous sommes indépendants et nous restons libres de remettre les gaz si l'atterrissage devient dangereux. Nous restons les décideurs. »*

Tel est bien l'enjeu du conflit à Air France : les pilotes du futur se contenteront-ils de regarder l'altimètre et la radio-sonde pendant que leur avion se posera tout seul dans un brouillard à couper au couteau ? Cet état de passivité les laissera-t-il capables de réagir efficacement si une alarme signale la défaillance des automatismes ? Demain, y aura-t-il un seul pilote « contrôleur » dans l'avion et, après-demain, zéro ? L'aviation civile ne pourra éviter de répondre à ces questions qui concernent déjà les transports ferroviaires.

ALAIN FAUJAS.

Economie

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Dissolution de l'empire des frères Bronfman

CEMP Investment, l'un des empires financiers les plus importants du Canada, va être démantelé. Il s'agit d'un holding familial créé par Samuel Bronfman en 1951. Des divergences d'intérêt semblent être à l'origine de la dissolution de ce holding familial : Charles et Edgar Bronfman, les deux fils du fondateur, n'ont plus la même nationalité : le premier et sa famille sont restés canadiens ; le second, président du Congrès juif mondial, est devenu, avec sa famille, citoyen des Etats-Unis. CEMP Investment détient des intérêts variés : 50 % de Cadillac Fairview dans l'immobilier ; 20,1 % de Bow Valley Industries ou encore l'équipe de baseball de Montréal, les Expos. Mais le joyau du groupe est constitué des 38 % du capital de Seagram, numéro un mondial du secteur des spiritueux, qui détient 22,5 % du géant américain Du Pont de Nemours.

L'ancien PDG de Guinness en liberté conditionnelle

L'ex-PDG du groupe Guinness, M. Ernest Saunders, a comparu, jeudi 7 mai, devant un tribunal londonien. Il reste en liberté conditionnelle, mais devra se présenter à nouveau le 12 mai. Arrêté la veille au domicile de son avocat, M. Saunders est accusé d'avoir tenté de faire obstruction à la justice dans l'enquête menée après la prise de contrôle de Distillers par Guinness, au printemps de 1986.

Il doit répondre de destruction et de falsification de documents. En outre, la nouvelle direction de Guinness, qui cherche à récupérer les sommes distribuées par l'ancienne équipe pour soutenir artificiellement le cours de l'action Guinness au moment de la reprise, a intenté une action en justice contre M. Saunders afin de récupérer une commission de 5 millions de livres versée à un groupe de consultants basé à Jersey.

L'ancienne direction de Guinness aurait au total consacré 150 millions de livres à l'opération de soutien du cours Guinness. M. Saunders, après cette découverte, a été obligé de démissionner de son poste en janvier dernier. Ce scandale, l'un des plus grands qu'ait connus la City, entraînait, notamment, dans son sillage la démission d'un des directeurs de Morgan Grenfell, première banque d'affaires londonienne, conseil de Guinness.

Veba rachète la chimie de Dynamit Nobel

La firme allemande Veba (énergie, transports, chimie) rachète les activités « chimie et plastiques » (8 milliards de francs environ de chiffre d'affaires) de Dynamit Nobel AG, une des composantes du groupe industriel Flick démantelé l'an dernier et replacé sous la houlette du holding Feldmuehle Nobel, créé pour regrouper certains actifs. Si l'opération est autorisée, Veba apportera son acquisition à sa propre filiale chimique Hüls (18,2 milliards de francs environ de chiffre d'affaires), qui deviendra ainsi le cinquième chimiste allemand. Le prix de cession n'a pas été communiqué. Feldmuehle conservera l'activité explosifs ainsi que la raison sociale Dynamit Nobel.

Novotel joue la Grande-Bretagne

Le groupe hôtelier français Novotel construira vingt-six hôtels en Grande-Bretagne, pour 600 millions de francs. Novotel, qui fait partie du groupe Accor, huitième hôtelier mondial, gère actuellement six hôtels outre-Manche. Il en ouvrira deux en 1987 à Manchester et à York. Cinq nouveaux établissements seront inaugurés, en 1988, à Stevenage, Ipswich, Birmingham, Southampton et Guernesey. Les autres hôtels seront contruits d'ici à 1992, date à laquelle Novotel disposera d'une capacité de quatre mille cents chambres dans le Royaume-Uni.

Ferruzzi renonce à Berisford

Le groupe italien Ferruzzi a revendu à Associated British Food sa part (23 %) du capital de la société britannique Berisford, qui contrôle le sucrier British Sugar Corporation. Le gouvernement britannique avait bloqué, le 25 février, les offres de reprise de Ferruzzi, et il avait donné deux ans à celui-ci pour réduire à 15 % sa participation dans Berisford. Devant ce veto, le groupe italien a préféré céder ses parts pour 1,3 milliard de francs, réalisant une plus-value de 180 millions de francs.

SOCIAL

Les meilleurs experts parlent du chômage

L'aveu d'un échec

« Les théoriciens de l'économie doivent se sentir mal à l'aise quand ils réfléchissent sur ce qui se passe depuis quinze ans... » « Les économistes ont peu alerté nos sociétés de ce qui les attendait et leur ont mal indiqué la voie à suivre... »

Premier intervenant d'un colloque organisé par la Fondation Saint-Simon qui réunissait pratiquement tout ce que la France compte d'éminents spécialistes du chômage, M. Edmond Malinvaud, directeur général de l'INSEE, a commencé son exposé par ces considérations désenchantées.

La suite ressemblait à une séance d'autocritique. *« En prônant la régulation macroéconomique à court terme, avant et après le déclenchement de la crise, les économistes ont contribué à l'aveuglement collectif. »*

Venait ensuite l'aveu qui accompagnait douloureusement le constat d'échec. *« Je partage personnellement ce malaise,* poursuivait M. Malinvaud. *Proche des milieux décisionnels français tout au long de ces années, j'ai le sentiment de n'y avoir pas tenu correctement mon rôle. »* Puis d'ajouter : *« J'estime ne pas avoir donné des avertissements et avis adéquats. Pour partie cela doit être dû à une faiblesse de caractère qui m'a conduit, comme d'autres, à ne pas concentrer assez ma réflexion sur les véritables difficultés. »*

A la limite de la confession publique, ces propos d'un expert mondialement reconnu ont à peine surpris l'auditoire composé de ses pairs. Tous ou presque, sans le dire aussi crûment, partagent ce sentiment d'impuissance, de M. Jacques Lesourne, professeur au Centre national des arts et métiers, aux chercheurs de l'INSEE ou du Centre d'études de l'emploi, en passant par les praticiens que sont M. Gabriel Mignot, ancien délégué à l'emploi et aujourd'hui directeur de l'UNEDIC, et M. Gérard Vanderpotte, directeur général de l'ANPE.

Tout prêt à reprocher *« la gesticulation politique »* des gouvernants, M. Lesourne devait par exemple reconnaître que *« les politiques n'ont pas eu d'explications claires, de données de la part des experts »*.

Réunis autour de M. Pierre Rosanvallon pour ce qui aurait pu être une exceptionnelle séance de *« brainstorming »*, la cinquantaine d'experts ou de théoriciens n'ont pas réussi à conjurer le maléfice. Chacun a présenté ses thèses, déjà connues des autres, fait état de ses doutes et interrogations ou expliqué l'évolution de ses réflexions. Aucun n'est parvenu à provoquer l'étincelle. C'est à peine si des progrès ont été enregistrés, des rapprochements timides opérés.

Alors que la discussion durait depuis le matin, un participant allemand réintroduisait, en fin d'après-midi, la croissance dans le débat. Elle seule, rappelait-il, pourrait circonscrire le chômage quand personne ne l'espère suffisante avant des années... On ne dira jamais assez les dégâts provoqués par le chômage.

ALAIN LEBAUBE.

● **UNEDIC : très légère baisse du nombre de chômeurs non indemnisés.** — Selon les statistiques publiées le mercredi 29 avril par l'UNEDIC, le nombre de chômeurs et de préretraités indemnisés a fléchi de 0,4 % en données brutes en mars. Au titre du dernier jour du mois de mars, 2 367 400 chômeurs ou préretraités ont reçu une allocation, soit 1,6 % de plus que l'an passé. Les demandeurs d'emploi représentent 1 853 700 de ces bénéficiaires, en augmentation de 7,1 % en un an. Les préretraités, en recul de 14,3 %, étaient 513 000. Au cours du mois, 302 216 dossiers nouveaux ont été déposés aux ASSEDIC.

M. MICHEL DELEBARRE invité du «Grand Jury RTL-*le Monde*»

M. Michel Delebarre, ancien ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle du gouvernement Fabius, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », le dimanche 10 mai, de 18 h 15 à 19 h 30.

M. Delebarre, député socialiste du Nord, membre du secrétariat national du PS, chargé des relations extérieures (partis, syndicats, associations), répondra aux questions d'André Passeron et d'Alain Lebaube du *Monde*, de Dominique Pennequin et de Janine Perrimond, de RTL, le débat étant dirigé par Philippe Caloni.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS — Semaine du 4 au 7 mai 1987

Une consolidation insistante mais prometteuse

LA consolidation n'en a pas encore fini ces derniers jours d'injecter rue Vivienne au goutte-à-goutte la longue et ennuyeuse perfusion de ses ventes bénéficiaires. Ecourtée d'une séance pour la quatrième fois de suite, à cause du 8 mai (célébration du quarante-deuxième anniversaire de la victoire des alliés), cette semaine n'a pas donné l'occasion à la Bourse de trouver son second souffle.

Tout du reste avait commencé dans la morosité, avec de l'effritement dès le premier jour (– 0,32 %) et même du repli le lendemain (– 0,83 %). Mercredi, le marché se redressait bien timidement (+ 0,41 %). Il n'aurait pas mieux fait à la veille du week-end sans le prompt renfort reçu des valeurs pétrolières, qui se sont soudain embrasées à l'étonnement général. Elf, en particulier, s'est détachée de ce peloton de « brut » pour s'octroyer un gain de 8 %. Beaucoup en restèrent bouche bée, et, par plaisanterie, quelqu'un dit à haute voix : *« On lance une OPA sur l'Aquitaine. »* Bref, ce jour-là, les cours montèrent de 0,7 %, de sorte que, d'un vendredi à l'autre, les divers indices n'ont pratiquement pas varié.

Mais faut-il à nouveau s'étonner de cette évolution sans grand contraste du marché parisien, qui, depuis plus d'un mois, patauge sans réussir un seul vrai décollage ? Pas vraiment. Les week-ends à rallonge ne sont déjà pas de nature à relancer les initiatives. Et quand le phénomène est répétitif, c'est bien pis. Surtout quand le facteur monétaire s'en mêle.

En début de semaine, le dollar a encore été pris *de malaise et s'est retrouvé* en dessous de la barre des 6 F. Tout cela à cause de l'achèvement dans l'ambiguïté des entretiens de M. Yasuhiro Nakasone, premier ministre japonais, et du président américain, Ronald Reagan, qui ravivait la crainte d'une reprise des hostilités commerciales entre Washington et Tokyo. Quelques professionnels étaient même à ce point abattus qu'ils recommandaient à leurs clients d'acheter de l'or, leur faisant valoir que là était « le salut », maintenant que les taux d'intérêt commençaient à remonter. C'est tout dire de l'atmosphère qui régnait à la corbeille. Mais ils ne furent pas nombreux à broyer du noir, *et les plus pessimistes se remirent assez rapidement* de leurs émotions avec le retour au calme sur le front monétaire et le très vif redressement des cours enregistré à Wall Street.

Soutenue par quelques achats étrangers, la Bourse recommença donc tranquillement à vaquer à ses occupations. Elle n'aurait probablement pas égalisé la marque hebdomadaire à la veille du week-end, si les pétroles, par leur vigueur insoupçonnée, n'avaient participé au raffermissement général des cours. A quoi faut-il imputer cette soudaine flambée des hydrocarbures ? L'annonce d'une hausse des prix du brut en liaison avec un début de pénurie était l'explication la plus généralement fournie dans les travées. Mais, d'après certains professionnels, les graphiques sont formels, les pétrolières sont rentrées dans des zones d'achats, et, à l'affût de quelques bonnes affaires à réaliser, les investisseurs étrangers s'intéressent de très près à ce secteur.

Les courbes plaident, paraît-il aussi, pour Géophysique, qui a encore fait un « tabac » cette semaine, triplant presque sa mise depuis le début de l'année. La raison du redressement financier de l'entreprise n'est pas très satisfaisante, car, interrogée, la compagnie s'est bornée à répéter qu'elle parviendrait seulement à rééquilibrer ses comptes pour le second semestre. Y aurait-il OPA sous roche ? Total et Elf verrouillent le capital de l'entreprise avec, chacun, 33 % des actions. A moins que l'une des deux compagnies ne se désengage, on ne voit pas comment un « raider » pourrait s'y prendre. Tout ce bouillonnement énergétique a eu pour effet de mettre de l'animation sous les lambris, où, avec le ralentissement des courants d'affaires, une certaine léthargie commençait à s'installer. Favorisera-t-il un redémarrage du mouvement de hausse, complètement arrêté depuis maintenant un mois et demi ? On ne peut complètement exclure cette hypothèse, surtout si la reprise économique, encore frémissante aux Etats-Unis, se confirmait, comme la National Association of Purchasing Management, un organisme conjoncturel très connu aux Etats-Unis le prétend, dont l'indice composite est monté en avril *de 53,9 à 54,2. C'est paraît-il très bon signe.*

Mais, pour l'instant, l'accélération du programme de privatisations détourne du marché proprement dit une bonne partie des capitaux populaires promis à s'y investir. Lundi, ce sera au tour de la CGE de se lancer dans la dénationalisation à 290 F par action. Cette opération absorbera 12 milliards de francs environ. Au total, avec la privatisation d'Havas, de la deuxième tranche de TF 1 et de la Société générale, ce sont 30 milliards de francs qui vont encore être appelés d'ici à la rentrée d'octobre.

Si les liquidités sont abondantes, elles ne sont pas inépuisables, et la mise en réserve d'importantes munitions en prévision des prochaines dénationalisations prive le marché d'une partie de sa manne. Ce, au moment où les étrangers, japonais en tête, qui ont de l'argent à placer ne savent trop où aller et, comme le faisait remarquer un professionnel, *« sont comme les mouches se posant tantôt ici, tantôt à Londres, à Francfort ou ailleurs »*.

Il reste que la consolidation, à laquelle on reproche de trop durer, continue de s'opérer dans les meilleures conditions, c'est-à-dire sans baisse majeure. Contre vents et marées, la Bourse se maintient à 1 % seulement de ses plus hauts niveaux historiques. C'est une performance avec une activité inférieure de 20 % à la normale. C'est aussi rassurant pour l'avenir, que n'assombrit même pas l'importance des achats à découvert. A fin avril, leur montant avait augmenté de 10 % pour s'élever à 7,66 milliards de francs. Mais même dans le contexte actuel, il représente moins de six séances de Bourse, tout juste cinq si l'on tient compte de l'augmentation de la position vendeur accrue de 21 % à 1,78 milliard.

Le marché reste, par conséquent, très sain et prêt à s'élancer vers de nouveaux sommets. Quand ? Cela est une autre affaire. Mais la réussite mitigée de la privatisation du CCF pourrait inciter les pouvoirs publics à aiguillonner les grands investisseurs pour qu'ils se montrent plus coopératifs. De toutes les façons, l'insistance prudente mise par la Bourse à consolider ses positions est prometteuse.

ANDRÉ DESSOT.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	4 mai	5 mai	6 mai	7 mai	8 mai
RM	1 291 068	1 636 971	1 628 395	2 326 210	–
Comptant					
R. et obl. .	5 722 468	8 966 080	6 058 751	6 479 097	–
Actions ..	380 716	415 424	387 296	370 094	–
Total	7 394 252	11 018 475	8 074 442	9 175 401	–
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1986)					
Françaises	111,1	110,2	110,6	–	–
Étrangères	115,1	115,5	115,7	–	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1986)					
Tendance .	113,3	112,4	112,9	113,6	–
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	452,6	449,6	450,9	456,2	–

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 7 mai 1987

COURS	ÉCHÉANCES			
	Juin 87	Sept. 87	Déc. 87	Mars 88
Premier	106,10	106,20	106,10	105,95
+ haut	106,25	106,35	106,25	106,05
+ bas	106	106,10	106	105,90
Dernier	106,10	106,20	106,10	106,05
Compensation	106,10	106,20	106,10	106,05

Nombre de contrats : 23 562.

BONS DU TRÉSOR

Séance du 7 mai 1987

Echéances	Plus haut	Plus bas	Cours compensation	Variation (jour/veille) en pts
Juin 87 ..	92,55	92,53	92,55	+ 0,01
Sept. 87 ..	92,57	92,54	92,57	+ 0,01
Déc. 87...	92,55	92,55	92,55	– 0,01
Mars 88. .	92,55	92,55	92,55	+ 0,01

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Peugeot	350 886	571 575 359
Michelin	134 034	472 510 880
Elf	901 904	335 727 424
CSF	203 799	331 826 058
BNP-CI	523 434	316 679 780
Midi	169 261	265 264 183
Total	453 046	238 315 381
Saint-Gobain	371 895	169 296 811
Paribas (1)	289 547	148 777 111
Moët	52 694	129 565 253
BSN	21 308	110 172 691
Sommer (1)	49 565	109 806 594
Lafarge (1)	53 014	91 024 136

(*) Du 30 avril au 7 mai inclus.
(1) Séance du 7 mai exceptée.

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Géophysique ..	+ 35,1	Veuve Clicquot	– 20,4
Sogerap	+ 20,5	Sodecco	– 12,8
Poclain	+ 17,2	Europe n° 1 ...	– 6,3
Esso	+ 12,9	Docks de France .	– 6,2
L. Lefebvre ...	+ 11,2	Midland Bank .	– 6,1
Printemps	+ 10,9	Bis	– 6
CGIP	+ 10,6	Bouygues	– 5,7
Marine Wendel	+ 10,4	Crouzet	– 5,6
Fichet Bauche .	+ 10,3	CSF	– 5,6
Havas	+ 10	Rober	– 5,5
OFP	+ 9,8	Sunnor	– 5,5
Elf	+ 9,3	Signaux	– 5,3
Martell	+ 9,3	Promodès	– 5,1

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 30 avril	Cours 7 mai
Or fin (kilo en barre) ...	86 300	86 900
— (kilo en lingot) ...	86 300	87 250
● Pièce française (20 fr.) .	521	522
Pièce française (10 fr.) .	345	345
Pièce suisse (20 fr.) ...	603	602
Pièce latine (20 fr.)	502	500
● Pièce tunisienne (20 fr.)	501	497
Souverain	621	631
Souverain Elizabeth II ..	621	621
● Demi-souverain	389	355
Pièce de 20 dollars	3 105	3 070
— 10 dollars	1 510	1 500
● — 5 dollars	820	820
— 50 pesos	3 255	3 245
● — 20 marks	628	625
— 10 florins	522	521
● — 5 roubles ...	330	385

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

L'avance se poursuit, mais...

La reprise enregistrée la semaine passée s'est poursuivie ces derniers jours à Wall Street. Elle s'est même fortement amplifiée mardi avec plus de 50 points de hausse avant de se ralentir et de laisser place à un peu de repli à la veille du week-end. D'un vendredi à l'autre, l'indice des industrielles n'en a pas moins monté de 41,91 points pour s'établir à 2 322,30.

Une certaine nervosité a repris devant les premières séances autour du « Big Board ». Le Trésor américain a en effet lancé une vaste opération de financement en trois tranches d'un montant global de 29,5 milliards de dollars. Beaucoup craignaient que le « papier » ait du mal à se placer, qu'en particulier les acheteurs japonais habituels boudent les obligations américaines. Certains ont spéculé sur la réussite de cette opération. Gagné. Tout s'est bien passé. Mais en fin de semaine l'annonce d'une baisse du chômage à son plus bas niveau depuis sept ans a relancé la crainte d'une hausse des taux d'intérêt. De fait, c'est un signe de reprise économique et, des lors, le FED a les coudées plus franches pour employer l'arme des taux afin de stopper la baisse du dollar.

	Cours 1er mai	Cours 8 mai
Alcoa	47 5/8	51 5/8
ATT	24 1/8	24 5/8
Boeing	45 3/8	46 1/8
Chase Man. Bank ..	38	37 3/4
Du Pont de Nemours	110 1/4	117 3/4
Eastman Kodak ...	75 7/8	81 3/4
Exxon	85 7/8	86 5/8
Ford	98	99 1/2
General Electric ...	102 1/8	103 3/8
General Motors ...	91 7/8	89 5/8
Goodyear	68 3/8	65
IBM	160 1/2	163 3/4
ITT	55 1/4	55 1/2
Mobil Oil	46 3/8	49 7/8
Pfizer	69 1/4	68 1/4
Schlumberger	41 1/8	44 1/2
Texaco	34 3/8	35 5/8
UAL Inc. Allegis ..	–	68 1/2
Union Carbide	30	31 3/8
USX	28 1/2	32 7/8
Westinghouse	61 7/8	61 1/4
Xerox Corp	78 1/2	79 1/4

LONDRES

Nouvelle hausse

Stimulé par les brillants résultats électoraux des conservateurs à un scrutin local, également par la baisse des taux de base bancaires, le London Stock Exchange a poursuivi son ascension. L'indice « FT » des vedettes industrielles a ainsi battu, vendredi, son record de hausse quotidienne en s'adjugeant 31,8 points d'un coup. Tous les secteurs de la cote ont été de la fête.

Indice « FT » du 8 mai : industrielles, 1 658,7 (contre 1 626,9) ; mines d'or, 438,2 (contre 444,4) ; fonds d'Etat, 93,32 (contre 91,96).

	Cours 1er mai	Cours 8 mai
Beecham	544	522
Bowater	505	504
Brit. Petroleum ...	323	346
Charter	368	374
Courtaulds	441	431
De Beers (*)	12 3/4	12 1/2
Glaxo	14 5/16	14 47/64
Gt. Univ. Stores ...	19 1/8	19
Imp. Chemical	13 5/16	13 57/64
Shell	12 1/8	12 51/64
Unilever	27	27 27/32
Vickers	504	504
War Loan	39 15/16	40 5/8

(*) En dollars.

FRANCFORT

Résistant

Après la baisse de la semaine précédente, la résistance s'est organisée, et la tendance a évolué de façon irrégulière. Fermeté des automobiles et des grands magasins. Faiblesse des pharmaceutiques et des bancaires.

Indice de la Commerzbank du 8 mai : 1 792,8 (contre 1 785,2).

	Cours 30 avril	Cours 8 mai
AEG	314,50	317
BASF	272	276,50
Bayer	302,50	308
Commerzbank	269	266
Deutschebank	642	635,50
Hoechst	272,90	283
Karstadt	420	425
Mannesman	178,90	174,50
Siemens	701	712
Volkswagen	344,50	363,50

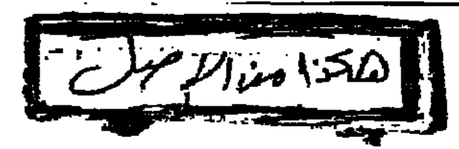
TOKYO

Et ça repart

Réduite à trois séances par le chômage des 4 et 5 mai (fête de la Constitution et Journée des enfants), la semaine n'en a pas moins été faste. Rassurés par la réussite de l'adjudication américaine, donc par l'éloignement de la menace d'une hausse des taux aux Etats-Unis, les investisseurs se sont remis à ratisser le marché, qui a battu un nouveau record d'altitude.

Indices du 8 mai : Nikkei : 24 589,23 (contre 23 680,89) ; indice général : 2 189,89 (contre 2 114,92).

	Cours 1er mai	Cours 8 mai
Akaï	390	390
Bridgestone	820	865
Canon	756	748
Fuji Bank	3 900	4 180
Honda Motors	1 290	1 270
Matsushita Electric	1 630	1 570
Mitsubishi Heavy ..	617	630
Sony Corp.	2 820	2 800
Toyota Motors	1 650	1 620



Crédits, changes, grands marchés

L'EUROMARCHÉ

Voyage au bout d'une nuit jaune

Les Japonais, qui sont les principaux pourvoyeurs de fonds du Trésor américain, voudraient contraindre le gouvernement des Etats-Unis à émettre des « bons Reagan » en yens dans l'empire du Soleil-Levant, à l'instar de ce que Jimmy Carter avait fait en Allemagne au cours de la précédente décennie. Parce que, ce faisant, l'administration Reagan encourrait un très important risque de change, les Japonais espèrent ainsi contraindre les Américains à stabiliser le dollar sur les marchés des changes.

Désormais indifférents aux investissements en dollars américains, position qui s'est reflétée dans l'intérêt relatif qu'ils ont porté cette semaine aux enchères du Trésor américain, les Japonais se retournent un peu vers le deutschemark, et surtout vers leur propre devise. C'est ce dernier mouvement qui risque de faire exploser une machine déjà surchauffée. Disposant, d'une part, d'un excédent commercial s'acheminant allègrement vers les 100 milliards de dollars et, d'autre part, d'une épargne intérieure équivalant à quelque 300 milliards de dollars, les investisseurs japonais, en se tournant massivement vers leur propre marché, ont porté la Bourse de Tokyo à des sommets tout autant inimaginables qu'artificiels. La Bourse s'avérant incapable de répondre à cette énorme demande domestique, la masse des capitaux disponibles s'est successivement rabattue sur l'immobilier, poussant le prix du terrain à bâtir à Tokyo aux alentours de 300 000 dollars le mètre carré, puis sur tout autre type d'investissement, phénomène qui explique que les quelques centimètres carrés de « *tournesols* » brossés par Van Gogh aient atteint ches Sotheby à Londres 24 millions de livres sterling sous l'impulsion d'une compagnie d'assurances japonaise.

La perspective grandissante d'un krach inéluctable partant de Tokyo pour s'étendre à New-York et à l'ensemble du monde a deux conséquences : d'une part le marché euro-obligataire libellé en dollars américains demeure totalement paralysé ; d'autre part, l'intérêt pour l'or se renforce encore davantage. Certains estiment que tout portefeuille international devrait maintenant comporter au moins 25 % de métal jaune afin de se prémunir contre un effondrement éventuel des marchés boursiers. Il est toutefois préférable de réaliser cet investissement directement sous forme d'or-métal et non pas d'or-papier, qui est beaucoup trop cher. Dans ce domaine, la Banque française du commerce extérieur (BFCE) paraît, cette semaine, avec une euro-émission de 100 millions d'ECU dotée de 100 000 warrants-or, avoir poussé aux limites de l'absurde le voyage au bout de la nuit jaune. D'une durée de sept ans, l'opération a été offerte au pair avec un coupon annuel de 4,875 %. A chaque euro-obligation de 1 000 ECU est attaché 1 warrant, qui, au cours des trois prochaines années, permettra au porteur d'encaisser, le jour de son choix, la différence entre un prix fixe de 510 dollars l'once et le cours du métal jaune tel qu'il est fixé quotidiennement à Londres. La trans action ne fera donc jamais l'objet d'une livraison physique de métal, mais permet au porteur de spéculer sur l'évolution du cours de l'or.

L'ennui est que sur la base des conditions ci-dessus, c'est-à-dire d'un coupon qui est de près de 3 % inférieur à ce qu'aurait été celui d'un euro-emprunt traditionnel en ECU, le coût réel de l'once de métal jaune revient à près de 690 dollars. Ceci représente une prime de plus de 51 % par rapport aux 456 dollars qui, jeudi, étaient le niveau auquel se traitait l'once d'or fin. Inutile de dire que les investisseurs potentiels ne s'y sont pas trompés. Ils ont réservé un accueil assez froid à la proposition de la BFCE, malgré la garantie de la République française qui l'accompagne. C'est, en revanche, une excellente affaire pour l'emprunteur qui va ainsi pouvoir disposer de capitaux relativement bon marché.

L'impact de la puissance financière japonaise ne se fait pas sentir seulement aux Etats-Unis. Il affecte également les marché des capitaux suisse et allemand. Le marché helvétique ressent, peut-être pour la première fois, la concurrence du marché du yen. Les émissions en francs suisses de coupons de 5 %, qui permettent de lever des capitaux jusqu'à quinze ans, sont assurées d'un bon succès. Elles se heurtent néanmoins à celle de coupons inférieurs à 4 % offerts sur les emprunts obligataires libellés en yens, niveau qui détourne les emprunteurs du franc suisse pour les précipiter dans les bras de la devise nippone.

Même les Chinois pour le CCF

Le marché allemand des capitaux intéresse aussi les investisseurs japonais. Mais ces derniers restent avant tout friands de papier émis par la République fédérale ou par des entités assimilées, telles par exemple, la KfW, la banque de reconstruction allemande établie après la seconde guerre mondiale – encore qu'apparemment il n'y ait plus beaucoup à reconstruire dans l'Allemagne de 1987. Pour sa part, le secteur des émissions internationales en deutschemarks sevré par le reste des euro-emprunts au stade primaire, reste très bien orienté et est assuré de le demeurer dans l'attente persistante d'une détente des taux d'intérêt en Allemagne. Cette ambiance favorable a, entre autres, permis à la Banque inter-américaine de développement (IADB) de lever aisément au pair, cette semaine, 200 millions de deutschemarks sur dix ans, sur la base d'un coupon annuel de 6 %. Mais, en fin de compte, le facteur susceptible de transformer le plus le marché allemand des capitaux viendra de la faculté qui, dans un avenir proche, devrait être accordée aux maisons japonaises de diriger en chef des émissions libellées en deutschemarks.

Le succès escompté de la privatisation du CCF s'est confirmé du début à la fin. La demande internationale a été de 70 millions d'actions alors que 6,8 millions seulement étaient offertes aux étrangers.

L'intérêt en provenance de Suisse et du Benelux a été énorme. Mais celui des autres pays européens et du Moyen-Orient s'est également avéré très bon. La Chine populaire, elle-même, n'est pas restée insensible aux charmes de la banque des Champs-Elysées. La Bank of China, la banque centrale chinoise, s'est aussi portée acquéreur d'actions CCF. La clause dite de *claw-back*, qui permet au gouvernement français de diminuer le montant international originel pour le réallouer à la part française, ayant été exercée, la portion étrangère a été réduite de 15 %. En fin de semaine, le titre se traitait à Londres aux environs de 155-165 francs français, soit une prime de près de 45 % par rapport au prix de vente de 107 francs français.

C'est maintenant au tour de la CGE d'offrir, à partir du lundi 11 mai, 7 924 280 actions aux investisseurs étrangers à un prix de 290 francs français par titre. Ce prix a été jugé comme très raisonnable par la clientèle internationale, qui continue de considérer l'action CGE comme un *must* pour tout portefeuille institutionnel. Vendredi, les premiers cours de marché gris se faisaient à Londres aux alentours de 370 F.

CHRISTOPHER HUGHES.

LES DEVISES ET L'OR

La spéculation joue le mark

Après le yen, le mark. Il fallait bien s'y attendre. Après s'être portée sur le mark de l'automne 1986 à janvier 1987, puis sur le yen de janvier à avril derniers, la spéculation internationale s'est intéressée à nouveau au mark à partir du 1er mai. C'est tout à fait logique. La semaine dernière, M. Nakasone et le président Reagan, à défaut de s'entendre sur la levée éventuelle des sanctions commerciales prises par les Etats-Unis contre le Japon se sont accordés, ou ont fait semblant, sur une stabilisation de la parité dollar-yen. En outre, les taux d'intérêt japonais ont continué à baisser, devenant très inférieurs aux taux allemands. C'est donc le mark qui est redevenu intéressant. Cette semaine, le cours du dollar est retombé un moment à son plus bas niveau depuis le 30 juillet 1980, soit 1,76 deutschemark, en route, disaient les opérateurs, vers le record absolu de 1,70 deutschemark, établi à l'automne 1978, encore valide au début de 1981.

Cet accès de faiblesse a été le plus violent depuis l'accord du Louvre du 22 février dernier. A Francfort, tout le monde estimait que la Bundesbank allait être obligée d'abaisser à nouveau ses taux, en dépit de ses réticences antérieures *(voir ci-dessous)*.

Conséquence logique de la fermeté du mark, des tensions sont réapparues au sein du système monétaire européen où les devises les moins robustes ont cédé du terrain. Cela a été le cas du franc français. A Paris, le cours du mark, lundi, a atteint un moment 3,35 F, au voisinage de son record historique, avant de revenir aux environs de 3,344 F. Ce petit accès de faiblesse a obligé la Banque de France à intervenir temporairement et en tout cas à stopper le processus de désescalade des taux d'intérêt, qui avait été mis prudemment en route.

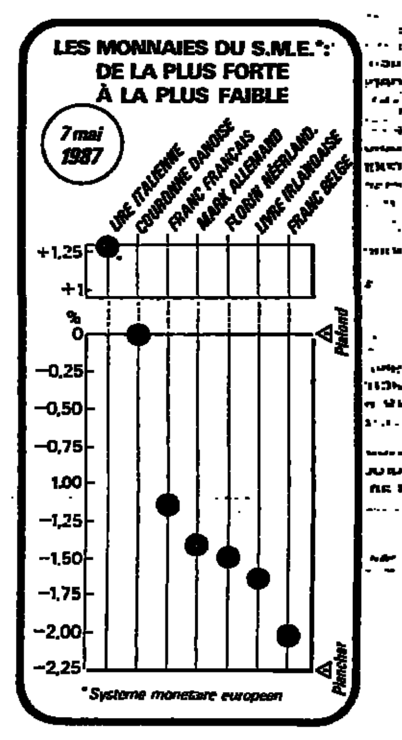
Comme nous le relevons ci-dessous, l'écart entre les taux français et les taux allemands dépasse maintenant 4 %, ce qui réussit à peine toutefois à maintenir les cours du franc par rapport au mark. Autrement dit, le réajustement du système monétaire européen du 12 janvier dernier n'a pas totalement ramené le calme en Europe. En conséquence, le dollar n'a pas enfoncé le cours de 5,90 F à Paris comme il aurait dû le faire si le franc avait été plus ferme.

Sur le front yen-dollar, l'atmosphère a été plus calme. Après avoir touché son plus bas cours historique la semaine dernière, à 137 yens, le dollar s'est raffermi un peu au-dessus de 139 yens. De part et d'autre de l'Atlantique, les yeux étaient fixés sur l'adjudication trimestrielle du Trésor américain : les Japonais allaient-ils souscrire ou, déjà échaudés par leurs pertes de change depuis le début de l'année, feraient-ils la grève en attendant d'être fixés sur les niveaux de parités monétaires ? L'inquiétude était grande à New-York où l'on craignait une hausse massive des taux d'intérêt et une baisse non moins massive du dollar en cas d'abstention des Japonais. Eh ! bien ces derniers sont venus, un peu sur les bons à trois ans ou à dix ans mais beaucoup sur leurs grandes favorites, les obligations à trente ans. Les investisseurs nippons, compagnies d'assurances et caisses de retraite, ont acheté en tout 25 % des 29 milliards de dollars de bons du Trésor offerts et 43 % des obligations à trente ans.

Le maintien de cette présence a rassuré les milieux financiers américains, fait remonter les cours des obligations à Wall Street et contribué au raffermissement du dollar. On avait d'ailleurs prétendu, la semaine dernière, que les autorités japonaises avaient discrètement mais fermement invité leurs investisseurs à ne pas faire la grève afin d'éviter d'aggraver le contentieux entre les Etats-Unis et le Japon. Mais le contribuable américain paiera cher ce maintien de la présence des Japonais : plus d'un point de plus sur les taux *(voir ci-dessous)*. C'est la revanche des fils de l'empire du Soleil-Levant.

En Europe, la livre sterling s'est montrée très ferme, au point que la Banque d'Angleterre a dû, à nouveau, abaisser ses taux. Le monde entier croit à Mme Thatcher et à la prospérité britannique : une belle revanche pour le premier ministre britannique.

FRANÇOIS RENARD.



COURS MOYENS DE CLOTURE DU 4 AU 7 MAI

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York	1,6785	–	16,8137	68,3526	56,2271	2,7100	49,8628	0,0781
	1,6640	–	16,7308	68,0272	55,8659	2,6932	49,5050	0,0780
Paris	9,9828	5,9475	–	406,52	334,41	16,1178	296,56	4,6464
	9,9457	5,9770	–	406,60	333,91	16,0975	295,89	4,6659
Zurich	2,4556	1,4630	24,5990	–	82,2603	3,9647	72,9493	1,1429
	2,4461	1,4700	24,5942	–	82,1229	3,9591	72,7723	1,1475
Francfort	2,9852	1,7785	29,9034	121,56	–	4,8197	88,6811	1,3894
	2,9786	1,7900	29,9481	121,77	–	4,8209	88,6139	1,3973
Bruxelles	61,9366	36,90	6,2043	25,2221	207,48	–	18,3994	2,8828
	61,7843	37,13	6,2121	25,2585	207,43	–	18,3812	2,8985
Amsterdam	3,3662	2,0055	33,7086	137,08	112,76	5,4349	–	1,5668
	3,3613	2,0200	33,7962	137,41	112,85	5,4403	–	1,5769
Milan	2148,48	1280	215,22	874,91	719,70	34,6883	638,24	–
	2131,58	1281	214,32	871,43	715,64	34,5004	634,16	–
Tokyo	234,066	139,45	23,4472	95,317	78,4087	3,7791	69,5338	0,1089
	233,4592	140,30	23,4733	95,44	78,3799	3,7786	69,4554	0,1095

A Paris, 100 yens étaient cotés, le jeudi 7 mai, 4,2649 F contre 4,2601 F le jeudi 30 avril.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Vers une offensive américaine sur le blé

Le blé américain va-t-il de nouveau prendre la direction de l'Union soviétique ? La rumeur en a couru avec insistance cette semaine dans les milieux du négoce. Washington serait prêt à vendre 2 à 4 millions de tonnes de blé à Moscou, avec un rabais de 20 à 30 dollars par tonne. A Chicago, les cours n'ont pas attendu confirmation pour se redresser. Le boisseau de 27,2 kilos se traitait à 2,95 dollars le 6 mai (soit 108,3 dollars par tonne), 15 cents au-dessus des niveaux moyens d'avril.

On se souvient, que l'été dernier, les Etats-Unis avaient essuyé un fâcheux revers. Le Kremlin avait sèchement refusé les 4 millions de tonnes de blé que Washington souhaitait lui vendre, estimant que la ristourne accordée (13 dollars, puis 15 dollars par tonne) était insuffisante.

Il est vrai que, dans cette affaire, les Américains s'étaient montrés particulièrement maladroits. Au moment où ils appâtaient Moscou avec du blé offert à 100 dollars la tonne, ils vendaient à l'Egypte ou au Zaïre sur une base de 65-70 dollars la tonne. Vexés, les Soviétiques ont répondu par une fin de non-recevoir au secrétaire américain à l'agriculture, claironnant qu'ils s'approvisionneraient à bien meilleur compte auprès d'autres fournisseurs. Ils ne se sont d'ailleurs pas fourvoyés puisque leurs achats ultérieurs auprès du Canada et de la Communauté européenne ont été réalisés dans des conditions de prix plus avantageuses.

A l'issue de la campagne 1985-1986, Moscou n'avait ainsi pris livraison que de 150 000 tonnes de blé américain. Or le contrat céréalier quinquennal qui lie depuis 1983 les Etats-Unis et l'URSS prévoit que celle-ci achètera chaque année 4 millions de tonnes de blé, 4 millions de tonnes de maïs et 1 million de tonnes de soja. Les Soviétiques sont loin du compte pour ce qui est du blé, d'autant que, en 1984-1985 déjà, ils n'avaient pas enlevé les quantités prévues.

Les négociants ne seraient pas surpris que, pour la campagne actuelle, Moscou se décide à respecter ses engagements. Lors de sa récente visite à Moscou, M. Shultz a semble-t-il obtenu des garanties. *« Washington n'aurait pas laissé naître une rumeur de vente sans l'assurance qu'il pourrait revenir sur le marché soviétique »*, entend-on chez un grand négociant. La douche froide de l'été a en effet servi de leçon aux Américains.

La perspective d'une nouvelle offensive commerciale des Etats-Unis sur les marchés céréaliers est mal accueillie par les autres grands exportateurs que sont le Canada (premier fournisseur de Moscou), l'Australie, l'Argentine et, bien sûr, la Communauté européenne (l'URSS intervient pour 55 % à 60 % des ventes de Bruxelles sur pays tiers).

Le marché souffre de surcroît d'un déséquilibre permanent. La production mondiale devrait cette année encore dépasser 520 millions de tonnes, les stocks américains, estimés à 54 millions de tonnes, représentant près d'une année de production de *« l'oncle Sam »*. La CEE s'attend déjà à une production céréalière record en 1987-1988. La récolte de blé progresserait de 14 %, pour s'établir à 73,97 millions de tonnes. Parallèlement, les échanges mondiaux ne devraient pas dépasser de beaucoup les 100 millins de tonnes. Si la Chine apparaît cette année comme un acheteur potentiel important (la production chinoise a connu quelques difficultés d'ordre climatique mais aussi politique), les clients ne se bousculent pas au portillon. Dans ce contexte, ce sont encore les subventions qui risquent de faire la différence entre les concurrents. L'éclaircie sur les prix, observée la semaine passée, pourrait être de courte durée.

ÉRIC FOTTORINO.

PRODUITS	COURS DU 8-5
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	879 (+ 25) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	844 (+ 42) Livres/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	2770 (+ 295) Livres/tonne
Sucre (Paris) Août (cours du 7/5)	1 130 (– 55) Francs/tonne
Café (Londres) Mai	1 285 (– 19) Livres/tonne
Cacao (New-York) Mai	1 970 (+ 15) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Mai	305 (+ 15,50) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Mai	186,50 (+ 6,75) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Mai	166 (+ 5,50) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

LE COURS DU BLÉ À CHICAGO (en cents par boisseau de 60 lbs) — JANV. FÉV. MARS AVRIL MAI 1987 — 274,5 ; 291 ; 272,75 ; 296,25 ; 295,25

LE MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Un mouvement en ciseaux

Un grand mouvement de bascule est en train de se produire de part et d'autre de l'Atlantique, les taux d'intérêt s'orientant nettement à la hausse aux Etats-Unis et à la baisse en Europe et au Japon. Ces mouvements, qui reflètent la situation respective des économies de ces pays ou de ces zones, sont censés contribuer à la stabilisation des cours du dollar, mais jusqu'à présent n'ont guère impressionné les opérateurs.

« Les taux d'intérêt vont monter aux Etats-Unis », a déclaré M. Henry Kaufman, directeur général de la firme Salomon Brothers à New-York. *« Ils ont déjà touché le plus bas de leur cycle actuel, et sont désormais engagés sur un chemin ascendant. Les déséquilibres structurels entre les Etats-Unis d'un côté, la RFA et le Japon de l'autre, pourraient faire monter les taux d'intérêt des obligations jusqu'à 9 % et même 9,5 % dans le courant de cette année »*, a prédit M. Kaufman, célèbre gourou de Wall-Street.

A vrai dire, il n'y a pas besoin d'être gourou pour faire de telles prédictions. Le début de reprise de l'inflation aux Etats-Unis a incité les autorités monétaires américaines à durcir leur politique depuis plus d'un mois, et l'adjudication du Trésor de cette semaine a montré une nette accélération de la remontée des taux. Par rapport à l'adjudication du trimestre précédent, lancée en février dernier, les rendements des bons à trois ans sont passés de 6,54 % à 7,91 %, ceux des bons à dix ans de 7,25 % à 8,52 %, et ceux des obligations à trente ans de 7,50 % à 8,73 %, retrouvant ainsi leur niveau de février 1986. Conséquence logique, le taux de base des banques américaines, qui a déjà été relevé d'un demi-point en un mois – dont un quart de point la semaine dernière – pour atteindre 8 %, pourrait augmenter à nouveau. Déjà, trois grands établissements d'outre-Atlantique ont relevé d'un point entier la rémunération servie à leurs déposants, qui s'établit maintenant au-dessus de 6 % sur un an. Si la Réserve fédérale, comme on s'y attend, fait passer son taux d'escompte de 5,5 % à 6 %, elle donnera le signal d'une hausse générale.

Ailleurs, c'est le contraire. La Banque d'Angleterre, qui, juste avant le 1er mai, avait abaissé d'un demi-point ses taux, celui des banques revenant de 10 % à 9,5 %, a récidivé à la veille du week-end, le taux de base des banques passant de 9,5 % à 9 %. Au milieu de la semaine elle avait pourtant, manifesté très clairement sa volonté de ne rien changer, mais le souci de freiner la hausse de la livre sterling (pénalisante pour les exportateurs britanniques), l'a emporté.

En Allemagne, la Banque fédérale a maintenu à 3,80 % son taux d'intervention, qui avait été diminué d'un demi-point le 23 janvier dernier. Mais tout porte à croire que dans peu de temps, peut-être lors de sa prochaine adjudication mardi prochain, la Bundesbank réduira à nouveau son taux à 3,60 %, ou peut-être à moins. Son président, M. Karl Otto Poehl, est partisan d'une nouvelle diminution, pour éviter que se poursuive une hausse du mark par rapport au dollar, très favorable à l'industrie allemande. Il semble avoir convaincu les adversaires d'une telle mesure, notamment M. Helmut Schlesinger, son vice-président, qui, avec une partie du conseil de la Banque, craint de favoriser une reprise de l'inflation.

Le mois dernier, M. Schlesinger avouait cependant que la croissance de la masse monétaire allemande redevenait plus sage et qu'au mois de juin la situation pourrait être réexaminée. L'expérience a appris à la Bundesbank que s'obstiner trop longtemps ne rapporte rien. En décembre dernier, M. Poehl n'affirmait-il pas *« pas de diminution des taux avant ni après les élections législatives du 25 janvier »* ? La chose fut faite dès le 23 janvier ; trop tard. Et avec, en prime, une réévaluation du mark.

La conséquence de tout ce mouvement est que maintenant les taux d'intérêt à long terme se situent à 5,5 % en Allemagne (en baisse de 0,10 % cette semaine), à 2,24 % au Japon (en recul de 0,70 % en quinze jours) et à 8,70 % aux Etats-Unis, en hausse de 0,30 % dans le même laps de temps. En France, ils s'inscrivent au même niveau qu'aux Etats-Unis, atteignant 8,70 % environ. C'est un peu au-dessus de ce taux que s'effectue l'adjudication mensuelle d'obligations assimilables du Trésor, avec un enthousiasme très modéré dans un climat qualifié de neutre. Le montant limité de l'adjudication (8 milliards de francs pour une fourchette prévue de 8 à 12 milliards de francs) a fait bonne impression, tandis que le marché se résignait à une nouvelle hausse des taux : 8,81 % contre 8,7– % en avril, pour l'une des tranches à échéance 1994, 8,95 % contre 8,83 % pour une branche à échéance 2002.

Sur le MATIF, la morosité a régné, avec des cours en baisse à 106,25 contre 106,50 sur l'échéance de septembre, les transactions restant réduites à 15 000 contrats quotidiens la plupart du temps. A la veille du week-end, toutefois, un petit frémissement se manifestait : et si les taux baissaient en Allemagne ? En attendant, ils n'ont pas baissé en France sur le court terme. Non seulement la Banque de France a maintenu à 7,75 % son taux d'intervention, lundi 5 mai, mais le taux interbancaire au jour le jour s'élevait au-dessus de 8 % en fin de semaine, son écart avec le taux allemand dépassant désormais 4 points, ce qui est tout de même beaucoup. Mais il faut défendre le franc (voir ci-dessus).

La semaine prochaine, le Crédit foncier de France lancera sa première émission par adjudication, à la hollandaise, avec toutefois une petite commission de 0,25 %.

F. R.

Le Monde

La mise en cause de l'ancien ambassadeur de France en Allemagne

M. Jean François-Poncet dément que son père ait facilité la fuite de Klaus Barbie

L'hebdomadaire ouest-allemand *Stern*, à la veille de l'ouverture du procès Barbie, vient de publier un nouveau document qui va sans doute faire couler beaucoup d'encre. Il s'agit d'un article signé par M. John Loftus, un expert américain de la recherche sur les anciens nazis.

Dans cet article, mais sans fournir aucune preuve, M. Loftus laisse entendre que Barbie aurait connu en 1943 André François-Poncet, ancien ambassadeur de France auprès de Hitler puis de Mussolini. M. Loftus met également en cause André François-Poncet dans la fuite de Barbie vers l'Amérique latine.

Toutes ces affirmations en demi teintes ont été formellement démenties par M. Jean François-Poncet, le fils d'André François-Poncet.

De son côté, à Genève, le Comité international de la Croix-Rouge fait remarquer que si André François-Poncet était bien son président au moment de la fuite de Barbie, il s'agit d'une fonction honorifique qui exclut toute implication dans la gestion quotidienne de l'organisation. Barbie d'autre part a bien fui l'Europe avec un titre de voyage fourni par la Croix-Rouge mais ce document n'était pas à son nom.

Nous publions ci-dessous l'essentiel de l'article de M. Loftus. Précisons enfin que si *Stern* s'est déconsidéré il y a quelques années en publiant les faux carnets secrets de Hitler la direction de l'hebdomadaire a totalement changé depuis.

« *La vraie histoire de Klaus Barbie est un scandale*, affirme M. John Loftus, dans l'article de *Stern*. *Un scandale dans lequel sont impliqués non seulement les Etats-Unis, mais aussi la Grande-Bretagne, la France et la République fédérale d'Allemagne. Cette histoire figure dans les documents des services secrets américains que j'ai pu consulter.* »

L'ancien procureur général chargé des criminels nazis au ministère de la justice américain rappelle tout d'abord que, tout de suite après la guerre, Barbie était entre les mains des alliés, qu'il ne fut pas envoyé en France comme criminel de guerre, mais confié aux services britanniques. Barbie n'était que l'un de ceux dont se servirent les services secrets alliés occidentaux après la guerre. Mais il se trouve qu'en outre, selon M. Loftus, des hommes politiques influents de la France de l'après-guerre « *redoutaient ce que Barbie savait* ». Très vite, il quitte les Britanniques et se met au service de l'organisation Gehlen, qui allait devenir les services de renseignements ouest-allemands et qui opéraient pour le compte des Américains. Plus tard, écrit Loftus, *l'emploi de criminels de guerre dans* cette organisation déplut aux Américains ; l'un d'eux, Franz Six, fut emprisonné jusqu'en 1952, d'autres comme Augsburg et Barbie furent placés sous le contrôle direct des renseignements militaires américains le Counter Intelligence Corps (CIC). « *Ils n'en continuèrent pas moins*, affirme Loftus, *à travailler pour l'organisation Gehlen, leur contact étant l'un des frères d'Augsbourg à Stuttgart.* »

Lorsque le CIC s'aperçut finalement du double jeu de Barbie, il était déjà trop tard. Barbie était déjà depuis longtemps trop puissant.

» *Des Français il n'y avait rien à craindre, bien que Barbie fut officiellement considéré à Paris comme le criminel de guerre le plus recherché, bien que les services français soient au courant de ses activités pour les Américains et qu'ils l'aient même interrogé à plusieurs reprises avec l'autorisation des Américains. Les communistes français voulaient Barbie mais d'autres groupes préféraient le savoir en Allemagne, est-il dit dans un document du CIC. Certaines hautes personnalités françaises auraient eu des difficultés en cas d'extradition de Barbie. Parmi elles, André François-Poncet qui allait devenir le haut-commissaire français en Allemagne.*

» *Le lien entre André François-Poncet et Barbie remonte à l'année 1943. En août de cette année-là, Barbie avait reçu des SS la mission de kidnapper François-Poncet et l'ancien président Albert Lebrun des prisons fascistes italiennes. Le coup réussit (...) Ils appartenaient à un petit nombre de fonctionnaires français qui étaient fort bien informés sur deux organisations secrètes anticommunistes : Technica et Intermarium. Technina était une opération des services secrets militaires français. Déjà, avant l'occupation nazie, Technica avait infiltré le Parti communiste et les organisations proches de lui et avait établi de nombreux dossiers sur eux. Technica a pu apparemment continuer à travailler sans problèmes sous l'occupation allemande. Les agents français livraient des informations sur les Allemands à l'aile conservatrice de la Résistance et aux Alliés. En même temps, beaucoup d'officiers de cette organisation collaboraient avec les nazis lorsqu'il s'agissait de mettre hors circuit la gauche. Les conservateurs français haïssaient eux aussi les occupants allemands mais leur ennemi principal restait le communisme.*

» *On a la preuve que Barbie connaissait Technica. C'est ainsi qu'on peut expliquer ses grands succès contre l'aile gauche de la Résistance française. Plus important encore pour Barbie et les SS était l'organisation Intermarium. C'était une des plus vieilles organisations internationales anticommunistes avec un important réseau d'agents dans toute l'Europe, et secrètement soutenue par le Vatican et les services de renseignements français. Qui aurait pu être mieux informé sur Intermarium que l'ancien ambassadeur François-Poncet ? Les informations que Barbie avait sur Intermarium lui ont donné après la guerre pouvoir et immunité. Car Intermarium avait été, d'après les estimations des Américains qui y disposaient d'un informateur haut placé, « un instrument des services secrets allemands ». Malgré tout, après la guerre, les services américains, anglais et français ont soutenu les activités d'Intermarium...*

C'est l'homme qui servait de lien entre le Vatican et Intermarium, le père Draganovic, qui a organisé la fuite des criminels nazis outre-mer. Barbie lui aussi est arrivé en Bolivie avec l'aide de Draganovic. Les faux passeports utilisés pour la fuite de Barbie et d'autres criminels de guerre provenaient de la Croix-Rouge internationale dont le président était devenu entre-temps François-Poncet. »

M. John Loftus

Un spécialiste de la recherche sur les anciens nazis

M. John Loftus, l'auteur des accusations – jusqu'à présent sans preuves – portées dans *Stern* à l'encontre d'André François-Poncet, n'est pas un inconnu pour ceux qui s'intéressent depuis longtemps à la « récupération » des anciens nazis spécialistes du renseignement par les services américains. Cet avocat de Boston a en effet travaillé pendant plus de deux ans pour le Bureau d'investigations spéciales chargé d'enquêter sur les criminels nazis installés aux Etats-Unis.

Ce bureau a été créé par un vote du Congrès américain en 1979 quand il est devenu patent que certains services américains avaient menti au législatif pendant des années pour cacher qu'ils avaient sciemment fait entrer aux Etats-Unis, pendant les premières années de la guerre froide, bon nombre d'anciens nazis dont les dossiers avaient été « blanchis » ou dont les identités avaient été maquillées.

En 1982, M. Loftus avait déjà défrayé la chronique en publiant aux Etats-Unis un livre consacré à la « récupération » par les services américains de ce qu'on appelle la brigade Belarus, c'est-à-dire les sept cents ou huit cents cadres de l'Etat fantoche nazi de Biélorussie, créé en 1941 par Hitler. Ces hommes s'étaient tout particulièrement illustrés dans le massacre d'environ deux tiers des juifs de Biélorussie. L'ouvrage de M. Loftus a été publié en France en 1985, chez Plon, sous le titre *l'Affreux Secret : quand les Américains recrutaient des espions nazis* (*le Monde* du 18 mai 1985).

Le bureau auquel a collaboré M. Loftus, et qui dépend du ministère américain de la justice, est à l'origine de la plupart des expulsions des Etats-Unis d'anciens nazis enregistrées ces dernières années.

Un germanophile détesté par Hitler

C'est à une véritable institution de la IIIᵉ et de la IVᵉ République que s'en prend *Stern*. Né en 1887, mort en 1978, André François-Poncet a siégé pendant des décennies au firmament de la diplomatie et des lettres.

Ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé d'allemand, il se fait remarquer très jeune pour ses talents de germanophile. Il est professeur à Polytechnique quand il publie en 1913 une étude intitulée *Ce que pense la jeunesse allemande*. Lieutenant d'infanterie en 1914, il fonde après la Grande Guerre le *Bulletin d'information économique*, organe du Comité des forges. Il est attaché à l'état-major français pendant l'occupation de la Ruhr.

Elu député de Paris (Alliance démocratique) en 1924, il appartiendra toujours à la droite conservatrice mais préférera finalement les lambris des chancelleries aux préaux électoraux. Laval le nomme ambassadeur à Berlin en 1931. Il s'impose très vite comme le meilleur spécialiste des affaires du Reich. Connaissance ne veut pas dire sympathie : Hitler tente de l'impliquer dans le complot de Röhm, en juin 1934. Il n'a pas oublié les mots ravageurs de l'ambassadeur qui courent tous les milieux politiques, par exemple : « *Le national-socialisme est la victoire des boches sur les Allemands.* »

Après Munich, il demande à quitter son poste et est nommé à Rome où il espère sauver la paix en agissant sur Mussolini. En vain. Il se retire à Grenoble en 1940, après l'entrée en guerre de l'Italie. Il commence alors, sous le pseudonyme de Celtus, une longue carrière au *Figaro*, publié en zone libre. Hitler, très irrité contre lui, ordonne son arrestation. Klaus Barbie a-t-il été mêlé à cet épisode ? *Stern* l'affirme mais Jean François-Poncet, le fils de l'ambassadeur, le nie et qualifie ces affirmations de « *farfelues* ».

Après diverses péripéties et transferts dus à la sourde rivalité entre Hitler et Mussolini – de Lyon à Munich, en passant par Neuilly, – il est interné au Tyrol en compagnie de Paul Reynaud, Daladier, Léon Jouhaux, Weygand et Gamelin.

Libéré le 5 mai 1945 par l'armée française, il est nommé haut commissaire en Allemagne en 1949 et devient ambassadeur à Bonn en 1955, après la ratification des accords sur la souveraineté de la RFA. La même année, il est nommé président de la Croix-Rouge française. Il occupait alors depuis six ans le poste de président de la commission permanente de la Croix-Rouge internationale, dont le siège est à Genève.

Bien des Allemands ont été séduits par ce lettré amateur de littérature germanique, auteur d'un essai sur *les Affinités électives* de Goethe, qui lui ouvrira, avec d'autres ouvrages, les portes de l'Académie française en 1953. Il publia notamment les *Carnets d'un captif* dans lesquels il raconte sa détention pendant la guerre.

Mais, au sein d'une société complexe, André François-Poncet conservait aussi bien des ennemis outre-Rhin. En janvier 1955, un journal social-démocrate de Berlin-Ouest, le *Telegraf*, se livra à une attaque en règle contre « *le dernier officier d'occupation* » (allusion à la mission dans la Ruhr). Le journal lui reprochait *notamment d'avoir fait échouer* « *les efforts pour élever Berlin-Ouest au rang de Land de la République allemande* ».

J. G.

Le démenti de M. Jean François-Poncet

Voici le texte intégral du communiqué publié par M. Jean François-Poncet, sénateur du Lot-et-Garonne (Gauche démocratique) et fils de l'ancien ambassadeur de France André François-Poncet :

« Les allégations publiées par *Stern* concernant les relations que mon père aurait eues avec Barbie relèvent de la plus scandaleuse affabulation. Le fait qu'elles émanent d'un ancien membre des services secrets américains ne leur confère aucune crédibilité.

» 1) Mon père a été arrêté en même temps qu'Albert Lebrun, le 27 août 1943, à Grenoble où il résidait, parce que les autorités d'occupation lui avaient interdit de se réinstaller à Paris.

» 2) Il ressort de la description détaillée qu'il a faite dans ses souvenirs, *les Carnets d'un captif*, des circonstances de son arrestation :

» que celle-ci avait pour objet de s'assurer de sa personne pour l'empêcher de quitter la France métropolitaine ;

» que mon père ignorait l'identité de ceux qui l'ont arrêté ;

» qu'il n'a été questionné après son arrestation que sur les conditions dans lesquelles son fils aîné avait quitté la France pour se soustraire au STO (Service du travail obligatoire).

» 3) Jamais mon père n'a été en relation avec les organismes mentionnés : Technica et Intermarium.

» 4) Il est prétendu dans l'article de *Stern* qu'il aurait, en tant que président de la Croix-Rouge, fait délivrer un faux passeport à Barbie. Or Barbie a quitté l'Allemagne en avril 1951 et mon père, haut-commissaire puis ambassadeur en Allemagne jusqu'en *1955*, n'a été président de la Croix-Rouge qu'à cette date, soit quatre ans plus tard.

» L'opinion internationale ne manquera pas de juger comme elles le méritent les allégations diffamatoires qu'on ose lancer, plus de dix ans après sa mort, contre un homme qu'estiment et respectent tous ceux qui l'ont connu au cours de sa longue carrière au service de la France. »

[Le démenti de M. Jean François-Poncet en ce qui concerne les activités de son père dans la Croix-Rouge appelle une précision : s'il est exact qu'André François-Poncet n'a été vice-président puis président de la Croix-Rouge française qu'à partir de 1955 (jusqu'en 1967), il fut président de la Commission permanente de la Croix-Rouge internationale de 1949 à 1965.]

● **Un second avocat pour M. Jacques Delebois.** – Pour seconder Mᵉ Pascal Dewinter, son conseiller habituel, M. Jacques Delebois, contrôleur général de la police nationale et ancien directeur du Service de coopération technique international de police (SCTIP), inculpé dans l'affaire du Carrefour de développement, vient de faire appel à un nouvel avocat. Celui-ci, Mᵉ Sylvain Garant, est le fondateur de l'association J'aime ma police, la France avec sa police, créée en juin 1986, alors que plusieurs incidents avaient provoqué la mise en cause de M. Pasqua, ministre de l'intérieur, accusé d'avoir, par des propos « musclés », créé un climat propice aux bavures. Lors de la création de son association, Mᵉ Garant avait d'ailleurs indiqué qu'elle avait pour but de « *répondre à la série d'articles dans la presse relatant des bavures, non pas pour justifier ces bavures, mais pour laisser la justice faire son travail* ».

A la suite d'un incendie de forêt

Une ville chinoise de vingt mille habitants détruite par le feu

Pékin. – Une ville de 20 000 habitants du Nord-Est chinois a été détruite en quasi-totalité et au moins 107 personnes ont péri brûlées à la suite d'un gigantesque incendie de forêt qui menace de s'étendre encore, a-t-on indiqué, samedi 9 mai de sources officielles. L'incendie qui fait rage sur un front de 180 kilomètres de long et 40 kilomètres de large a débuté mercredi dans les forêts environnant la ville de Xilinji (province du Heilongjiang), puis a détruit la plupart des bâtiments de la ville, selon un porte-parole de la région militaire. Les gares de deux autres agglomérations ont été également détruites par les flammes, a ajouté le porte-parole, selon qui l'incendie, attisé par le vent, menace d'autres agglomérations.

Trois mille soldats sont sur les lieux, mais ne peuvent approcher le front des flammes en raison de la destruction des voies de communication. – (*AFP*.)

Raidissement des indépendantistes en Nouvelle-Calédonie

M. Tjibaou n'exclut plus que les Canaques prennent les armes

NOUMÉA
de notre correspondant

« *Une visite à consonnances économiques et sociales.* » C'est ainsi que l'on qualifie, au haut commissariat à Nouméa, la visite que le ministre des DOM-TOM, Bernard Pons, doit effectuer en Nouvelle-Calédonie, du 11 au 16 mai (la cinquième depuis qu'il est en poste à la rue Oudinot). Après avoir visité plusieurs tribus mélanésiennes lors de son précédent séjour, en février dernier, M. Pons s'attelle cette fois-ci au lourd dossier de l'économie locale, frappée de plein fouet par la crise du secteur des mines.

Les préoccupations politiques ne seront toutefois pas en reste : le ministre accordera des audiences à des personnalités territoriales et ira à la rencontre des différentes ethnies de l'archipel. Il s'agit de s'assurer de la bonne volonté de chacun dans la perspective du référendum d'août prochain.

Le FLNKS, pour sa part, maintient sa position de refus. Le mouvement indépendantiste a annoncé son intention de « *boycotter* » la visite du ministre des DOM-TOM, qualifié de « *partisan* ». Il rappelle qu'il réclame toujours « *un autre interlocuteur* » afin de « *discuter avec le gouvernement français sur les conditions de l'exercice de l'autodétermination du peuple kanak en vue de son indépendance* ».

Le raidissement du FLNKS vis-à-vis du gouvernement est chaque jour plus manifeste. M. Jean-Marie Tjibaou, le chef indépendantiste, a tenu, le jeudi 7 mai, sur les ondes de la radio du FLNKS, Radio Djidoo, des propos extrêmement durs et *inhabituels* venant de sa part.

Faisant référence à un entretien entre les parlementaires centristes et M. Pons, au cours duquel ce dernier avait mis en avant le risque de voir les caldoches prendre les armes en cas de remise en cause de l'actuelle *politique gouvernementale* (*le Monde* du 26 mars), M. Tjibaou en a tiré la conclusion que, « *pour les Kanaks, aujourd'hui, on ne peut discuter que le fusil à la main, je le regrette infiniment* ».

Evoquant ensuite les récentes affaires judiciaires à Nouméa, le chef du FLNKS a noté : « *Les Kanaks prennent conscience qu'il n'y a pas de justice. La justice, c'est de faire justice soi-même, cela veut dire de tuer.* » M. Tjibaou, enfin, a annoncé que le FLNKS « *fera échec à tout statut d'autonomie qui sera désormais mis en place sur le territoire* » et que ses militants allaient « *peut-être vivre une période de résistance plus dure encore que les autres* ».

Cependant, le FLNKS ne semble pas disposé à répondre favorablement à des offres d'aide militaire de pays comme la Libye, comme en témoigne le mécontentement grandissant suscité au sein du mouvement par les sympathies libyennes affichées par M. Yann Céléné Uregeï, le chef du Front uni de libération kanak (FULK), composante minoritaire du FLNKS. Le cas de M. Uregeï, qui avait assisté à la mi-avril, à Tripoli, à la « *première conférence des forces révolutionnaires et progressistes et des mouvements de paix de la région du Pacifique* », sera prochainement examiné, lors d'une réunion conjointe du bureau politique du FLNKS et du « gouvernement de Kanaky ». Le FLNKS, indique-t-on dans l'entourage de M. Tjibaou, n'a pas l'intention de voir son crédit international ruiné par les « *initiatives personnelles et incontrôlées* », de M. Uregeï.

FRÉDÉRIC BOBIN.

● **Jeûne de solidarité avec les Canaques.** – *Dix pacifistes français* ont décidé d'observer, à partir du samedi 9 mai et pendant deux semaines, un jeûne en signe de solidarité avec les Canaques, dans une salle de la paroisse Saint-Hippolyte à Paris (13ᵉ), à l'initiative de la communauté de l'Arche. L'un des animateurs de cette communauté non violente, M. Pierre Parodi, a justifié cette initiative par « *les risques d'affrontement créés par l'adoption du projet de référendum par le Parlement* ».

Un rosaire « sponsorisé » en Mondovision

Cité du Vatican (*AFP*). – Le « *rosaire* », *égrené simultanément* par Jean-Paul II dans la basilique romaine de Sainte-Marie-Majeure et par des centaines de milliers de pèlerins rassemblés dans seize sanctuaires du monde entier (dont Lourdes, en France, et Fatima, au Portugal), ouvrira, samedi 6 juin, l'année mariale.

Le producteur italo-américain Tony Verna, président de la société brésilienne Global Media ltd, déjà maître d'œuvre de « Live aid » en 1985 et « Sport aid » en 1986, se chargera de cette *transmission en Mondovision*. Il se servira de dix-huit satellites et de trente relais.

L'opération coûtera 2 millions de dollars, mais sera sponsorisée par le groupe brésilien lui-même, l'association religieuse hollandaise Lumen 2000 et la société française Bic.

Le numéro du « Monde » daté 9 mai 1987 a été tiré à 367 438 exemplaires

